

L'ÉVACUATION DE NOTRE-DAME:
UN SUCCÈS GRÂCE À DES
DIZAINES DE MONTRÉLAIS

MONTRÉAL ÉVITE UNE TRAGÉDIE

TOUS LES MALADES DE
RETOUR À L'HÔPITAL LUNDI

L'évacuation de 600 patients de l'hôpital Notre-Dame suite à l'incendie qui s'est déclaré dans le service de stérilisation du pavillon Lachapelle s'est déroulée d'une manière parfaitement orchestrée hier matin. A l'hôpital Saint-Luc où la plupart des malades ont été transportés, tout s'est fait dans l'ordre et les travailleurs de nuit ont accepté spontanément de rester sur place. Les malades interrogés par les journalistes n'ont eu qu'éloges à l'endroit du personnel hospitalier. La plus importante évacuation d'un hôpital montréalais a donc été non seulement un succès sur toute la ligne, mais aussi une preuve de la solidarité entre malades et la population.

Nos informations en pages A 14 et A 15

Plusieurs citoyens sont venus spontanément aider à l'évacuation et au transport de 500 patients de l'hôpital Notre-Dame, hier matin.



Photo Pierre McCann

Photo René Picard

Roberto Duran, le chef de bande

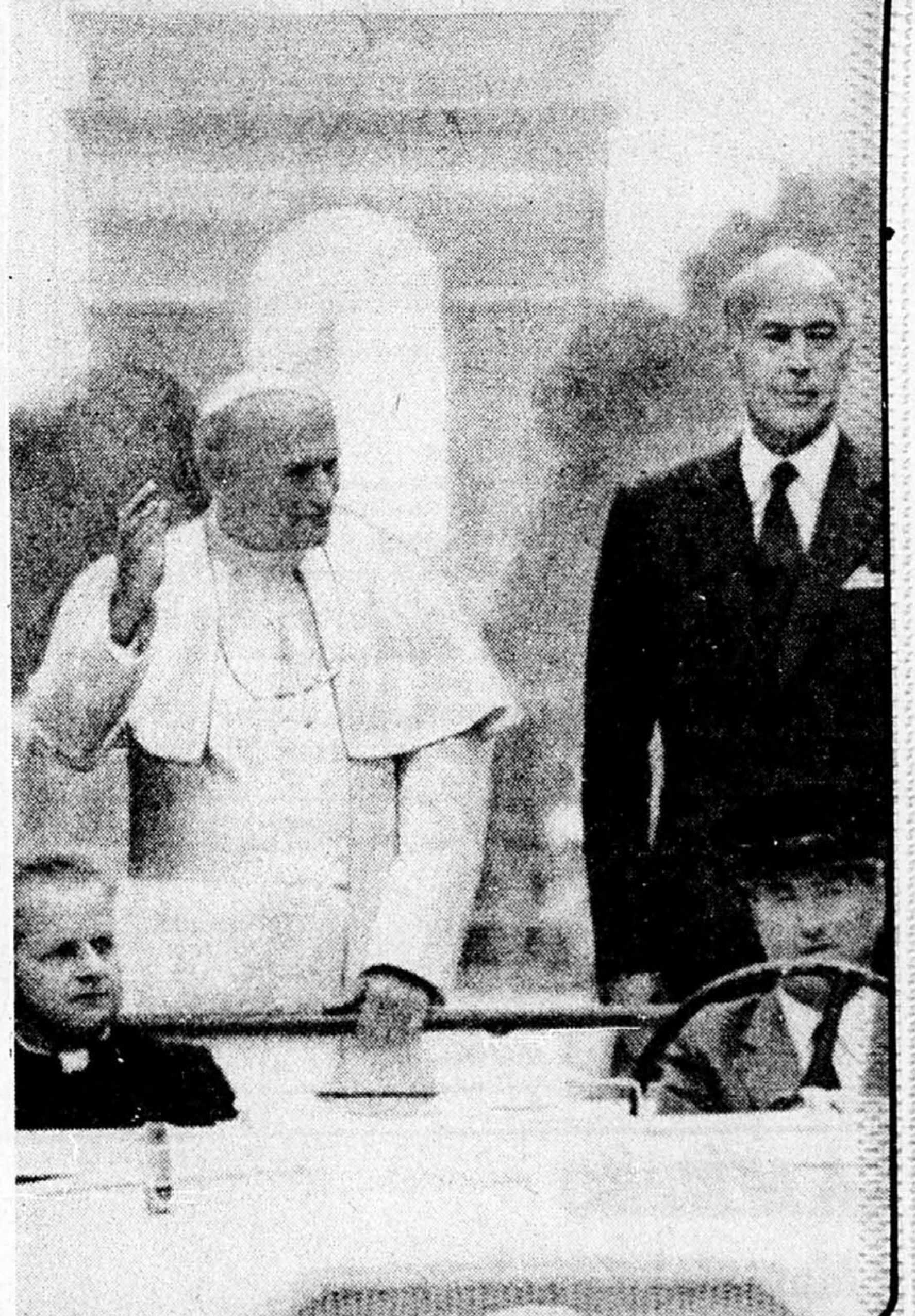
page D 1

LE PAPE EN FRANCE

Un premier message d'amour

Au cours de sa première journée de voyage en France, le pape Jean-Paul II n'a fait que deux ou trois allusions aux problèmes actuels et a plutôt loué avec satisfaction le bouillonnement des idées et des initiatives de l'Eglise catholique française. Il a aussi repris la question de Jésus à Pierre: «M'aimes-tu?» qui, selon lui, prend une dimension d'autant plus grande à notre époque que nous nous demandons si la haine ne l'emportera pas sur l'amour, la guerre sur la paix.

pages A 9, A 10



SOMMAIRE

Annonces classées: D 16 à D 21, E 1 à E 8, F 7 à F 21
Arts et Lettres: C 1 à C 21
Bandes dessinées: ●● 18
Bricolage: A 18
Carrières et professions: ●● 1 à ●● 17
Décès, naissances, etc.: F 23
Économie: B 1 à B 6
Êtes-vous observateur?: E 6
FEUILLETON Holocauste: E 1

Gastronomie: C 23
Le cruciverbier d'Aral: F 8
Jardinage: A 19
Le monde: A 12, A 13
Loisirs et récréation: ● 15
Mots croisés: ●● 18
Nos amis les bêtes: F 10
Quoi faire la semaine prochaine: C 18
Restaurants: C 22 à C 24
Sports: D 1 à D 14
Timbres: ●● 19
Vacances-voyages: ● 1 à ● 16
Vivre aujourd'hui: F 1 à F 3

ÉDITO

Trudeau veut des progrès rapides

par MARCEL ADAM

page A 6

10 GROS LOTS DE
\$1 MILLION



ilya
peut-être
\$1 MILLION
dans votre
sachet

Super Loto

Une « ligue des droits politiques du Québec » prendra la relève du Regroupement pour le Oui

MONTREAL (PC) — Le Regroupement pour le Oui, dont le premier ministre René Lévesque a dit qu'il a représenté « une extraordinaire mobilisation d'énergie et de bonne volonté », est dissout. Au cours d'une dernière réunion, hier, quelque 300 membres ont été unanimes pour décider d'assurer une relève sous la forme d'une sorte de « Ligue des droits politiques du Québec ».

FRANÇOISE CÔTÉ

Cette relève prendra la forme d'une organisation dont il s'agit de déterminer les structures et qui sera complètement « en dehors » à la fois du gouvernement du Québec et du Parti québécois », a précisé le premier ministre Lévesque.

Cet organisme pourra fonctionner comme un mouvement d'éducation permanente du nationalisme québécois d'une part et, d'autre part, assurer une forme de surveillance de ce qui va se passer dans les prochaines négociations constitutionnelles.

C'est à l'unanimité que l'on a décidé d'établir cette sorte de ligue de défense des droits politiques du Québec, a dit M. Lévesque qui a précisé que c'est le sociologue et militant de la Ligue des droits de la personne, M. Maurice Champagne-Gilbert, qui a proposé cette initiative et qui doit, avec deux ou trois au-

tres personnes, mettre le mouvement en marche.

Le comité du Regroupement pour le Oui était le comité référendaire national pour l'adoption de la souveraineté-association, qui a eu des ramifications dans tout le Québec avec des milliers d'autres regroupements rejoignant plus de 300,000 personnes. Il s'était voulu non partisan et avait dans ses rangs des hommes politiques de différentes allégeances comme l'ancien chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qui a participé à la réunion hier.

Le premier ministre Lévesque a dit que la réaction de la majorité des gens qui ont oeuvré dans le Regroupement pour le Oui est que ce fut une expérience enrichissante. « Ils se sont extraordinairement enrichis par l'expérience qu'ils ont vécue; ils sont les éléments les plus dynamiques dans leur milieu ».

Pour sa part, le représentant du Méouli a annoncé que ce groupe de jeunes entend poursuivre et même élargir ses activités en cherchant à atteindre les jeunes travailleurs et les jeunes ruraux.

Plusieurs ministres ont assisté à cette réunion, dont le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, qui, exprimant une opinion personnelle, a dit que même si le premier article de son credo est la démocratie, il continue de croire



Le premier ministre Lévesque

que la souveraineté-association demeure la meilleure solution non seulement pour le Québec mais aussi pour le Canada.

Il estime que, pour l'instant, il faut laisser les fédéraux mettre leurs cartes sur la table.

« L'essentiel de la proposition du fédéralisme renouvelé, c'est sûr que ce n'est pas de nous qu'il va venir, c'est de ceux qui en parlent depuis quelques années », dit M. Landry tout en ajoutant qu'évidemment, le cabinet des ministres aurait à se prononcer

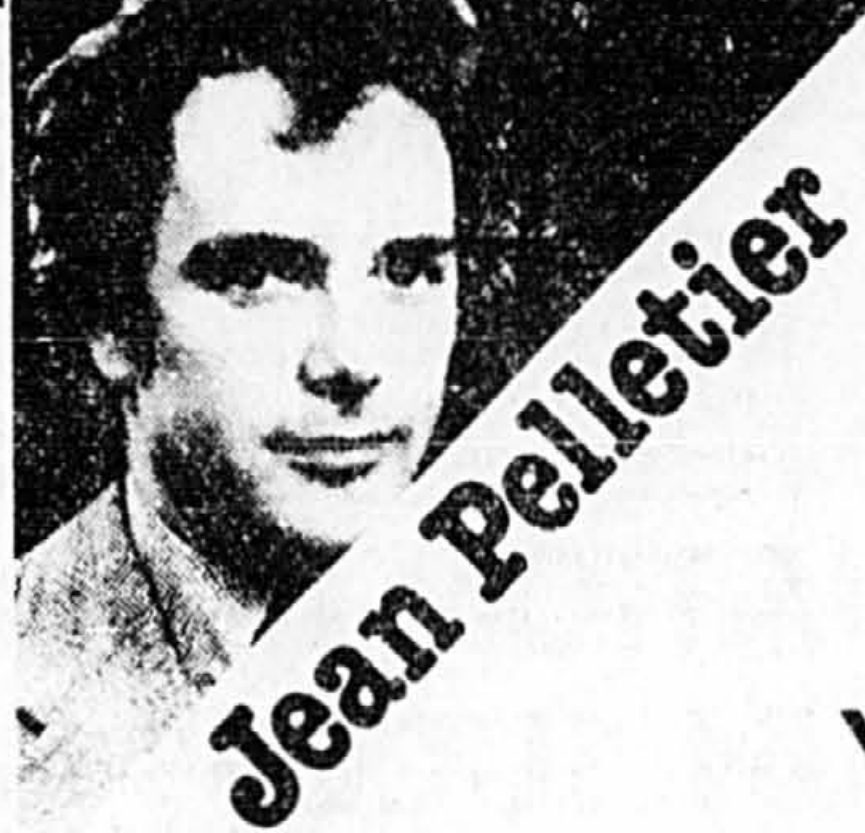
lors de sa réunion en fin de semaine à Pointe-au-Pic.

Pour sa part, le premier ministre Lévesque a souligné que le Regroupement pour le Oui n'a pas abordé cette question des négociations constitutionnelles prochaines. « Aucune indication n'a été donnée sur ce qui devrait être fait avec Ottawa », dit M. Lévesque qui, par ailleurs, estime qu'il faut veiller à maintenir les droits que le Québec possède et même élargir sa marge d'autonomie.

Il s'est déclaré prêt à donner « une chance au cœur », disant des promesses de changements constitutionnels du premier ministre canadien Pierre Trudeau: « C'est une promesse de premier ministre, il faut voir si cela se tient ».

Outre des ministres comme le Dr Camille Laurin et MM. Pierre-Marc Johnson et Yves Bérubé, il y avait aussi des personnalités du monde artistique, dont Gilles Vigneault, le soprano Collette Boky, l'écrivain Madeleine Ferron-Cliche et plusieurs autres.

Il ressort des échanges avec les participants à cette dernière réunion du Regroupement pour le Oui que, comme l'a dit M. Lévesque, le soir du référendum après la victoire du Non, tous pensent « à la prochaine fois ».



Jean Pelletier

LE CARNET AMÉRICAIN

Les six fugitifs au Yankee Stadium

Mme John Sheardown, officiers de l'immigration, chez qui logèrent pendant plus de trois mois quatre des six otages. Le sergent Gauthier, grâce à qui l'ambassade de Téhéran put fermer ses portes sans qu'un seul Iranien ne soupçonne quoi que ce soit.

Roger Lucy, le premier secrétaire, sans lequel les renseignements nécessaires à l'émission de faux passeports n'eurent pu être recueillis de la bureaucratie iranienne. Après les hymnes nationaux, tous retournèrent à leurs sièges, à l'anonymat.

Le seul absent de cette cérémonie typiquement newyorkaise était l'ambassadeur canadien à Washington, M. Peter Towe, qui préféra se tenir à l'écart, ne prisant guère, depuis janvier dernier, l'exubérance des Américains face à Taylor et au Canada.

Hier soir, au Yankee Stadium, la crise des otages n'existait plus. Les six diplomates américains, qui posèrent aussi anonymes que leurs 53 collègues toujours prisonniers des militants khomeïnistes, se retrouvèrent pour la dernière fois, avant de repartir vers de nouveaux postes à l'étranger.

C'est au fond le paradoxe de ce pays que d'alterner de l'indifférence à l'angoisse en moins de temps qu'il n'en faut pour marquer un « home run ».

YANKEE STADIUM, N.Y. — Alors qu'ils franchissaient angoissés les contrôles de police et d'émigration imposés par les militants révolutionnaires iraniens, ne sachant si leurs faux passeports survivraient à l'examen, aucun des six fugitifs américains à Téhéran s'imaginait que, quatre mois plus tard, ils inaugurerait en compagnie de leurs hôtes canadiens la première partie de baseball entre les Blue Jays de Toronto et les Yankees de New York.

Mais les six étaient là, hier soir, pourtant, au cœur du stade, loin d'une crise qui s'éternise, adulés par une foule de Newyorkais qui, depuis un mois, ne se pécocquent guère, sinon même pas du tout, de ce qui se trame en Iran.

L'ambassadeur canadien Kenneth Taylor, l'idole de la diplomatie canadienne en Amérique, était là lui aussi, timide, accompagné du leader de l'opposition aux Communes, M. Joe Clark, et de l'ex-ministre des Affaires étrangères, Mme Flora MacDonald.

Depuis trois mois que Ken Taylor inaugure ce genre d'événement, il accepte ces honneurs avec une modestie « typiquement canadienne », alors que le ministre des Affaires extérieures à Ottawa, souhaiterait qu'il retourne plus vite dans l'obscurité.

Mais de tout ce cirque commercial, ce qui impressionnait le plus hier soir, c'était de retrouver au sein de la délégation canadienne les héros anonymes du coup canadien en Iran. M. et

Modifications à la loi des alcools

QUEBEC (PC) — Différentes modifications seront apportées à compter de demain, dimanche, à la loi des alcools du Québec, rappelle le ministre québécois de la Justice.

C'est ainsi qu'à compter du premier juin, une personne d'âge mineur pourra être admise à un café-terrasse jusqu'à 20h à condition qu'elle soit accompagnée de ses parents et qu'elle ne consomme pas de boisson alcoolique.

De plus, des pénalités plus sévères entreront en vigueur à l'endroit des exploitants d'un

permis d'alcool qui permettraient la présentation de spectacles donnés par des mineurs.

Enfin, c'est à compter du premier juin que la nouvelle Régie des permis d'alcool remplacera la Commission de contrôle des permis d'alcool comme organisme habilité à entendre toute demande se rapportant à l'exploitation d'un permis d'alcool.

Toutes les demandes pendantes devant l'ancienne Commission sont automatiquement transférées devant la Régie.

Tous ces changements font suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les permis d'al-

cool, adoptée par l'Assemblée nationale le 21 décembre dernier.

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
6 — 14 — 20 — 21 — 22 — 34
complémentaire: 15

MINI-LOTO
Le billet numéroté 103980
donne \$50,000

INTER-LOTO
1er numéro mobile 618
gagne \$50

2e numéro mobile 5581
gagne \$250

3e numéro mobile 02881
gagne \$2,500

Les trois numéros suivants (non décomposables) gagnent \$25,000 chacun:
835528 434589 171332

062138 (décomposable)
gagne \$250,000

LA ROUSSIN LAVAL

SITE EXCEPTIONNEL AU BORD DE L'EAU MAISON DE STYLE EN BETON

5 MODÈLES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

- Construction à l'épreuve du feu et des bruits.
- 20 minutes du centre-ville
- Près future station de métro.
- Piscine, marina, tennis

ITINÉRAIRE:
Par l'autoroute 13 (Mirabel), sortie boul. Samson ouest, prenez le rang du bord de l'eau, roulez vers Laval-sur-le-Lac (1 mille) et surveillez notre enseigne.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: 10h a.m. à 18h p.m. et samedi, dimanche, 13h p.m. à 18h p.m.

La «haumière» québécoise Inc.
778 Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée, Laval
689-1848

MAISONS MODÈLES BOUL. UNION

Chaque client recevra
10 BULBES DE GLADIOLUS GRATUITEMENT
qui donneront un superbe lit de fleurs
OU 1 GÉRANIUM EN FLEURS
OU 1 PLANTE D'INTÉRIEUR, EN POT

GRATIS D'UNE VALEUR DE **\$299**

Des centaines de merveilleuses épinettes bleues sont arrivées

TOUT EST EN POT
PLANTEZ LE TOUT QU'IMPORTE LE TEMPS

Vous voulez des fruits cet été? Planter maintenant un pommier en «Pot» 6' à 8' de haut et bien fourni. Nous n'avons pas seulement les McIntosh mais aussi les fameuses Melba Rouges, les Cortland d'été et plusieurs autres. Ou plantez l'arbre «Miracle» une combinaison de 5 sortes de pommes. Nous avons en pot les pommiers Bartlett, pruniers, cerisiers.

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE
PLANTES POUR ROCAILLES ET BELLES PLANTES VIVACES

Pour avoir des fleurs, année après année, choix de 300 variétés. Belles plantes résistantes. Non pas \$1.75 à \$1.95
MAIS POUR LA PLUPART D'ENTRE ELLES \$1.25 seulement

Planter nos conifères en pot dès maintenant

TERRE À JARDIN EN SAC ET AU CAMION, MOUSSE DE TOURBE DANS TOUS LES FORMATS, SABLE EN SAC.

PÉPINIÈRE PAUL
9519 ouest, boul. Guin
PIERREFONDS 684-3049

...Direction: de la route Transcanadienne, est ou ouest prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
JUSQU'À LA NOIRCEUR

SEUL? SEULE?

Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.

Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!

Nous deux, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation:

861-0488

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 — 6 — 7

“Moi j'ai fait mon choix”

J'ai vécu l'expérience des agences de rencontres et, par la suite, j'ai fait mon choix: **ALTER EGO**

Là, on m'a bien comprise et on a su répondre exactement à mes aspirations. J'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.

Le choix d'un partenaire compatible dépend directement de la compétence de l'agence que vous choisissez.

ALTER EGO L.TÉE.
SERVICE DE RENCONTRES

Du lundi au vendredi de 13 hrs à 21 hrs.
871-9673
1 Place Vile-Marie, suite 3235, Mt. P.O.

AUJOURD'HUI DANS **la presse**

lisez les cahiers suivants:

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS LA BAIE SIMPSONS K-MART

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 11 Maximum: 25
Nuageux avec éclaircies
Quelques averses

DEMAIN Dégagement partiel

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	23		Nuageux avec éclaircies	Passages nuageux
Outaouais	25		Nuageux avec éclaircies	Dégagement partiel
Laurentides	25		Nuageux avec éclaircies	Dégagement partiel
Cantons de l'Est	23		Nuag. avec averses, orage	Nuag. avec éclaircies
Mauricie	20		Nuag. avec averses, orage	Nuageux
Québec	23		Nuag. avec averses, orage	Nuageux avec éclaircies
Lac-Saint-Jean	20		Nuag. avec averses, orage	Nuageux
Rimouski	18		Averses, orage, vent mod.	Nuageux, périodes ensol.
Gaspésie	18		Ennuagement, averses	Nuageux et averses
Bra-Comeau	18		Nuageux et averses	Nuageux, périodes ensol.
Sépt-Îles	15		Ennuagement, averses	Nuageux et averses

au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Nuageux	Victoria	8	16	
Couvert	Edmonton	2	13	

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	15	23	Chicago	18	27	Nlle-Orléans		
Washington	20	27	San Francisco	10	19	Miami	25	29
Boston	12	22						

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	14	18	Londres	7	16	Stockholm	10	18
Athènes	18	28	Le Caire	21	37	Sydney		
Berlin	11	17	Lisbonne	12	20	Tokyo	19	27
Bruxelles	6	17	Madrid	9	20	Tunis		
Casablanca			Moscou	9	20	Vienne	12	21
Genève	8	11	Paris	9	17	Varsovie		
Hong Kong	26	27	Rome	14	15			

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	27	35	Bermudes	21	25
Mexico	15	29	Barbade	26	31
			Nassau		
			Rio de Janeiro		29

Inter-Union
Montreal
388-5761

Pour rencontrer la femme ou l'homme qui saura faire votre bonheur, faites appel à une SOCIÉTÉ reconnue pour sa tenue morale, sa discrétion à toute épreuve et son efficacité.

Montreal, metro Crematris, 50 ouest Place Crematris, suite 306 H2P 3S9 388-5761
Bureau indépendant

Le bonheur est trop fragile pour le confier au hasard!

Nom: _____ Age: _____
Profession: _____
Adresse: _____ Tél: _____
Ville: _____ Code Postal: _____

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	\$1.75
	Lundi au vendredi	\$1.25
	Samedi seulement	0.75

INFORMATION GÉNÉRALE
285-7272
REDACTION
285-7070
PROMOTION
285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL
285-7383

ANNONCES CLASSÉES
Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h
285-7111
Pour changer de lundi au vendredi 9h à 13h30
285-7205

GRANDES ANNONCES
Détails
285-7202
National, Télé-Press
285-7306
Vacances, voyages
285-7265
Carrières et professions, nominations
285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces
285-6892
Annonces classées
285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h)
285-6911

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20



Guy Pinard

Le bilinguisme dans l'air, une réalité!

aérien des petits avions, parce que les pilotes se sentaient plus à l'aise dans leur langue.

Si beaucoup a été fait, il reste beaucoup à faire. Selon M. Pitre, le programme est complété pour le moment pour les seuls aéroports à l'intérieur du territoire contrôlé par le Centre de contrôle de la région d'information de vol de Montréal. Ce territoire, qui représente incidemment 35 pour cent de la province, se trouve à l'intérieur du périmètre suivant en partant de Rivière-du-Loup: frontière du Maine et des Etats américains, puis vers le nord-ouest jusqu'à Watertown (au sud d'Ottawa), vers le nord-est jusqu'à la Grande Rivière, vers le sud-est jusqu'à Gagnon, puis enfin vers le sud-ouest jusqu'à Rivière-du-Loup. Ce qui signifie que des aéroports achalandés comme ceux de Rimouski, Gaspé, Sept-Îles et la côte nord se trouvent encore sous l'égide de l'anglais pour les vols aux instruments parce qu'ils se trouvent sous le contrôle de la région d'information de vol de Moncton.

La prochaine étape, prévue entre mars et août 1982, consistera donc à transférer à la région d'information de vol de Montréal l'espace aérien québécois présentement sous le contrôle des centres de Moncton, Winnipeg ou Toronto.

D'ici là, le comité d'implantation aura, au plus tard le 1er juillet 1981, présenté son rapport, et le ministre des Transports aura à décider si la bilinguisation intégrale s'appliquera aux aéroports de l'est et du nord-ouest du Québec dès août 1982.

M. Pitre fait remarquer qu'une telle décision n'est pas aussi simple qu'elle peut le paraître à première vue. Tout dépendra, dit-il, de la disponibilité des contrôleurs bilingues. Pour le moment, le centre de contrôle de Montréal (situé plus précisément à l'aéroport de Dorval) suffit à ses besoins, d'autant plus que les postes de contrôleurs à Montréal sont des postes désignés bilingues depuis plusieurs années.

Et valait-il la peine de se donner autant de mal, de susciter autant de passions et d'émotions? M. Pitre est d'avis que oui, même s'il est encore trop tôt dit-il pour chiffrer l'utilisation que l'on fait du français dans les communications air-sol.

Espérons maintenant qu'aucun incident grave ne viendra compromettre le parachèvement du programme, car alors il faudra s'attendre à ce que la CALPA cherche à en imputer la cause à la bilinguisation.

Après l'éclatant succès connu par la visite du port de Montréal, dimanche dernier, on s'attend à ce que l'aéroport de Mirabel soit à son tour pris d'assaut par les Montréalais au cours du présent week-end.

En effet, l'aéroport ouvre ses portes aux visiteurs, aujourd'hui et demain, entre 13h et 18h, à l'occasion d'Expo-Air, dernière manifestation de la semaine nationale des transports.

Outre la visite d'avions, les visiteurs pourront se rendre sur la mezzanine où les responsables des différents services de l'aéroport ont érigé des kiosques afin d'informer le public de leurs activités. De nombreux prix de présence seront tirés au sort vers 19 heures.

Depuis 9 heures hier matin, heure de Greenwich (4h, heure de Montréal), le bilinguisme dans l'air est devenu une réalité, couronnant ainsi un programme d'implantation graduelle entrepris il y a maintenant six ans, surtout à l'instigation de l'Association des gens de l'air du Québec.

L'Association a mené une lutte épique qui a galvanisé les émotions d'un très grand nombre de Québécois et suscité beaucoup de rancœur injustifiable dans les milieux anglophones, et plus particulièrement au sein de la Canadian Air Lines Pilots Association (CALPA).

La CALPA a perdu beaucoup de sa crédibilité dans ce dossier. D'une part en présentant une argumentation dénuée de tout fondement technique sérieux, comme allait le démontrer la Commission d'enquête St. Clair-Hill-Chouinard, après deux ans de travaux sur simulateur à Ottawa. Et d'autre part, en recourant à la menace d'une greve pour faire reculer le ministre fédéral des Transports de l'époque, Otto Lang, à un moment — nous étions en pleine période olympique — où il était impossible de faire autrement que de céder à cette forme de chantage.

Devant l'attitude de la CALPA, le Conseil des ministres avait décidé de créer une commission d'enquête, ce qui devait contribuer à retarder de deux ans l'implantation du bilinguisme. Une bien mince victoire pour la CALPA...

A peine quatre ans plus tard, le français dans l'air est devenu une réalité sur une bonne partie du territoire du Québec sans pour autant diminuer la sécurité de la circulation aérienne. Le spectre des collisions catastrophiques que brandissait si gaillardement la CALPA s'est transformé depuis en un épouvantail à moineaux qui ne fait plus peur à personne.

Cette nouvelle étape dans la bilinguisation des communications air-sol entreprise en 1974 signifie que tous les pilotes atterrissant ou décollant à Mirabel ou Dorval, voir à Québec, Val d'Or, Saint-Hubert ou Saint-Jean, peuvent opter pour le français, s'ils le désirent, alors qu'autrefois ils étaient tenus d'utiliser la langue de Shakespeare, peu importe qu'il s'agisse d'un vol à vue ou d'un vol aux instruments.

Le directeur du projet chez Transports-Canada, Maurice Pitre est évidemment heureux de cette nouvelle étape. Les résultats sont probants à son avis.

D'ailleurs, la bilinguisation n'a jamais semé la panique chez Transports-Canada, elle n'inquiétait plus personne outre mesure, surtout à la lumière de l'expérience vécue à Québec où les communications air-sol en français sont autorisées pour les vols à vue depuis 1974. Selon M. Pitre, l'expérience s'y est soldée par une augmentation du trafic

TÉMOIGNANT À SON PROCÈS POUR PARJURE

Yanakis se plaint qu'on a été «injuste» envers lui

■ Déclarant qu'il n'avait jamais voulu tromper la justice, au cours de ses diverses dépositions devant les cours, pendant les dernières années, le député libéral de Berthier-Maskinongé aux Communes, Antonio Yanakis, a déclaré au juge d'Arcy Asselin, hier, que ce n'était pas «juste» qu'on l'ait accusé de parjure en se reposant sur le tout premier témoignage qu'il avait rendu, il y a six ans déjà.

LÉOPOLD LIZOTTE

«C'était lors de la pré-enquête devant le juge André Chaloux, dit-il, l'affaire venait d'éclater, et le policier qui m'avait invité à me présenter devant ce magistrat m'avait dit qu'il n'était pas nécessaire de retenir les services d'un avocat.

«Mais une fois devant le juge, on m'avait posé un «barrage» de questions, et il est possible que, dans de telles circonstances, il se soit glissé quelque confusion.

C'est à dernières minutes de son procès, alors qu'il venait d'être interrogé et contre-interrogé longuement par le procureur de la Couronne, Me Fernand Côté, et par le sien, Me Gabriel Lapointe, que l'accusé a adressé son reproche aux autorités.

Les deux avocats n'ont pour leur part pas plaidé immédiatement leurs points de vue respectifs. C'est par écrit qu'ils le feront au cours des prochaines semaines, et c'est le 9 septembre prochain que le juge Asselin pourrait peut-être se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence de celui qui, depuis 1965, a été élu et réélu à six reprises par les électeurs de Berthier-Maskinongé.

Et, à la dernière occasion, alors que le Parti conservateur lui opposait son plus prestigieux ministre francophone, M. René-Robert de Cotret.

Explications

Au cours de sa déposition hier, Yanakis a donc été appelé à expliquer, ou à tenter de le faire, le processus de réception et d'échange des nombreux chèques que lui avait remis, sous enveloppes scellées, l'ex-urbaniste Roger Gagnon, dans les années précédentes.

Il a maintenu que ce n'est qu'à la suite de l'éclatement de l'affaire que sa secrétaire, Mme Meunier, lui a «avoué» qu'elle les avait déposés dans son propre compte de banque, avant d'effectuer un virement correspondant vers le sien.

Mais il y en avait trois qui ne pouvaient s'expliquer ainsi.

L'un était de \$990, au lieu de \$500, et alors que Gagnon avait soutenu la veille que c'était à la requête «voilée» de l'accusé qu'il y était allé d'une double bouchée, Yanakis, lui, affirme que cette somme a servi à défrayer le coût d'une réception au champagne (avec autres boissons et victuailles) qui avait été servie dans son bureau d'Ottawa, et qui avait notamment permis à l'urbaniste de rencontrer plusieurs personnalités du parlement fédéral.

«Et, comme toujours, dit-il, il s'était montré généreux».

Un de ces chèques de \$500 ayant été endossé par une dame Lamirande, le prévenu explique que celle-ci était l'épouse de son organisateur politique, et qu'il



Antonio Yanakis

lui avait été remis en remboursement partiel d'un prêt électoral de plusieurs milliers de dollars qu'elle lui avait consenti antérieurement.

Restait un autre chèque du même montant, qui a été déposé à sa banque de Saint-Gabriel de

Brandon par nulle autre que son épouse. Qui l'avait d'ailleurs endossé.

Encore là, Yanakis soutient que c'était un remboursement effectué à cette caisse, qui lui avait, elle aussi, consenti un prêt pour fins électorales.

En fouillant dans la liasse de documents bancaires qu'il a devant lui, Me Côté, le procureur de la poursuite, trouve effectivement la trace d'un prêt... mais pour «dépenses de maison».

Yanakis explique alors que cette inscription a été mise là parce que le gérant n'était pas autorisé à faire des prêts «électoraux» et que le sien aurait certainement été refusé, s'il avait été désigné comme tel, la commission de crédit de l'établissement comprenant notamment des péquistes et des conservateurs.

Me Côté invite alors l'accusé à retrouver, dans le livre de banque qu'on a reconstitué pour la cour, le retrait qu'aurait fait la caisse pour se rembourser.

Yanakis en retrouve bien un, de ce montant, mais pas «prés» de la date où le chèque aurait été déposé par son épouse.

Et puis, à la fin, on découvre que ce même retrait, fait quelques mois plus tard, correspondait plutôt à un chèque... qu'il s'était fait à lui-même.

Mais tout cela, le procureur de la Couronne en conviendra finalement, est scruté à la loupe pour attaquer la crédibilité générale du témoin. Ces précisions tendant plus à démontrer qu'il est un «menteur», que le fait qu'il a effectivement menti en faisant les deux déclarations qu'on lui reproche, devant le juge Chaloux, le 26 septembre 1974.

St-Louis coupable de meurtre mais recommandé à la clémence

■ Après une journée complète de délibérations, le jeune Yves Saint-Louis, 21 ans, qui avait égorgé un chauffeur de taxi de Pointe-aux-Trembles au terme d'une course entre Pointe-aux-Trembles, où il résidait, et Anjou, où il travaillait, a été déclaré coupable de meurtre au deuxième degré, hier, par un jury que présidait le juge Louis Paradis.

Les jurés, après une nouvelle délibération d'une vingtaine de minutes, ont toutefois recommandé le prévenu à la clémence de la cour et suggéré que la peine de détention à vie dont il est passible puisse se limiter à dix ans. Soit le minimum d'incarcération après lequel il pourrait être libéré de façon conditionnelle.

Ils ont eux-mêmes indiqué que

cette clémence, ils voulaient la fonder principalement sur le jeune âge de l'accusé. Ce n'est toutefois que mardi prochain que le tribunal se prononcera de façon définitive sur son cas, après avoir entendu les deux procureurs en présence, Me Gabriel Lassonde représentant la Couronne, et Me Robert Sachitelle la défense.

La prétention de celle-ci avait été que c'est le chauffeur qui avait tout d'abord attaqué Saint-Louis, pour une raison non déterminée, mais, par la suite, la preuve avait clairement établi que le couteau apparemment utilisé provenait du domicile de Saint-Louis lui-même.

Il y avait eu contestation sur les vêtements qu'il portait, au moment où il avait appelé le taxi par téléphone et était monté dans le véhicule. C'est pourquoi les jurés avaient demandé à relire le témoignage d'un autre chauffeur qui avait dit avoir vu l'inculpé porteur d'une chemise à carreaux, à ce moment-là, alors que sa mère devait soutenir qu'il n'avait jamais été possesseur d'une semblable chemise.

Fiducie du Québec

Pour un choix de modes d'épargne

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, a mis au point à votre intention un vaste choix de modes d'épargne.

Les Dépôts garantis*

De 1 jour à 5 ans, votre capital et le taux d'intérêt sont garantis, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vos intérêts peuvent être payés à périodes fixes ou composés (5 ans seulement).

Le Fonds Desjardins Hypothèques**

Le placement en première hypothèque est une valeur sûre qui vous offre un taux d'intérêt avantageux et la possibilité d'appréciation du capital.

Les Plans enregistrés d'épargne-retraite

La Fiducie du Québec vous propose plusieurs plans d'épargne-retraite qui se différencient les uns des autres par leur véhicule de placement.

Le Plan de participation différée aux bénéfices

La Fiducie du Québec offre aux employeurs un moyen de constituer pour eux-mêmes ou pour leurs employés, un fonds de pension à même les bénéfices de leur entreprise.

La Rente à versements invariables

Il s'agit d'un contrat qui vous permet d'étaier des revenus exceptionnels sur un certain nombre d'années, d'en différer ainsi l'impôt tout en obtenant un rendement intéressant.

Pour obtenir le Guide des modes d'épargne ou pour tout autre renseignement, venez ou téléphonez-nous.

Montréal:

Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais:
1-800-361-6840, poste 8840

Laval:

Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803

Québec:

Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

**Les unités du Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire d'un prospectus. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur demande.

CLOUTIER

384-4990

1221 est, rue FLEURY

Serge Parent, pharmacien

1221 est, rue Fleury

Ouvert de 9 heures à 23 heures

Service de livraison 7 jours par semaine

LESAGE LAMOTHE COSSETTE

OPTICIENS D'ORDONNANCES

LUNDI, MAR., MER.: 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI: 9 h a.m. à 9 h p.m.

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL

• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL

• POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE

845-4221

LA JOIE DE VIVRE DANS UN CONDOMINIUM LUXUEUX



- Immenses terrasses
- Vue magnifique
- Sécurité 24h sur 24
- Piscine et squash
- Style et confort

IL RESTE ENCORE QUELQUES APPARTEMENTS LUXUEUX

- 4 1/2 pièces \$82,000 et plus
- 3 1/2 pièces \$52,500 et plus

HYPOTHÈQUE 10 1/2% POUR 5 ANS

PYRAMIDE

ILE DES SOEURS à 5 min. du centre-ville

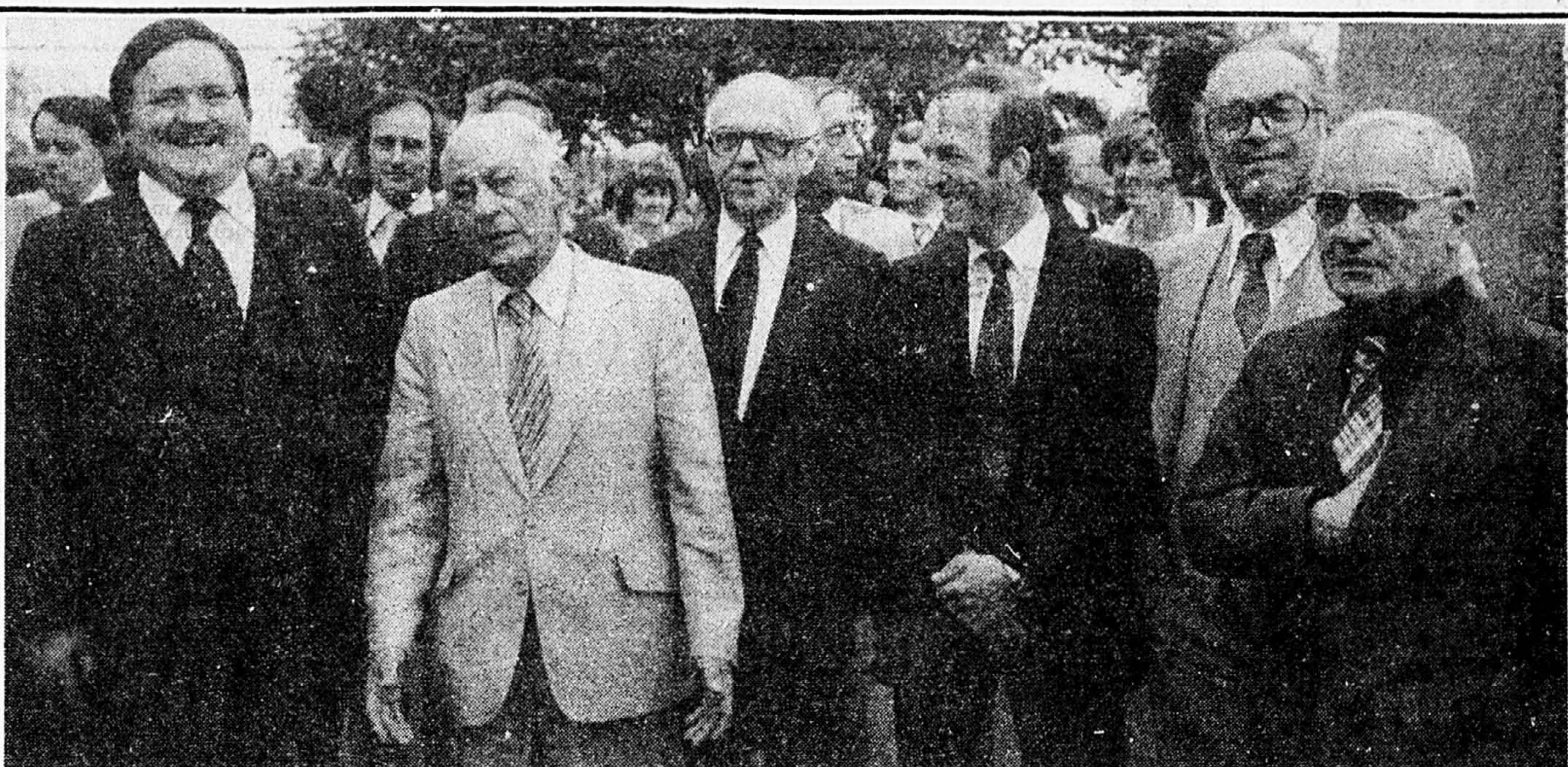
Visite sur rendez-vous seulement
En semaine: de 13h à 19h
Tél.: 766-7794

Fin de semaine de 13h à 17h

Frais d'entretien peu coûteux



Le premier ministre Lévesque et son épouse Corinne s'émerveillent devant des exhibits des Florales extérieures.



De nombreuses personnalités ont assisté à l'ouverture officielle des Florales extérieures, outre les principaux responsables. On aperçoit ici le premier ministre Lévesque, le maire Jean Drapeau et le ministre de l'Agriculture Jean Garon.

Des centaines de dignitaires aux Florales extérieures

■ (d'après CP) — Le premier ministre Lévesque, accompagné de nombre de ses ministres, a visité hier le terrain de 40 hectares où ont été aménagées les Florales internationales de Montréal, à la veille de l'ouverture de cette exposition extérieure au public.

M. Lévesque et son épouse, Corinne, ont admiré les milliers de plantes et de fleurs exposées, tandis que l'horticulteur en chef des Florales, Pierre Bourque, jetait des regards inquiets sur un ciel chargé de nuages menaçants.

Doze pays concourent en vue de l'obtention de prix reconnus

internationalement, mais beaucoup de pièces sont également exposées à des fins non compétitives par des provinces, villes, institutions et compagnies privées canadiennes.

Le ministre de l'Agriculture Jean Garon, qui a eu l'idée d'organiser cette exposition afin d'encourager l'industrie horticole québécoise, était au nombre des centaines de dignitaires qui ont visité l'exposition aménagée sur l'île Notre-Dame. L'entrée, à laquelle on accède par un petit pont depuis l'emplacement de l'exposition annuelle de Terre des Hommes, est dominée par des pièces originaires du Qué-

bec, particulièrement du ministère des Richesses naturelles et de diverses villes: la cité de Saint-Laurent, par exemple, a reproduit une nature morte en utilisant 15,000 plantes et fleurs.

Il a fallu l'apport additionnel de 100,000 tonnes de terre pour planter les 500,000 fleurs et 75,000 arbustes. De plus, 3,000 arbres sont venus s'ajouter à ceux qui croissaient déjà sur l'île.

Les visiteurs d'Expo-67 remarqueront que plusieurs pavillons ont été éliminés, tandis que d'autres, dont ceux de la Grande-Bretagne et de la France, ont été restaurés pour servir à l'exposi-

tion ou pour être utilisés pour l'entreposage du matériel.

Chaque pays a tenté, en présentant ses pièces, de donner une idée de sa flore et de sa végétation naturelles, ce qui exclut toutefois beaucoup de pays tropicaux, qui ont cependant participé aux Florales intérieures; celles-ci ont pris fin mercredi après avoir été admirées durant deux semaines par plus de 263,000 personnes.

Il faut plusieurs heures pour visiter les Florales extérieures, même si l'on n'emprunte pas jusqu'au bout les 9 km de routes et de chemins.

PHOTOS LA PRESSE

Notre offre de 2 abonnements pour le prix d'un seul fut la plus populaire de toutes...

Et elle est toujours valable!



La dernière fois que Vic Tanny a fait son offre de 2 abonnements pour le prix d'un seul, le nombre de nouveaux abonnés fut extraordinaire... peut-être parce que les gens aiment bien faire des activités à deux. Vous pouvez maintenant, avec un ami, profiter de cette offre exceptionnelle et entrer dans le monde merveilleux de la forme physique Vic Tanny. C'est plus que de simples exercices, c'est un style de vie fait de plaisir, de détente, de beauté et de santé. Téléphonnez au studio le plus près de chez vous.

La dernière fois que Vic Tanny a fait son offre de 2 abonnements pour le prix d'un seul, le nombre de nouveaux abonnés fut extraordinaire... peut-être parce que les gens aiment bien faire des activités à deux. Vous pouvez maintenant, avec un ami, profiter de cette offre exceptionnelle et entrer dans le monde merveilleux de la forme physique Vic Tanny. C'est plus que de simples exercices, c'est un style de vie fait de plaisir, de détente, de beauté et de santé. Téléphonnez au studio le plus près de chez vous.

Il vous faut le meilleur — Il s'agit de votre apparence physique



VIC TANNY

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

7 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure 866-3992 Centre commercial Côte-Saint-Luc 482-7415 Chomedey, 1278, boul. Labelle 687-1916
Centre commercial Rockland 341-3810 Ville LaSalle, Place Newman 366-8080 Mail West Island 683-2130
Montréal-Nord, Place Bourassa 326-8240

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA, LES ÉTATS ET L'EUROPE

MINEURS ENSEVELIS

Les autorités de la mine ont presque perdu espoir

■ VAL D'OR (d'après CP) — La sœur de l'un des huit mineurs emprisonnés depuis près de 11 jours dans la mine d'or de Belmorat a révélé hier que les administrateurs de la mine lui avaient dit qu'il ne subsistait virtuellement plus d'espoir qu'aucun des huit hommes soit retrouvé en vie.

Mlle Marie-Renée Godbout, âgée de 21 ans, a précisé que deux administrateurs de la mine lui avaient rendu visite hier, et lui avaient avoué qu'il n'y avait plus qu'une chance sur un million que son frère Marc soit retrouvé vivant. Selon elle, les familles des sept autres mineurs ont reçu des visites similaires.

Mlle Godbout a relaté que le jour de l'accident, son frère — l'aîné de sept enfants — lui avait dit qu'il pensait quitter la mine et cesser de travailler pour quelque temps, parce qu'il avait économisé suffisamment d'argent. Etudiant en comptabilité à l'Université de Montréal, il travaillait à la mine depuis quelques semaines seulement.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Claude Gagnon, a confirmé que deux représentants de la mine avaient rendu visite aux familles des huit hommes pour les informer des progrès des recherches. Ils leur auraient conseillé d'être réalistes, mais ne leur auraient cer-

tainement pas dit que les mineurs étaient morts, simplement que cette possibilité ne devait pas être écartée.

Le directeur de la mine, M. Don Lavigne, qui tenait hier sa première conférence de presse depuis trois jours, a évité de répondre directement à la question touchant les chances de retrouver les mineurs vivants.

«Nous déployons tous les efforts pour les localiser, a-t-il dit, et le plus tôt nous les atteindrons sera le mieux.

«Nous nous approchons. Nous sortirons les hommes. C'est seulement une question de temps.»

Aucun contact direct n'a pu être établi avec les huit hommes depuis l'effondrement de la mine, le 20 mai, bien que les secouristes aient fait état, à une occasion, de bruits sourds sur les parois et de ce qui leur semblait être un appel étouffé.

M. Lavigne et d'autres cadres de la mine ont maintes fois répété qu'ils visaient à sauver tous les hommes et qu'ils espéraient les retrouver vivants.

Entre-temps, le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Yves Bérubé, a passé une heure et demie au niveau de 150 mètres de la mine, hier, pour voir de près les opérations de sauvetage.

«Je voulais exprimer ma solidarité avec les secouristes et la

direction de la compagnie, qui sacrifient tellement de temps et d'argent aux opérations de sauvetage», a déclaré le ministre en conférence de presse.

M. Bérubé a affirmé que son ministère et celui de la Justice enquêtaient sur le désastre, interrogeant les dirigeants de la mine et prenant des échantillons de roc. Mais il a ajouté: «Ce n'est pas le temps de songer à une enquête plus approfondie.»

Les dirigeants locaux du syndicat des métallurgistes, qui représente les mineurs d'autres compagnies de la région, ont demandé une enquête complète sur l'accident à la mine Belmorat, dont les ouvriers ne sont pas syndiqués.

Le ministre a indiqué que le désastre pourrait amener l'administration québécoise à réétudier sa politique en matière de sécurité minière, mais il a ajouté que la mine de Belmorat avait été inspectée 15 fois depuis son ouverture l'an dernier.

«Ce qu'il nous faut, ce ne sont peut-être pas plus d'inspections, mais plus de contacts entre les mineurs, les compagnies minières et l'État.

«Rien n'indique que nous aurions pu prédire ce qui s'est produit», a dit le ministre.

À PARTIR DE LUNDI

Comptes d'épargne: baisse des taux d'intérêts

■ TORONTO (d'après CP) — Les taux d'intérêts payés par la plupart des banques à charte canadiennes sur les comptes d'épargne subiront une baisse sensible à partir de lundi, sous l'effet de la baisse récente des taux d'intérêt sur les prêts.

La Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Toronto-Dominion et la Banque de Nouvelle-Ecosse ont annoncé hier qu'elles abaissaient leur taux d'intérêt sur les comptes d'épargne sans privilège de cede de 12.5 à 10 pour cent.

Quant à l'intérêt payé sur les comptes d'épargne à intérêt quotidien, la Banque de Montréal l'abaissera de 12 à 9.5 pour cent, la Banque Royale de 11.75 à 9.25 pour cent, la Banque To-

ronto Dominion de 12.25 à 9.75 pour cent et la Banque de Nouvelle-Ecosse de 11.5 à 9.5 pour cent.

Entre-temps, la quasi-totalité des banques américaines se sont alignées hier sur un taux d'intérêt de base de 14 pour cent.

Un nombre important de grandes banques avaient déjà suivi, au cours des derniers jours, l'exemple donné au début de la semaine par la «Morgan Guaranty Trust» et abaissé leur taux de base à 14 pour cent.

Dans les milieux financiers, on croit généralement que le mouvement de désescalade des taux d'intérêt pourrait se poursuivre encore, en raison notamment du ralentissement de l'activité économique et du desserrement progressif des contrôles sur le crédit.

VOLVO

Vente & Location

L'alternative pour les années 1980

Confort • Sécurité • Économie

à partir de

\$8,495⁰⁰*

10.8 litres par 100 km. avec essence régulière (Selon le Guide sur la consommation de carburant de Transport Canada)

VENEZ FAIRE UN ESSAI SUR ROUTE

*VOLVO 1980 DL 2 portes

4 vitesses, Transport et préparation en sus

JACAUTO LTEE

3612, boul. St-Jean

Dollard-des-Ormeaux

2 rues au nord du centre d'achat Fairview

626-8120

Pierre Foglia

Au piano Richard Desjardins chômeur



Richard et son bébé kangourou Benjo.

■ J'ai entendu parler pour la première fois du groupe «Abbittibi» par d'autres musiciens. C'est rare que les musiciens disent du bien d'une autre musique que la leur, ils en arrachent assez avec leur propre publicité pour perdre leur temps à faire celle des autres...

Pourtant, depuis que «Abbittibi» a donné un show au Café-Campus il y a deux ou trois semaines, la rumeur court, soutenue par les vieux qui ont vu le «Ville-Emard», «Toubabou», «Manège», «Octobre» et «Fiori»: «Abbittibi, c'est le groupe qui va pogner au Québec dans un an».

Je n'ai pas vu le show du Campus. Et comme il n'y a pas encore de disque, je serais bien embêté de vous donner la couleur du son d'Abbittibi. Je n'ai entendu qu'une tonne sur cassette avec une enregistreuse qui griçait, et je serais tenté de vous dire que c'est une musique garochée, pas «tight» du tout, faite pour le plaisir, pour le fun de jouer ensemble. Si c'est bien ça, alors c'est possible que ce soit du neuf.

Le rock québécois à quelques exceptions près (Offenbach, Francoeur, Marjolaine de Corbeau, Plume), le rock québécois depuis quelques années c'est surtout le rock d'Outremont, avec des nostalgies de conservatoire dans les solos de guitare. Un rock qui cherche surtout à se prouver des choses techniques, le «bien fait» avant ce «mal de dire» qui nous ressemble pourtant tellement mieux...

Notre rock est si «cute» qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce que le neuf, le rafraichissant nous vienne d'aussi loin que l'Abbitibi.

Pas étonnant non plus, et plutôt rassurant la réponse de Richard Desjardins, le pianiste d'Abbittibi à la question:

— A quoi elle ressemble votre musique?
— Bof, y'a un peu de tout. Du western, du punk, du blues... franchement je ne suis pas capable d'en parler. On la joue, on a du fun, on souhaite que le monde en ait aussi en nous écoutant... qu'est-ce que tu veux que je te dise d'autre?

On était à la cafétéria de LA PRESSE. Richard Desjardins, accompagné de son ti-cul Benjo (16 mois) était venu m'apporter la cassette dont je parlais tantôt. Une sacrée belle tête de gars. La trentaine Nature, sans coiffeur, sans rasoir, les dents croches et jaunes et là où il en manque une, un gros trou dans le sourire.

Benjo founait partout, son père courait après, l'entrevue faisait des bonds, j'avais l'impression d'interviewer un kangourou qui passait son temps à remettre son petit dans sa poche. J'ai fini par prendre le petit sur mes genoux, je lui ai donné mon briquet à sucer et on a pu parler quelques minutes. C'est qui «Abbittibi», ça a commencé où, comment, où ça s'en va?

Au début, il y a dix ans, c'était quatre gars qui jouaient dans les hôtels de Rouyn. Ensuite, ils ont écumé le nord de l'Ontario. Mille métiers, mille misères. Ils sont arrivés en ville il y a deux ans. Un violoniste et un sax se sont joints au groupe. Encore mille métiers et mille misères. L'avenir on n'en parle pas, le présent est assez préoccupant comme cela. S'il y a un disque ce ne sera pas avec une grosse compagnie. Comme ils n'ont rien à perdre, si par hasard il y avait à gagner, ils aimeraient que ça tombe dans leurs poches. Ils jouent en français, en anglais, peut-être en espagnol bientôt. Ils jouent ce qui leur plaît, ici et là, où on les demande. La prochaine fois que vous pourrez les voir, ce sera à la salle des Polonais, rue Prince-Arthur (en face le restaurant «Prince-Arthur»), vendredi et samedi prochains.

Je vous les présente comme je les connais, c'est-à-dire presque pas.

Au piano donc, Richard Desjardins. Chômeur. Travaille parfois dans le cinéma (a réalisé un film que les critiques ont bien aimé: «Comme des chiens en package...»). Il a au moins un enfant, celui que j'ai vu. Sa femme est waitress, il me l'a dit.

À la basse, Rémi Perron. Chômeur.

À la guitare, Médéric Lozier. Sur le Bien-être social.

Aux drums, Michel Jetté. Employé à l'aréna de Boucherville.

Au sax, Michel Vandette. J'ai oublié de demander ce qu'il faisait, mais je sais qu'il joue aussi pour le Pouet-Pouet Band.

Au violon, Théo Bush, un Allemand débarqué il y a six mois, le punk de la gang, gagne parfois sa vie en accompagnant un magicien.

Pas plus que vous, je ne peux mettre un visage sur ces noms-là. Mais ce n'est pas grave, ça reste un très bon portrait de musiciens québécois... Il n'y a pas 36 façons de faire de la musique au Québec, il y en a deux. Jouer celle des autres et gagner à peu près sa vie. Jouer la sienne et tripper fort sur les nouilles au fromage Kraft.

Si j'ai bien compris ce que m'a raconté Richard Desjardins, «Abbittibi» a choisi la deuxième manière. Comme bien d'autres d'ailleurs. Ce qui m'a semblé neuf, cependant, c'est que ce groupe n'a pas l'air de se poser, comme bien d'autres, ce genre de question: «Pourquoi je serais en santé si je fabriquais des couvercles de bol de toilette, mais que j'ai souvent mal aux dents parce que je fais de la musique?»

Remarquez que ce n'est pas une mauvaise question. Mais la réponse se joue bien mal à la guitare...

«High Times»

Ça fait très très longtemps que je n'ai pas parlé de baseball. Je

me vante comme rédacteur sportif de n'avoir jamais vu jouer les Expos au cours des six dernières années, et j'affirme encore que c'est le sport le plus crétin de la terre, mais il y a un bonhomme qui plaît de plus en plus dans ce sport-là, et c'est Bill Lee.

Au début, sa réputation de flyé m'achalait. Je le soupçonnais d'en mettre beaucoup pour la galerie. Et puis un jour je me suis rendu compte qu'il était vraiment flyé, je veux dire qu'il n'épatait pas, qu'il voulait vraiment changer... Dans l'oreille des chroniqueurs de baseball, qui sont les êtres les plus straights du monde, les paroles de Bill Lee passent évidemment pour élucubrations d'hulublerlu, d'ailleurs si jamais ils le soupçonnaient d'être sincère, ils ne lui parleraient plus...

Bill Lee raconte dans une entrevue à la revue High Times (1) (numéro de juillet) ses démêlés avec le commissaire du baseball, Bowie Kuhn qui lui a déjà imposé une amende de \$250 pour avoir déclaré qu'il faisait usage de marijuana...

Lee commence par dire que si Kuhn imposait la même amende à tous les joueurs de baseball qui prennent de la dope, il deviendrait vite très riche.

«J'ai payé, ajoute-t-il, mais je n'ai pas envoyé l'argent à Kuhn, il aurait servi à une quelconque campagne de réhabilitation de Nixon.»

Ce qu'il pense de la drogue: «Oui il y en a trop dans le baseball. Surtout la caféine, la nicotine et l'alcool. La cocaïne? Les joueurs en prennent avec leurs «Cheerios» le matin. Tant que ça ne les empêche pas de jouer, c'est sûrement meilleur pour leur santé que le café...»

Toute l'entrevue est sur ce ton de franchise ironique. Une dernière concernant la dope à Montréal: «Des fans m'ont déjà lancé des morceaux de hasch. It was nice. Je me sentais comme un matador qui reçoit des chapeaux. Bravo, good game.»

Je vous recommande les deux. L'article. Et Bill Lee.

(1) «High Times» est une revue mensuelle publiée à New York, format du «Times», aussi bonnes photos, même présentation que le Times, mais qui se spécialise dans une certaine botanique. Genre d'article qu'on y trouve: «The Times second annual pot awards», dans lequel il est dit, par exemple, que dans la catégorie internationale, le Cambodgien ne souffre aucune comparaison, même pas avec le plus rouge des Colombiens. C'est toujours bon à savoir.

De Cotret nommé à la Banque Nationale

■ L'ancien ministre conservateur de l'Industrie et du Commerce, M. Robert De Cotret, a été nommé premier vice-président et directeur général du développement à la Banque Nationale du Canada. Cette nomination a été confirmée, hier, par le président de cette institution financière, M. Michel Bélanger.

«M. De Cotret rejoindra la banque d'ici quelques jours et sera responsable du marketing, des analyses économiques et de la planification de l'entreprise et se rapportera directement au président», a confié M. Bélanger, au cours d'une brève conversation téléphonique.

L'ancien ministre de l'éphémère gouvernement de M. Joe Clark, avait accédé au cabinet après avoir été nommé au sénat canadien le 5 juin 1979. Il avait d'abord été élu à la Chambre des communes à une élection partielle dans la circonscription de Ottawa-Carleton, le 16 octobre 1978, pour être ensuite défait par un autre ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, M.



ROBERT DE COTRET

Jean-Luc Pépin, à l'élection générale de mai 1979.

M. De Cotret avait vainement tenté sa chance à l'élection de février 1980 dans le comté de Berthier-Maskinongé.

CONFLIT À LA CECM

Pas de progrès prévu en fin de semaine

■ Aucun développement n'est prévu durant le week-end relativement au conflit qui, depuis le 16 mai dernier, empêche quelque 100.000 élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal de fréquenter l'école.

PIERRE BELLEMARE

Cependant, l'enquêteur Lucien Bouchard devrait faire rapport lundi, croit-on, de sa tentative de règlement, à moins qu'une entente impromptue n'intervienne d'ici là.

La CECM a tenu, comme pré-

vu, une séance régulière et son président, M. Luc Larivée, n'a fait aucun commentaire particulier concernant le conflit, qui inquiète plus d'un enfant et plus d'un parent à l'approche de la fin de l'année scolaire.

Entre-temps, l'enquêteur Bouchard avait mis sur un pied d'alerte hier, en après-midi, les deux parties, la CECM et l'Alliance des professeurs de Montréal, pour les convoquer éventuellement à une réunion, conjointe ou séparée, selon l'évolution des événements. Mais rien ne laissait croire en fin de soirée à la convocation de cette ultime réunion.

RENAULT

Grand choix de modèles 80 Réelles aubaines!

Pour faire une bonne affaire venez sans tarder chez

MONTRÉAL DAUPHINE LTÉE

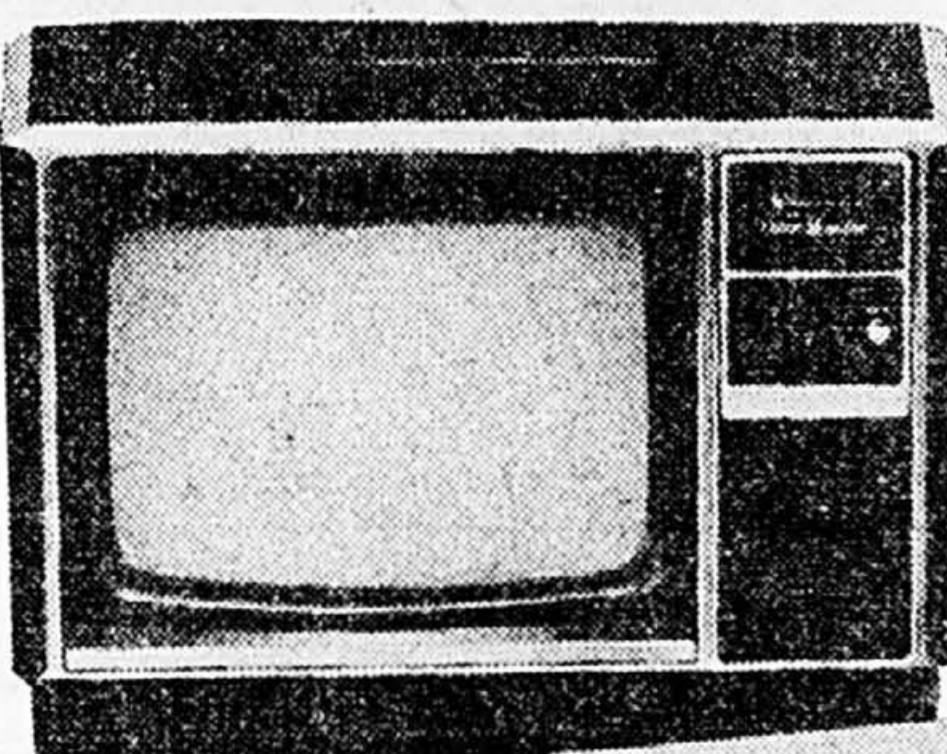
12050, boul. Laurentien (au nord de Canadair) 331-6130

Ouvert de 10h à 18h

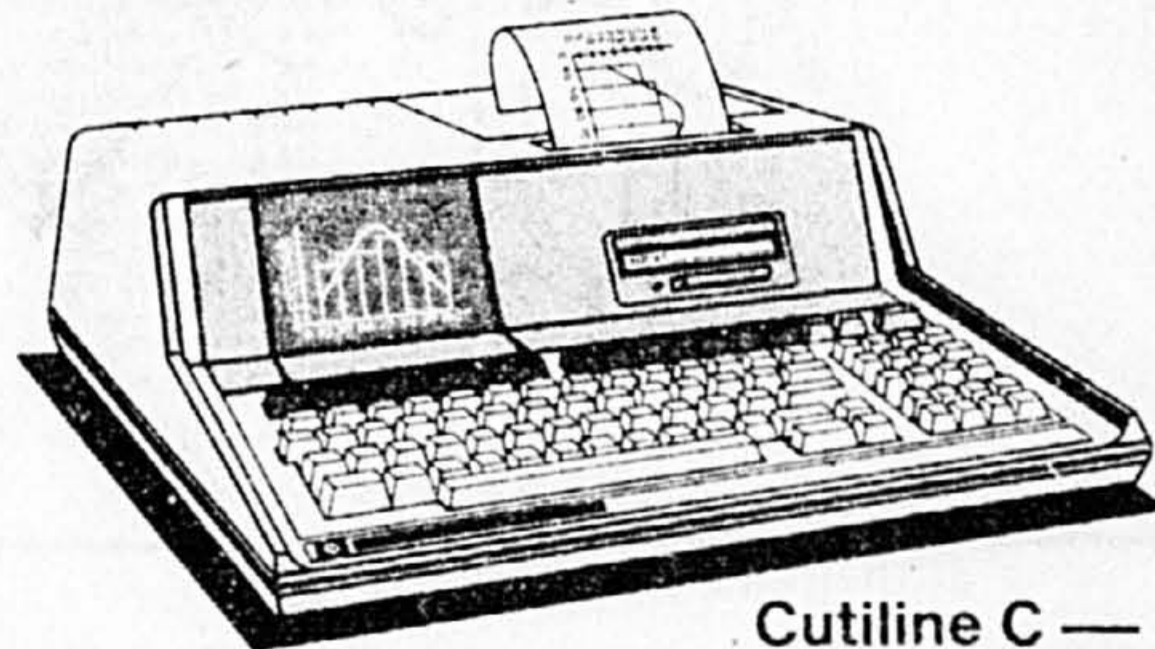
RENAULT RENAULT

COMPUCENTRE

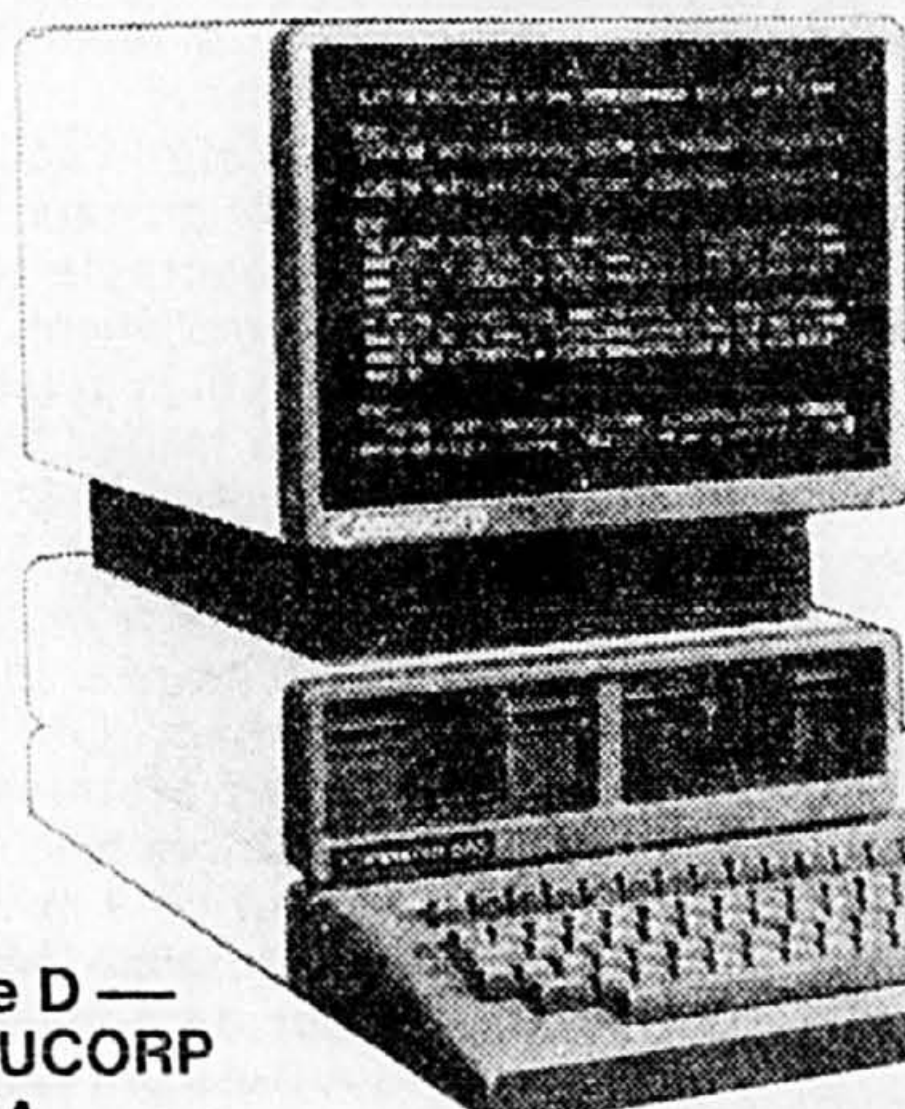
LE MAGASIN D'ORDINATEUR



Cutline A — T199/4



Cutline C — HP-85



Cutline D — COMPUCORP OMEGA



Cutline B — APPLE II

Lorsque vient le temps de choisir un ordinateur personnel, que ce soit pour gérer vos affaires, pour vous assister dans votre profession ou pour des fins pédagogiques ou de loisir, il faut passer chez Compucentre. Notre personnel de ventes se fera un plaisir de vous aider à choisir le système qui vous conviendrait.

Que ce soit votre premier or-

ordinateur ou que vous pensiez à ajouter des modules à un système que vous possédez déjà, Compucentre a en magasin les marques les plus prestigieuses de matériel et de logiciel. Parmi nos modèles les plus populaires, vous trouverez Apple II, T199/4, HP-85 et CompuCorp (un excellent système de traitement de mots et de gestion des affaires).

Les succursales de Compucentre sont situées à la Place Bonaventure et à la Place Ville-Marie. Un personnel amical vous y attend pour vous ouvrir les portes du monde fascinant des ordinateurs. Les ordinateurs font maintenant partie intégrante de la vie courante des années 80, et c'est chez Compucentre que vous trouverez le système qui vous convient.

Compucentre
Promenade des magasins
1, Place Ville-Marie
Montréal, Québec H3B 3Y1
866-0475

Compucentre magasin d'ordinateurs
Place Bonaventure
Montréal, Québec H5A 1G1
866-6292

CONDOMINIUM

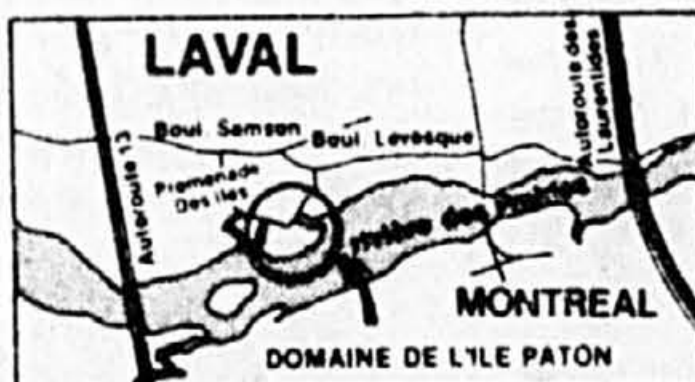
NOUVEAU PROJET

APPARTEMENTS
MODÈLES

avec taux d'intérêt de

11% pour le CHAMBORD / 12% pour le CHANTILLY

(pour une durée de 5 ans)



Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Îles.

4045, Promenade Paton
Île Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

«AH! LA BELLE VIE!»



**DOMAINE
DE L'ÎLE PATON**

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Trudeau veut des progrès rapides

Le premier ministre Trudeau croit que la réforme constitutionnelle doit montrer des signes tangibles de progrès d'ici six à dix mois, autrement le danger que vient de courir le Canada réapparaîtra avec plus de force.

Autrement, craint M. Trudeau, le gouvernement québécois, voulant y voir la preuve que le fédéralisme n'est pas renouvelable, pourrait faire la prochaine campagne électorale sur ce blocage constitutionnel, réclamer un nouveau mandat et revenir à la charge avec son projet de souveraineté-association. Et celui-ci pourrait être d'autant mieux accueilli cette fois-là que le Canada anglais pourrait avoir perdu sa ferveur à l'égard de la réforme constitutionnelle pour retourner à ses préoccupations habituelles: le chômage et l'inflation.

Dans sa lettre d'invitation à la conférence préliminaire du 9 juin, M. Trudeau dit à M. Lévesque que tous les gouvernements concernés doivent au plus tôt donner aux Canadiens «des raisons de croire en notre capacité de changer rapidement ce qui peut l'être, si nous voulons (qu'ils) nous accompagnent fidèlement sur la voie longue et plus ardue d'une réforme globale de la constitution».

La manoeuvre est habile. Elle tend à forcer M. Lévesque à faire la preuve de sa bonne foi et à inciter le Canada anglais à ne pas se rendre parce que le danger, n'ayant pas été éliminé le 20 mai, pourrait renaître avec plus de force.

Il appert que le gouvernement Lévesque jouera un rôle plus actif que ne l'avaient laissé croire les déclarations de MM. Lé-

vesque et Charron la semaine dernière. Il serait à mettre au point un dossier formé des réclamations formulées par les gouvernements antérieurs et peut-être aussi de plusieurs éléments du rapport Pépin-Robarts et du livre beige du Parti libéral, comme l'avait laissé entendre M. Lévesque.

M. Trudeau a dit son désir de mettre à contribution MM. Clark et Broadbent afin de présenter une position fédérale commune lors des négociations. Dans une entreprise de cette nature il est indispensable que tous les partis politiques soient associés étroitement à l'élaboration de la position constitutionnelle de chaque partie prenante. Aussi M. Lévesque serait bien avisé d'impliquer les parlementaires de tous les partis dans le dossier québécois. Ce serait d'autant plus convenable et réalisable que le dossier du gouvernement

sera largement constitué des réclamations faites par ces partis quand ils étaient au pouvoir.

M. Trudeau a dit souhaiter qu'au cours des prochaines négociations les provinces ne s'adonneront pas au marchandage en revenant sans cesse avec de nouvelles revendications. Et au sujet du Québec il espère que le gouvernement soumettra une liste spécifique des conditions qui lui rendraient le fédéralisme acceptable si elles étaient agréées.

À cet égard il faut rappeler que dans le passé le mécontentement de M. Trudeau à l'égard du Québec prenait surtout sa source dans le fait que celui-ci ne fixait pas de limite à ses revendications et qu'on n'était jamais sûr qu'une concession n'entraînerait pas une autre réclamation. Depuis quelques années d'autres provinces ont adopté cette tactique qui con-

duit à la négociation permanente et à l'extinction des pouvoirs du gouvernement central si celui-ci n'y prend garde.

Si le Québec détermine une fois pour toutes ses revendications, il n'est pas dit pour autant qu'il aura gain de cause sur toute la ligne. Mais sa position sera prise au sérieux, surtout si elle a l'appui de tous les partis de l'Assemblée nationale. Alors les négociations auront des chances d'aboutir si tous les gouvernements font de même, et si la détermination, la bonne foi et le sens du compromis raisonnable ne font pas défaut chez les parties.

Mais toutes ces conditions peuvent-elles être remplies? On peut douter que des gouvernements soumis aux aléas du jeu électoral soient capables du désintéressement et du courage nécessaires dans une entreprise aussi difficile.

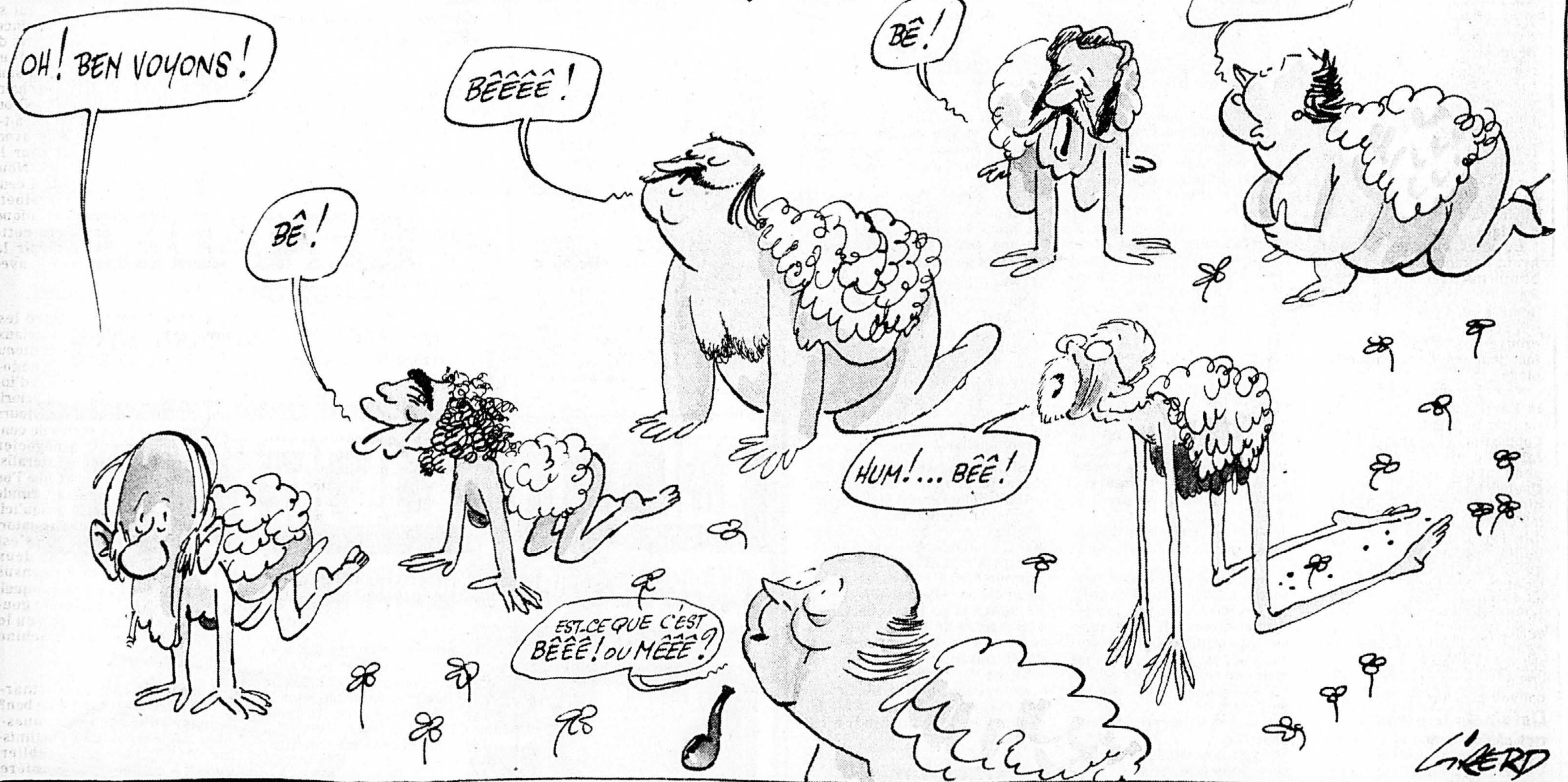
Le Québec et l'Ontario sont à la veille d'échéances électorales. Comment les gouvernements de ces provinces pourraient-ils l'oublier pendant ces négociations? Ce n'est pas pour rien que MM. Lévesque et Davis favorisent des négociations ouvertes au public.

Conscient de ce problème, M. Trudeau n'écarte pas la possibilité qu'une assemblée constituante doit prendre éventuellement le relais quand il s'agira de négocier l'épineuse question du partage des pouvoirs.

Peut-être est-il nécessaire de s'en remettre aux seuls hommes politiques pour la première étape afin de réaliser le plus tôt possible les réformes qui font plus ou moins le consensus à ce jour. Quant au reste, je doute qu'on puisse éviter de recourir à une assemblée constituante.

MARCEL ADAM

TRUDEAU CRAINT UN REGAIN DU PQ -



Droits réservés

Tout le monde est important: il s'agit de s'en convaincre

Jeudi, dans une cour intérieure de la rue Saint-Paul, à Montréal, on chantait: «Tout le monde est important...» À quelques kilomètres de là, à Saint-Hubert, des étudiants anglophones et francophones se préparaient à la guerre: pour terminer le référendum à coups de pierre ou de chaises. Ce n'est pas encore aujourd'hui que «le pays va être en fête...»

Cet affrontement d'étudiants, à la suite d'un référendum encore très frais, peut prendre l'allure d'un fait divers: ce n'est pas la première fois que des étudiants se disputent et que des groupes ethniques s'opposent l'un à l'autre. Des batailles de rue, ça existait au temps de mon enfance, dans les rues de l'est de Montréal ou dans les coins plus durs de Verdun. Mais aujourd'hui, ces batailles deviennent symboliques: elles représentent un pauvre sens de la défaite ou de la victoire, elles illustrent un symbole et perpétuent l'opposition. Surtout, elles manifestent la haine et le rejet des autres.

Ce n'est pas le temps de s'alarmer. Mais espérons qu'il se trouve des parents et des professeurs capables de faire comprendre à ceux dont ils sont encore responsables que la

démocratie a d'autres moyens que la guerre pour s'exprimer et que la haine n'a jamais convaincu personne d'une seule idée noble. Plusieurs observateurs avaient prévu que la violence pourrait éclater au lendemain du référendum. On a assez de l'entendre dans la bouche de plusieurs; il faudrait tenter d'éviter les gestes.

Dans ce sens, le thème de la fête du 24 juin prend de nouvelles dimensions: «Tout le monde est important» doit bien signifier que chacun mérite au moins le respect. On dirait que le comité de la fête veut directement interpellé ceux de Saint-Hubert ou d'ailleurs qui ont choisi pour slogan des termes de mépris.

Il est possible que le 24 juin pourra penser quelques plaies, pour nous rappeler ce que nous sommes, pour nous élever au-delà des divisions et nous réunir dans la fête sinon dans l'option.

Pour cela, il faudra éviter quelques écueils qui paraissent, encore cette année, vouloir absolument s'imposer.

À toujours vouloir éviter de parler de la Saint-Jean, on fausse l'origine de la fête, on se coupe des sources et l'on renie le passé. Dommage qu'une fête qui se veut nationale s'efforce

de perdre la mémoire aussi brusquement.

On veut mettre l'accent sur la qualité plutôt que sur la quantité, sur le spectacle plutôt que sur le rassemblement. Pourtant, il y a encore bien peu de temps, on criait de toutes les façons qu'il fallait cesser d'être spectateurs, qu'il fallait passer à l'action et bâtir sa fête, non pas seulement à Montréal mais dans tout le Québec, qu'il fallait se réunir pour fraterniser et non s'isoler devant sa télé. Il semblerait que tout cela ne soit plus vrai. C'est possible. Mais il faudrait éviter de condamner ce que les autres ont fait dans le passé pour ne pas se faire condamner par d'autres l'an prochain.

Il paraît que Radio-Canada transmettra le spectacle en direct des Plaines d'Abraham. Vraiment, pour célébrer la survie d'un peuple, on pourrait trouver un lieu qui rappelle de meilleurs souvenirs. À moins que ce soit pour donner un nouveau nom à ces Plaines de souffrance. Même là, on trouve difficilement le goût de célébrer. Car le «Je me souviens» signifiera plus la vengeance que la persévérance. Et le «Tout le monde est important» aura un goût de fiel.

JEAN-GUY DUBUC

Pour l'Iran les otages peuvent toujours attendre

Les otages américains sont prisonniers de l'Iran depuis le 4 novembre dernier. Les saisons se suivent sans apporter de solution à une situation à laquelle les Américains, M. Carter en tête, ne se résignent pas, tandis que les Iraniens, de leur côté, ne sont pas pressés.

À la fin de février, des optimistes parlaient d'une fin prochaine. Ces prévisions ont été déjouées. L'optimisme était fondé en partie sur l'impression que les étudiants qui ont occupé l'ambassade américaine de Téhéran ne représentaient rien, qu'ils ne bénéficiaient d'aucun support dans la population. Cette estimation s'est révélée fautive.

Quant on voit les déclarations de l'imam Khomeiny remontant à plusieurs mois on s'aperçoit qu'hier, pas plus qu'aujourd'hui, il ne parlait des otages américains.

On lui a attribué fréquemment des opinions qu'aucune déclaration textuelle de sa part ne venait soutenir ou infirmer. Dans son plus récent message au Parlement iranien, il ne parle pas des otages. Il invite son monde à se montrer vigilant autant vis-à-vis des influences émanant des pays communistes que des puissances occidentales.

Cela non plus n'est pas nouveau. Ce langage, il le tenait au mois de février.

Le Président Carter semble attendre du Parlement la remise en liberté des séquestrés. Il ne peut pas faire autrement, parce que les Iraniens eux-mêmes ont dit que toute initiative devrait venir de cette instance.

Étrange parlement, composé surtout de théologiens, au milieu desquels un «laïc» comme Bani-Sadr est très minoritaire.

Les indications sur ce que pourrait être l'avenir proviennent surtout de bulletins publiés par des groupes d'activistes. C'est ainsi que des zéloteurs persistent à demander que les Américains soient traduits devant les tribunaux sous l'accusation d'espionnage. Par ailleurs, certains parlent ouvertement d'une sorte de troc en vertu duquel les otages seraient remis en liberté, moyennant le transfert à l'Iran de tous les avoirs du shah et le déblocage des sommes gelées par les banques à la demande du gouvernement américain.

De l'argent contre des vies humaines? Ces pensées répugnent. Et si le Président Carter était acculé à un troc pareil comme au seul recours qui lui

reste pour sauver les siens, il regretterait sans doute de n'avoir pas consenti à «confesser», comme l'Iran l'exigeait, quelques fautes passées de son gouvernement (plus exactement de ses prédécesseurs) comme l'admission qu'effectivement Washington a imposé le shah en 1953.

Les États-Unis ont tout de même perdu un peu de l'avantage moral qu'ils détenaient dans cette affaire pénible, depuis le coup de force avorté du 1er mai. Cette faille n'a pas échappé à la Cour internationale de La Haye qui, pour le reste, donne formellement tort à l'Iran.

Pour le Président Carter et sans doute pour l'opinion publique également, l'Iran est une blessure beaucoup moins supportable que l'invasion russe de l'Afghanistan. Le caractère particulièrement corrosif de l'attaque iranienne contre l'honneur américain, l'échec de toutes les missions parties à la recherche d'une solution raisonnable, l'excitation naturelle liée à la campagne électorale font que si Khomeiny croit avoir l'éternité devant lui, l'impatience américaine peut encore prendre des formes qui ne seront rassurantes pour personne.

GUY CORMIER

Le gouvernement péquiste sera un négociateur coincé

■ Au moment où le gouvernement Lévesque s'apprête à négocier le renouvellement du fédéralisme, même théoriquement sur la base de l'égalité, on doit se demander si cette ronde de pourparlers n'est pas, d'une certaine manière, piégée contre lui. Advenant un blocage des négociations, le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, et ses homologues provinciaux pourraient blâmer le gouvernement péquiste pour avoir fait échouer l'entreprise de renouvellement. La prochaine élection provinciale se ferait alors sur le thème suivant: donnons une chance au Parti libéral du Québec comme négociateur.

On constate, bien sûr, que tel n'est pas le scénario auquel le premier ministre Trudeau s'attend publiquement. Il affirme plutôt, à l'intention du Canada anglais et pour démontrer sa bonne foi, qu'un piétinement des discussions sur le renouvellement du fédéralisme fournirait directement des munitions au Parti québécois pour sa prochaine campagne électorale. Tel est d'ailleurs le déroulement qu'espèrent certains stratèges péquistes mais rien ne nous assure que les événements se passeront comme ils le désirent.

Tout ceci veut dire que le gouvernement péquiste n'a pas une très grande marge de manoeuvre au cours de ces négociations. Il ne peut guère prendre l'initiative du jeu et il doit attendre les propositions de ses interlocuteurs dans une attitude d'ouverture. Devant des concessions mineures, il ne pourra frapper le poing sur la table ou surenchérir avec une liste d'exigences plus fortes. Il devra se résigner à accepter, pour cette fois, en autant que les modifications visées ne comportent pas un inconvénient grave et clair pour le Québec dans l'avenir.

Le gouvernement péquiste, avant de mobiliser l'opinion publique québécoise contre Ottawa, aura une évaluation très délicate à effectuer. Par ailleurs, s'il accepte les offres, il fait la preuve que le fédéralisme peut fonctionner et il se trouve pris au piège.

Faut-il croire pour autant que le Parti québécois devrait retourner le plus tôt possible dans l'opposition et approfondir, étoffer son projet d'indépendance pendant que le Parti libéral du Québec ferait le véritable et ultime test du fédéralisme renouvelé? C'est là une idée qui s'accrédite de plus en plus chez certains militants péquistes: ils souhaitent qu'on laisse le Parti libéral du Québec s'embourber dans des négociations constitutionnelles stériles ou produisant des fruits dérisoires pour le Québec. Pendant ce temps, le Parti québécois se régénérerait dans l'opposition et reviendrait ensuite au pouvoir plus fort que jamais.

Défait sur le premier article de son programme

En bonne logique parlementaire, le gouvernement péquiste a été défait sur une des principales propositions qui justifient son existence, voire même le premier article de son programme concernant la souveraineté-association. M. Joe Clark fut renversé aux Communes sur des questions beaucoup moins fondamentales. Mais, fort heureusement, le ministre Claude Morin avait fait inscrire un autre objectif (à l'article 10 du chapitre 2) dans le programme péquiste: «Promouvoir le plus

possible l'autonomie du Québec au cours de la période restant à passer sous le régime politique actuel». Techniquement cela atténue les choses.

Même s'il peut paraître stratégiquement adéquat, le retour du gouvernement péquiste dans l'opposition, surtout s'il devait se faire rapidement, comporterait des inconvénients graves pour la société québécoise. Le Parti libéral du Québec, sous la direction de M. Claude Ryan, ne s'est donné absolument aucun programme économique et social. Tout ce que le chef du PLQ a laissé entrevoir c'est qu'il fallait mettre un terme au changement, qu'il était temps de consolider les acquis. Bref une attitude philosophique de droite. Il faut tout de même un projet social plus précis pour assumer la direction d'une province.

Loi d'avoir épuisé son programme

A cet égard, le Parti québécois a mis en vigueur plusieurs des réformes qu'il avait proposées à la population (assurance-automobile, zonage agricole, loi anticrèches, etc.) mais il est loin d'avoir épuisé son programme. Une arrivée rapide de l'équipe de M. Ryan au pouvoir donnerait non seulement lieu à une grande improvisation mais aussi au

freinage de réformes déjà engagées. Que deviendrait, en effet, le projet de santé et sécurité au travail sous l'administration d'un parti qui a déjà reçu aussi explicitement l'appui du Conseil du patronat? Que deviendrait la Charte du français, que le chef du PLQ, M. Claude Ryan, s'est engagé à rouvrir?

Que l'élection vienne le plus tard possible

En réalité, il est possible que le Parti québécois n'ait guère le choix et que la population ait à décider, lors de la prochaine élection provinciale à caractère post-référendaire (par l'effet d'entraînement), qui de MM. Ryan ou Lévesque serait le meilleur interlocuteur face au Canada anglais pour les négociations de la dernière chance afin de renouveler le fédéralisme. Mais il vaut sans doute mieux que cette élection vienne le plus tard possible, pour le Parti libéral du Québec, dans un congrès d'orientation, articule un véritable programme social et pour que le Parti québécois, au contact des négociations, ait le temps de réfléchir sur son option souverainiste.

Faudra-t-il abandonner celle-ci? On ne voit guère pourquoi. L'idée de souveraineté-association pourrait être conservée, non seulement comme carte de re-



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

change pouvant retomber sur la table en cas d'échec des négociations, mais aussi comme autre vision de l'avenir du Québec, comme alternative si les accords de fédéralisme s'avéraient impossibles ou néfastes. Mais le Parti québécois a toute une réflexion à faire sur le contenu de son option, ses mécanismes de fonctionnement et sur les raisons qui ont fait que les jeunes de 18-20 ans n'ont pas appuyé le oui autant que ceux de 20 à 35 ans. Le gouvernement péquiste n'a pas su mobiliser une bonne partie de sa clientèle naturelle.

Le Parti québécois deviendrait-il plus étapist, selon la démarche qu'avait d'abord suggérée M. Claude Morin, ou tiendra-t-il désormais à «appeler les choses par leur nom», comme le proposait récemment M. Louis O'Neil. Les instances de la formation auront à en décider au cours des prochains mois.

Avant la conférence de «l'autre dernière chance...»

■ Il y a plusieurs bonnes raisons qui poussent le premier ministre Trudeau à forcer dans les plus brefs délais l'accouchement d'un début de fédéralisme renouvelé, la première étant que la position de force dont il jouit depuis le référendum québécois pourrait fort bien se révéler éphémère.

Il a donné une de ces raisons dans sa lettre d'invitation aux premiers ministres du Canada pour la rencontre exploratoire du 9 juin: ne pas rater la chance historique de «rebâtir les fondations de la confédération et récrire l'entente qui régira notre avenir et celui de nos enfants». Il leur faisait savoir que sans cela, la menace du souverainisme québécois, qui vient d'être momentanément écartée, «surgira de nouveau, rapidement, et avec encore plus de force».

réforme proposée par le PLQ va beaucoup trop loin dans le sens de la décentralisation pour pouvoir se concilier avec les exigences du «gouvernement central fort» de M. Trudeau.

Séparatisme économique

Profiter du choc post-référendaire, pour le gouvernement Trudeau, c'est aussi dénoncer comme une forme insidieuse de souveraineté-association les revendications économiques de l'Albertain Peter Loughheed et du Terre-neuvien Brian Peckford; Deux ministres qui ont l'oreille du premier ministre Trudeau et qui ont, ces jours derniers, donné une idée de l'esprit dans lequel le gouvernement allait faire face à ce front de revendications jugées à Ottawa tout aussi «séparatistes» que celles du Québec.



PAUL LONGPRÉ

(de notre bureau d'Ottawa)

En conférence de presse, jeudi, M. Trudeau s'est fait plus politique. Il y a à Québec, a-t-il dit, en substance, un gouvernement péquiste qui ne manquerait pas d'utiliser comme ballon électoral une autre pénible séance de piétinement constitutionnel... Il faut bien comprendre que dans l'esprit des fédéralistes, ceux d'Ottawa et ceux de Québec, la bataille référendaire a été une sorte d'élection «primaire» en vue du renversement du gouvernement Lévesque.

Livre beige? Non merci

L'aspirant-premier ministre Claude Ryan avait manifesté le désir que les pourparlers constitutionnels ne soient entrepris qu'après les prochaines élections québécoises, puisque le gouvernement Lévesque ne peut à son avis négocier de bonne foi le renouvellement d'un fédéralisme auquel il ne croit pas. Il y avait là un message très clair à ses partenaires fédéraux du parapluie du «non», mais le message n'a pas été retenu.

Le premier ministre Trudeau a préféré miser sur le traitement de choc que la campagne référendaire a constitué pour la population canadienne. Au Canada, devait-il préciser jeudi, l'intérêt pour la réforme constitutionnelle n'est jamais «époustouffant ni soutenu». La «chance historique», a-t-il fait valoir, vaut pour «six à dix mois et non six à dix ans...»

Sans prêter aux fédéralistes d'Ottawa des intentions machiavéliques, il est clair qu'on veut à tout prix éviter d'avoir à entreprendre des négociations avec le Québec sur la base du «livre beige» de M. Ryan. Même si elle ne remet pas en cause le lien fédéral, comme le faisait la thèse de la souveraineté-association maintenant répudiée, la

Le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, a parlé de revendications régionalistes, excessives mettant en danger le marché commun économique canadien. Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, qui se bute ces temps-ci aux provinces productrices au sujet du prix du pétrole domestique, a sorti un argument-massue qui fera sans doute mouche dans les prochains débats constitutionnels. «Nous sortons d'un référendum, a-t-il dit, au cours duquel nous avons combattu fermement pour la cause d'un Canada uni. Nous avons infligé une défaite à ceux qui voulaient la souveraineté avec l'association économique. Nous n'avons pas livré cette dure bataille pour obtenir la souveraineté économique avec l'association politique.»

Avant d'avoir rencontré les premiers ministres provinciaux pour fixer le cadre et le contenu de la prochaine ronde de négociations, M. Trudeau refuse d'indiquer quelles seront ses priorités. Il répète ce qu'il a toujours affirmé avant ces sortes de conférences: Tout est à négocier pourvu que soit sauf le fédéralisme canadien. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la formule n'a pas fait merveille jusqu'ici. En février 1979, il y avait quatorze points sur la table. On s'est entendu en principe sur deux points mineurs, le consensus s'est quelque peu élargi sur quelques autres et l'éphémère gouvernement Clark n'a pas eu le temps de remettre la machine en marche.

Réussira-t-on à faire démarrer les négociations pour de bon? A juger sur le fond des questions, rien ne permet l'optimisme. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a eu depuis la dernière panne sèche deux élections fédérales, l'une néfaste et l'autre faste pour M. Trudeau, un premier ministre albertain plébiscité sur la question de l'autonomie énergétique et un référendum québécois sur la souveraineté-association. Tout cela fait que lorsque s'ouvrira cet été ou cet automne la conférence de «l'autre dernière chance», selon l'expression humoristique et désabusée de René Lévesque, il y aura autour de la table onze chefs de gouvernement ayant rendez-vous avec l'histoire.



Les premiers ministres Lévesque et Trudeau montrent un certain sourire lors de la conférence fédérale-provinciale à l'automne de 1978.

LES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Un demi-siècle de patience

■ Au rythme où s'améliore la situation de la femme dans la Fonction publique fédérale il faudra près d'un demi-siècle avant que celle-ci ne détienne une proportion des postes comparable à son importance numérique dans la population.

Cette année, par exemple, on a embauché plus de femmes que d'hommes dans les postes de haute direction de la machine administrative. Elles n'étaient que 40 à ce niveau et elles sont maintenant 50. Les hommes sont encore détenteurs de 1.289 postes, soit 96,3 pour cent.

Encore aujourd'hui elles se retrouvent surtout dans les emplois dits féminins, sciences infirmières, bibliothéconomie, secrétariat, sténographie et autres positions de ce type. Par ailleurs les hommes détiennent tous les postes de dentistes, 94 pour cent des postes d'architecture et d'urbanisme, 90 pour cent des postes de médecins, 99 pour cent des postes de gestion, 98 pour cent des postes de navigations aériennes et 1,6 pour cent des postes de sténo-dactylo.

Même au ministère de la Santé et du Bien-être de Monique Bégin, il n'y a que six femmes parmi les tenants des 114 postes de cadres supérieurs, alors que 20 ministères et agences ne

comptent aucune femme au nombre des membres de la haute direction.

Ce tableau peu reluisant de la situation de la femme dans l'administration gouvernementale ne décourage pas la seule femme qui siège à la Commission de la fonction publique, Mme Anita Szlczak. On ne peut être satisfaite du progrès relatif obtenu dit-elle, mais on avance...

Le recrutement s'accélère, note la Commission, puisque l'an dernier 49 pour cent des nouveaux fonctionnaires étaient des femmes alors que celles-ci n'occupent que 31 pour cent des postes. De plus, 43 pour cent des promotions ont été accordées à

des femmes, ce qui dépasse également leur participation à la Fonction publique.

Une ombre au tableau cependant, reconnaît Mme Szlczak, les femmes quittent leurs emplois, en beaucoup plus grand nombre que les hommes. Le taux de départ était de 47 pour cent l'an dernier, ce qui se rapproche de leur taux d'entrée dans l'appareil gouvernemental.

De nombreuses mesures ont été prises pour que les femmes aient accès à tous les postes et puissent poser leur candidature avec des chances égales. On a mis sur pied des cours de formation et de perfectionnement et ouvert les jurys de sélection aux femmes, mais cela n'est pas suffisant.

D'autres proposent maintenant d'accorder des périodes d'absence aux femmes (jusqu'à 5 ans) pour qu'elles puissent élever leurs enfants et retourner à leur emploi. On songe également

à faciliter la réinsertion des fonctionnaires dans les services gouvernementaux d'une autre ville advenant que le conjoint soit tenu de déménager.

Discrimination

Au-delà de cette exclusion des femmes de certains emplois il existe une autre forme de discrimination qui, bien que repérée depuis longtemps, ne fait que commencer à être combattue par la loi et les syndicats. Il s'agit du droit au même salaire pour l'accomplissement de tâches comparables.

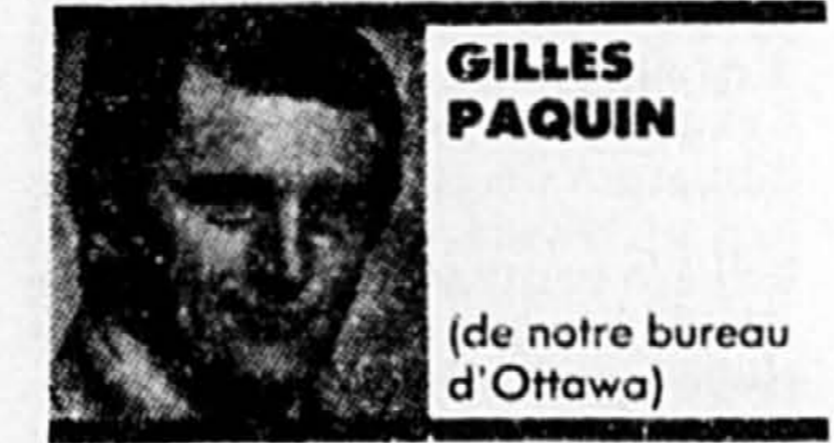
L'hiver dernier un premier groupe d'infirmières du service fédéral des pénitenciers obtenaient gain de cause auprès de la Commission des droits de la personne qui déclarait qu'on exerçait de la discrimination envers le personnel féminin de ces institutions. Ces infirmières viennent d'être suivies par un contingent beaucoup plus important de 3.000 femmes qui consi-

déraient leur traitement injuste.

Il y a quelques jours, la Commission des droits de la personne reconnaissait que ces 3.000 employées faisaient aussi l'objet de discrimination de la part de l'employeur (l'Etat fédéral) et que le Conseil du trésor devait négocier avec le syndicat pour leur accorder un traitement comparable à celui des hommes.

Ces ajustements salariaux pourraient coûter quelque \$7 millions en rétroactivité à Ottawa et encore davantage si le syndicat entreprend une analyse systématique des conventions collectives.

L'égalité des femmes dans la Fonction publique semble progresser plus vite lorsqu'elles décident de faire jouer la force syndicale. Il leur reste maintenant à faire jouer leur force politique au parlement. S'il est lent d'effectuer des changements dans l'appareil administratif, le conseil des ministres pourrait au moins nommer une proportion égale de femmes dans les postes où il a le pouvoir de le faire. Ce sont les ministres qui nomment les juges, les membres des commissions gouvernementales, les directeurs des sociétés d'Etat et une foule d'autres fonctionnaires, à eux de lancer le mouve-



GILLES PAQUIN

(de notre bureau d'Ottawa)

Dans l'ensemble, la fonction publique d'Ottawa compte 92.000 femmes, soit 34 pour cent des

CONFLIT CECM-ALLIANCE

Maladresse et intransigeance

Alors que la Commission des écoles catholiques de Montréal et ses professeurs en grève se sont écrits de longues pages, dans les journaux, sans pour autant arriver à se comprendre, il serait bien illusoire que le public y retrouve son latin.

On parle beaucoup de «capacité» d'un enseignant à occuper un poste quand le sien est aboli faute d'élèves. La CECM assure qu'elle ne veut pas voir n'importe quel enseignant n'importe où. L'Alliance des professeurs réplique que les bases déjà inscrites dans la con-

vention provinciale et les règles suggérées par le conciliateur sont suffisamment étroites pour assurer la compétence.

Mais comment en est-on arrivé à ce blocage sur la compétence? Rappelons d'abord que les négociations avec les enseignants se font en deux temps: d'abord, provinciale, où la CEQ (et l'association protestante) représentant tous les enseignants des commissions scolaires établissent avec les représentants de ces commissions scolaires (par leur fédération) les règles gouvernant les conditions de travail des quelque 70.000 enseignants de la province.

La sécurité d'emploi, la tâche, l'ancienneté, les griefs, les salaires, etc. sont des points qui sont négociés provincialement. Mais pour répondre aux exigences des employeurs locaux, que sont les commissions scolaires, et des syndicats locaux, il reste à négocier, dans chaque milieu, une quinzaine de points selon des modalités propres à ces milieux.

Ces questions vont des congés sans solde aux sanctions disciplinaires, en passant par le calendrier scolaire et les objets de participation. Mais on discute également, au niveau local, les règles de distribution des tâches et les critères et procédures d'affectation, de mutation et de réaffectation des enseignants. Et c'est ici qu'on touche des points chauds.

Les enseignants veulent le plus possible colmater les brèches qui permettraient des décisions arbitraires de la part de leur employeur. Celui-ci, la CECM, veut se garder suffisamment de garanties pour que le placement des enseignants tienne compte de certaines particularités.

Or, jusqu'ici, il n'était pas question du facteur «capacités» quand on devait replacer un enseignant ailleurs, dans une autre matière, dans une autre école. Il est bien arrivé, ici et là, qu'un enseignant se retrouve, par la force des choses, à enseigner

une matière qui ne l'attirait pas particulièrement ou pour laquelle il n'était pas très bien préparé.

En incluant les «capacités» au nombre des critères dont on doit tenir compte lors des déplacements de professeurs, la convention provinciale n'en donne aucune définition, ne prévoit aucune contrainte: à chaque commission de s'entendre avec ses enseignants.

Or, la CECM assure qu'elle gère des écoles qu'on ne retrouve nulle part ailleurs et qu'elle doit prévoir des «capacités» particulières pour ses écoles de grands handicapés, de sourds, de musique, etc. Là-dessus, il ne semble pas que l'Alliance fasse trop de problème. Elle a déjà suggéré six types de postes différents pour les enfants spéciaux, et la formation d'un comité paritaire pour régler des problèmes particuliers.

Par contre, quand la CECM énumère les «capacités» qu'elle requiert pour l'enseignement à tous les niveaux et à un grand nombre de postes, l'Alliance constate qu'elle dévalue les divers brevets et permis d'enseignement.

Celui qui a un diplôme d'enseignement de la musique ou de l'éducation physique, un diplôme spécialisé au préscolaire ou en sciences, risque de ne plus être apte à enseigner sa matière parce qu'on y aurait ajouté telle ou telle autre exigence.

La CECM et ses principaux craignent surtout qu'un détenteur de diplôme général d'enseignement donnant droit d'enseigner toutes les matières à tous les niveaux ne brigue un poste pour lequel il n'aurait aucune préparation particulière.

On voit mal un tel enseignant se lancer dans le programme le plus compliqué de sciences ou de mathématiques s'il enseignait la géographie en secondaire trois! Mais la CECM craint que par le jeu de l'ancienneté un enseignant n'en arrive à faire un choix aussi étonnant. Ou qu'elle-même ne soit obligée de l'y forcer, faute de mieux.

C'est ce genre de problèmes qu'on évoque en négociation, c'est ce genre de drames qu'on voit pointer au bout de chaque clause! Et pourtant, l'enseignant qu'on déplace doit d'abord choisir un poste dans sa matière, dans son champ, puis selon l'expérience acquise, avant de choisir «du nouveau». Quel enseignant sera assez fou pour se donner le mal de longues préparations et réapprentissage de matière, tout en risquant un grief pour incompétence?

Mais une mention spéciale doit

aller à la CECM qui a démontré une curieuse méconnaissance des relations de travail. Que l'Alliance ait brandi sa menace de grève (parfaitement légale) à deux reprises n'a rien de surprenant. A moins d'un mois de la fin de l'année et de l'expiration de la convention en cours, les enseignants voyaient leur force de pression s'amenuiser.

Qu'elle ait suspendu cette grève à deux reprises, d'abord à la nomination d'un conciliateur, puis à la nomination d'un médiateur, démontre au moins que l'Alliance ne désire pas cette grève à tout prix.

Que la menace de grève ait encore été brandie, au cours de la médiation, rien de plus normal: la médiation ne suspendait pas le droit de grève. Que des dirigeants de l'Alliance se soient déclarés fermés à tout compromis ne signifie pas nécessairement que les négociateurs ne pouvaient aller plus loin.

Or, quand la CECM a constaté qu'un avis de grève était encore en cours et que M. Dubé disait ne pas reculer sur certains principes, elle a quitté la table de médiation. Ni plus, ni moins. Un précédent en relation de travail, assure le ministre Pierre-Marc Johnson.

Mais pendant la médiation, la CECM continuait à polir ses offres finales et globales. Une fois «débarrassée» de la médiation, elle expédiait ses offres à chacun de ses enseignants, persuadée d'avoir trouvé la solution miracle. Il faut bien mal connaître la mentalité syndicale pour espérer que les membres accepteraient ce que leurs négociateurs ont refusé.

Prenant une semaine à se remettre de l'échec des offres finales, la CECM entend les suggestions de certains et demande à l'Alliance de soumettre le tout à l'arbitrage. Là encore, il faut méconnaître les mécaniques (et peut-être la simple psychologie) pour croire que le syndicat se rendrait à cette demande.

«Le conciliateur a déjà tranché dans le vif de nos priorités, expliquait le président de l'Alliance, on n'est tout de même pas pour aller se mettre la tête sur le billot et qu'un arbitre tranche encore plus mince ce qui nous reste.» (On sait qu'il y a trois semaines l'Alliance acceptait le rapport de conciliation que refusait la CECM.)

Enfin, mardi, la CECM refusait le rapport du médiateur spécial, tout comme elle avait refusé de retourner s'asseoir à sa table pour tenter de trouver une solution.

Sans doute ne demande-t-on pas à des commissaires élus pour trois ans d'être des experts en relations de travail, pas plus qu'en quoi que ce soit, d'ailleurs. Mais on peut s'étonner grandement qu'appelé à gérer un personnel qui dépasse les 10.000 personnes, un tel employeur se montre si maladroit.

Certes, l'inflation verbale de l'Alliance qui s'en est prise au président de la CECM et à ses options politiques, à l'idéologie «extrémiste» des commissaires vus comme un «groupe marginal» n'a probablement pas incité la commission à la conciliation. D'autant plus que les deux parties étaient conscientes que bien des yeux les surveillaient: la Fédération des commissions scolaires d'une part, la CEQ et ses syndicats d'autre part. De quoi soutenir l'intransigeance.

Le facteur «capacité» étant un nouveauté dans les conventions collectives, chaque groupe voulait s'assurer qu'il s'appliquerait à son avantage. Que le gouvernement ait nommé un enquêteur devient finalement un soulagement pour tous... sans pour autant régler le problème dans l'immédiat.

Luc Larivée, président de la CECM

Rodrigue Dubé, président de l'Alliance

Luc Larivée, président de la CECM

Rodrigue Dubé, président de l'Alliance



Lysiane Gagnon

Le pouvoir, le chène et les idées neuves

La politique charrie bien des paradoxes: le parti dont la raison d'être était la question nationale va sans doute axer son action sur des questions d'ordre social, alors que le parti qui avait toujours prétendu que l'économie avait plus d'importance que la constitution semble se spécialiser presque exclusivement — jusqu'à présent du moins — dans le dossier constitutionnel!

Résultat du gros brassage provoqué par le référendum: au Parti québécois, la composante social-démocrate prendra d'autant plus de relief que l'objectif de la souveraineté doit être mis en veilleuse, tandis qu'au Parti libéral, la présence d'un Claude Ryan féru de questions constitutionnelles, de même que la victoire au référendum, oriente de plus en plus le parti vers ce genre de dossiers.

L'unique souci du parti, depuis le congrès de leadership du printemps 78, fut en effet de déterminer une position en matière constitutionnelle: ce fut le livre beige, publié en janvier dernier.

Mais le peuple ne vit pas que de constitution. Quel est au juste le programme de gouvernement de ce parti dont le chef réclame des élections au plus vite et dont toutes les énergies convergent vers la prise du pouvoir?... Interrogé à ce sujet au lendemain de sa victoire référendaire, M. Ryan a répondu que les commissions d'étude de son parti allaient bientôt se remettre à la tâche d'élaborer un programme politique... mais l'on devra sans doute se contenter de la sanction d'un conseil général plutôt que du congrès, de préciser le chef libéral.

Depuis l'accession de ce dernier à la tête de leur parti et d'ici aux prochaines élections (si elles ont lieu à l'automne), les militants libéraux n'auront donc pu se prononcer sur rien d'autre que sur l'option constitutionnelle: le dernier congrès du parti a en effet été exclusivement consacré, du début à la fin, au livre beige.

Tout ce qu'on sait de l'orientation actuelle du PLQ, c'est ce qu'en a dit, mais à titre personnel, M. Ryan. Ce dernier s'est parfois attardé durant la campagne référendaire à évoquer «les valeurs traditionnelles» mais le plus souvent en termes plutôt philosophiques. La seule indication concrète qu'il ait fournie, c'est à l'émission «Noir sur blanc», lorsque, parlant des «valeurs familiales», il a laissé entendre que la tolérance actuelle en matière d'avortement allait trop loin. C'est l'exemple qu'il a spontanément choisi pour illustrer ce qu'il entendait par un retour à certaines valeurs familiales.

Le PQ à un carrefour

Pour se maintenir au pouvoir et pour garder une certaine cohésion dans ses rangs, le PQ n'a plus qu'une solution: mettre en relief ses dossiers gouvernementaux et ses réalisations à caractère socio-économique (assurance-auto, zonage agricole, réforme du code civil, protection des consommateurs, santé-sécurité au travail, nationalisation de l'amiante, etc.). De là à dire que le parti glissera vers sa gauche, cependant, la marge est grande. Car le PQ a toujours été bien davantage, à la base, une coalition de nationalistes qu'un parti social-démocrate. La plupart de ses militants ont un dénominateur commun, celui d'être souverainistes, mais les idéologies, en son sein, vont du centre-

droit au centre-gauche. Sans compter l'usure normale du pouvoir...

Tous les partis politiques ont une chose en commun: le goût irrépressible et le besoin insatiable du pouvoir, le désir absolu de se maintenir au pouvoir, ou d'y revenir. C'est pourquoi les militants libéraux ne s'irriteront pas de ne pas avoir été consultés, le cas échéant, sur le programme de leur parti, si leur nouveau chef réussit à les ramener glorieusement au pouvoir. Et c'est pourquoi les péquistes, aussi déçus soient-ils des résultats du référendum, n'auront guère tendance à se remettre en question ni à faire éclater la coalition d'intérêts divers qui leur tient lieu de parti à l'heure où l'objectif qui en constituait le ciment s'éloigne à l'horizon.

La justification morale — la «rationalisation» à posteriori du désir de pouvoir — est d'ailleurs déjà trouvée: c'est le PQ, plus «naturellement» voué aux intérêts exclusifs du Québec, qui peut le mieux négocier le renouvellement du fédéralisme. (Cela sera d'ailleurs sans doute l'un des thèmes de la prochaine campagne électorale.)

Les chènes du 24 juin

Mais d'ici là, il y aura au moins une saison dans nos vies. L'été s'installe, lourd, humide, avec encore des restes de brises de printemps, et lentement le Québec commence à basculer du côté des plages du Maine... «Faute de printemps, dit un souverainiste déçu, on pourra au moins vivre un été.»

Cette semaine dans le Vieux Montréal, il y avait toutes sortes d'événements qui se déroulaient et qui faisaient courir mille et une idées nouvelles dans la ville ensoleillée: les multiples rencontres des sociétés d'universitaires sur les campus universitaires, des contingents de profs en congés qui hamaient rue St-Denis l'air doux des vacances... Le premier festival de créations de femmes (1) au Théâtre expérimental des femmes, rue Notre-Dame: de la musique, de la parole, des jeux, de l'imaginaire et puis la liberté... Et il y avait, toujours dans le cœur du Vieux Montréal, la fête qui s'en venait.

La fête, laquelle? Mais la nôtre, celle du 24 juin, celle des Québécois pour le «oui», des Québécois pour le «non», des Québécois pour l'annulation et des Québécois qui ont oublié d'aller voter: «C'est la fête au pays, tout l'monde est important», dit le nouveau slogan du Comité de la fête nationale, qui lançait jeudi dernier, dans une orgie de ballons bleus et blancs, cette joyeuse opération annuelle, au son d'une belle chanson-thème et d'une autre chanson, celle de Vigneault: «J'ai planté un chène au bout de mon champ...». Instinct ou prémonition, le Comité des Fêtes avait décidé — bien avant le 20 mai — de jouer sur le thème du chène durant ces Fêtes et d'inviter la population à en planter.

C'est Vigneault qui en explique le sens: «Le chène est signe d'enracinement, de patience et de ténacité... Planter un chène c'est laisser à tous ce message: j'y étais, j'y suis... j'y resterai.» Après cela, il n'y a plus rien à dire: tout est dit en ces mots-là.

(1) Ce festival est commencé depuis une semaine, mais il vous reste jusqu'à vendredi soir prochain inclusivement pour aller y goûter, vous les femmes, toutes les femmes et vous les hommes libérés, de nouvelles façons de voir les choses et la vie. Tous les après-midi il y a des ateliers et tous les soirs un spectacle. On en reparlera.

UNE CONSTATATION DES ARCHITECTES

Les centres de nos villes doivent tous être refaits

Il s'est tenu à Québec, cette semaine, un congrès pas comme les autres. Pour la première fois, en effet, l'Ordre des architectes du Québec a pris, devant l'opinion mondiale, le risque de faire son examen de conscience relatif au développement urbain du territoire, et, d'une manière générale, à la qualité du patrimoine architectural ancien et nouveau. C'était le congrès international sur la conservation, la réhabilitation et le recyclage.

Le tableau urbain présenté aux architectes et aux fonctionnaires étrangers, n'a pas brillé par sa perfection, loin de là. Le président d'honneur, M. Denis Vaugois, ministre québécois des Affaires culturelles, l'a reconnu très franchement. Comme dans un aveu libérateur pour lui, il a souligné que les centres de nos villes, pas seulement celui de Montréal peu s'en faut, ceux de Québec et de Trois-Rivières, entre autres, également, sont «brisés, massacrés et sacrifiés». Cela, on s'en doute, se voulait être un bon traitement de choc pour ceux qui croient encore qu'en matière de développement urbain Montréal est le nombril du monde et le Québec en général un modèle international. Le ministre Vaugois, dans son intervention clé, et bien d'autres intervenants renseignés à cet égard, ont expliqué à leurs collè-



Jean-Pierre Bonhomme

gues que les Québécois ont, consciemment ou non, dilapidé un patrimoine immobilier d'une exceptionnelle qualité en faveur d'un exode massif vers la périphérie. Les belles rangées de demeure de pierre victorienne et plus anciennes encore ont été trouées, dévisagées, banalisées, a-t-on fait valoir, sans que cela ne provoque trop de regrets ni de remous politiques. Le ministre de la Culture a été forcé de reconnaître devant tous, à son regret du reste, qu'avec des ressources patrimoniales beaucoup plus modestes que Montréal la ville de Toronto a fait des «miracles de redéveloppement urbain central» et que des villes de la Nouvelle-Angleterre, telle Boston, ont donné un exemple digne de mention. Il a dit que la ville de Montréal marque maintenant un retard considérable, si considérable qu'il y a même lieu de s'interroger sur la possibilité d'une renaissance.

Comment en sommes-nous rendus là? Le membre du sou-

vernement a en partie rejeté la responsabilité sur la Société fédérale d'hypothèques et de logement dont les politiques de prêts, «une sale besogne», ont favorisé l'étalement inconsidéré. Il a soutenu que l'appui artificiel, par l'Etat fédéral, au prix de l'essence automobile, d'autre part, a fait rater au Québec, comme aux autres provinces, l'occasion, par le maintien des habitudes de transport automobile traditionnelles, l'occasion d'amorcer une concentration nouvelle des zones urbaines. D'autres intervenants ont soutenu que le gouvernement du Québec lui-même n'est pas sans taches puisque sa propre société de prêts hypothécaires, la Société d'habitation du Québec, n'a jamais tenté, depuis sa création, d'intéresser les classes moyennes à se réapproprier les parties centrales des villes. Cette société aurait même abandonné aux autres autorités, malgré la souveraineté québécoise en affaires municipales, tout le champ de l'expérimentation résidentielle qui ne concerne pas la stricte aide sociale directe aux défavorisés. Chaque autorité, on le soupçonne, doit certes avoir sa part de responsabilités. Mais en écoutant les architectes étrangers faire part de leurs réussites dans l'aménagement de leurs propres villes, il est apparu que, pour réussir en ce domaine, il fallait l'existence

préalable d'une volonté générale et concertée, chez les citoyens ordinaires, de partager l'espace commun, et qu'il fallait également la reconnaissance, par les populations scolarisées, des avantages pratiques d'une meilleure concentration de la vie urbaine. Le ministre québécois a dit constater, pour sa part, qu'un certain nombre de Québécois, ont maintenant commencé à posséder cette volonté du partage urbain. Mais, comme tant d'autres participants, il n'a pas caché que l'attrait de ce «rêve des champs verts de banlieue» est encore bien attirant. Il a dit devant ses hôtes, pour le souligner, que le récent refus du corps professoral de la faculté d'Architecture de l'université Laval, d'accepter l'offre de son ministère de se reloger dans un lieu privilégié, près de la Place Royale centrale, et de réaliser ainsi un intéressant projet de recyclage des entrepôts de la ville historique, est significatif. Cette fin de non-recevoir des professeurs d'université indique ainsi pour lui jusqu'à quel point les élites scolarisées, celles qui devaient être les plus éveillées à la nécessité de consolider les villes, se désolidarisent de leurs semblables et perçoivent trop les quartiers centraux comme des lieux devant être abandonnés aux marginaux.

Les architectes étrangers pa-

raissent avoir donné raison au ministre québécois. Les expériences de réanimation urbaine intéressantes, là où la vie est redevenue riche par la coexistence des fonctions multiples, comme à Boston par exemple, doivent effectivement leur réussite à cette volonté des citoyens de réaliser les réaménagements pour eux-mêmes, pour leur propre bénéfice. La grande expérience de restaurations de la Place Royale de Québec, et, jusqu'à un certain point, celle de la Place Jacques-Cartier à Mont-

réal sont en train, on l'a indiqué, d'être faites pour les autres, pour les touristes venus d'ailleurs. Il y a un risque, ainsi, que ces quartiers rénovés à grands frais deviennent des musées et cela, pour les gens d'ici, constituerait, de l'avis de tous, une perte sociale considérable. Ce serait une chance ratée de rétablir les milieux civilisés après cette étonnante pause d'incubation que la dernière génération est allée faire dans les champs périphériques.

LE PAPE EN FRANCE

Jean-Paul II s'en tient le premier jour à un discours protocolaire

CE N'EST QU'AUJOURD'HUI QU'IL LIVRERA SON MESSAGE PASTORAL

PARIS — Malgré deux ou trois courtes allusions à des problèmes actuels, Jean-Paul II s'est abstenu, au cours de sa première journée en France, de propos musclés, tels qu'il en avait eus au cours de son voyage aux États-Unis — par exemple sur le célibat des prêtres, la légalisation de l'avortement, etc.

Comme il avait parlé, avant son départ de Rome, de la « crise de croissance » de l'Église de France et qu'il y a eu, dans un passé récent, certains malentendus entre le Vatican et la France, on s'attendait à des déclarations de sa part sur ces sujets. On s'était trompé sur ses intentions, puisque tous ses discours ont été totalement positifs.

Une visite spectaculaire

Cette première journée de son voyage a été manifestement moins pastorale que protocolaire. Et, bien que la foule ait été finalement nettement moins nombreuse et un peu plus réservée que prévu, on peut dire qu'il s'est agi de la visite officielle la plus spectaculaire et majestueuse qu'ait connue la capitale française depuis des dizaines d'années, alors que toute l'avenue des Champs-Élysées, le boulevard Saint-Germain, les abords de l'hôtel de ville et de Notre-Dame avaient été depuis midi interdits à la circulation.

Vu l'importance des dispositifs de sécurité, la visite a plutôt mal commencé. Un pneu éclate au décollage de l'avion à Rome: une heure de retard sur le programme. C'est finalement à 17 h 00 que son avion se pose à Orly. Accompagné d'une suite de 23 personnes — parmi lesquelles Mgr Casaroli, son « ministre des Affaires étrangères », et Mgr Marcinkus, son imposant « garde du corps » américain —, le pape apparaît à la portière de l'avion, descend les marches et, comme il l'avait fait dans ses précédents voyages, se prosterne pour embrasser le sol français.

Accueilli par le premier ministre Raymond Barre, Jean-Paul II monte presque aussitôt dans un hélicoptère blanc, orné d'un petit drapeau aux couleurs du Vatican. Quelques minutes plus tard, il se pose Place Georges-Clemenceau, à mi-chemin entre l'Étoile et la Place de la Concorde.

Cette fois, ce sont le président et Mme Giscard d'Estaing (cette dernière habillée de noir comme la plupart des autres personnalités officielles féminines) qui lui souhaitent la bienvenue. La garde républicaine — que le pape passe en revue, puisqu'il est « chef d'État du Vatican » — exécute les deux hymnes nationaux. Puis les deux hommes montent dans une voiture découverte et descendent lentement l'avenue, sous les acclamations de la foule.

Place de la Concorde attendent déjà la plupart des 92 évêques français, une bonne partie des ministres, les présidents du Sénat et de l'Assemblée, etc. Discours de bienvenue assez bref du président Giscard d'Estaing, qui souligne notamment la sympathie de la France pour « le pays dont vous venez, la courageuse Pologne », ainsi que le caractère exceptionnel de cette visite, « la première qu'un pape ait faite spontanément depuis près de 800 ans ». Une façon de passer sous silence l'invitation de Napoléon à Pie VII, lors du couronnement de 1804, et qui s'était pratiquement faite à la menace des baïonnettes. Lisant son texte en français — qu'il prononce presque parfaitement, mais avec lenteur — le pape a adressé un salut très remarqué « aux autres confessions chrétiennes, aux confessions juïques et islamiques ». S'il a rendu hommage au rôle — politique, culturel, humanitaire — joué par la France dans le monde, il a cependant fait une discrète allusion aux devoirs du gouvernement et de l'État: « La loi civile, a-t-il dit, doit contribuer à favoriser la vie et l'élevation des esprits ». Mais le moment n'était pas au reproche. En direction de l'Église française, le pape a au contraire souligné avec satisfaction « le bouillonnement des idées et des initiatives », la recherche et la réflexion des catholiques face à « un monde en changement ».

Puis ce fut la traversée de Paris dans une voiture officielle découverte. Devant lui, assis à côté du chauffeur, son « gorille », Mgr Marcinkus. À côté de lui, le cardinal-archevêque de Paris, François Marcy. Une lente traversée, qui passait devant l'Assemblée nationale, empruntait le boulevard Saint-Germain et obliquait en direction de Notre-Dame, peu après le boulevard Saint-Michel.

À Notre-Dame

À Notre-Dame, malgré la modernisation et la simplification du cérémonial, ce fut quand même le moment de la magnificence et des grandes pompes. Après avoir salué les quelque 15.000 invités groupés à l'extérieur, sur le parvis, Jean-Paul II pénètre dans la basilique — remplie de personnalités officielles — salué par les grandes orgues qui exécutent « Tu es Petrus ». Puis, revêtu des ornements, il célèbre le *Te Deum*, célébration de joie qui se termine par l'exécution d'un très beau *Magnificat*.

Parmi les personnalités officielles, les catholiques pratiquants se joignent par la suite à la foule extérieure pour la messe, concélébrée par les quatre cardinaux français. Dans son homélie, Jean-Paul II reprendra la question de Jésus à Pierre, qui



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

vient d'être citée au moment de l'Évangile: M'aimes-tu? « Cette question, a-t-il dit, prend une dimension d'autant plus grande à cette époque où nous nous demandons si la haine ne l'emportera pas sur l'amour, la guerre sur la paix, la destruction sur la construction. » Nouvelle allusion politique discrète: « Cette question s'adresse aussi aux États et aux sociétés. « Écouterons-nous cette question? »

Avec le retard initialement pris, la nuit tombait sur Paris lorsque le pape, après un long entretien avec les religieux de Notre-Dame, a quitté la basilique pour l'hôtel de ville, tout à côté. Une foule plus dense, plus démonstrative également.

Selon une règle protocolaire en vigueur, on ne sait pourquoi au Vatican, le pape ne doit pénétrer dans aucune mairie (sauf celle de Rome). C'est donc au haut des marches de l'hôtel de ville, où il était reçu par le maire Jacques Chirac, que Jean-Paul II s'est adressé de nouveau à la foule, plus particulièrement aux Parisiens. M. Chirac avait salué la parenté entre Paris et Rome, villes jumelées, comparables par leur importance historique. Le pape, qui avait déjà fait trois séjours dans la capitale française, a rappelé que cette ville « avait vécu toutes les grandes heures et les vicissitudes connues par ce pays ». « Dans ma patrie d'origine, a-t-il ajouté, on sait aussi ce qu'on doit à Paris. »

Sur la Seine

Au terme de cette première journée, finalement assez peu riche en contenu — mais où il y avait malgré tout de l'émotion et de la beauté —, les responsables officiels avaient imaginé une charmante conclusion. C'est ainsi que le pape et sa suite ont pris place, à côté de l'hôtel de ville, dans un bateau qui a lentement descendu la Seine, vers 22 h, en direction du quai de l'Alma, non loin de la Nonciature, où loge le pape pendant son voyage.

Mais, avec des rencontres prévues avec des religieux, une messe en banlieue « rouge » pour les travailleurs émigrés, une rencontre avec les jeunes, une grand-messe en plein air « pour le peuple de Dieu » et d'autres manifestations, c'est à partir de demain matin que commence vraiment la visite pastorale du chef de l'Église catholique. Sans parler du message qui s'adressera à la communauté internationale, lundi matin, devant l'Unesco.

Beaucoup moins de monde que prévu sur le chemin du pape

PARIS — Les catholiques français manquent-ils d'enthousiasme? Le grand déploiement et la parfaite organisation du service d'ordre ont-ils découragé les bonnes volontés? Ou alors sommes-nous vraiment à l'époque où le véritable événement se passe à la télévision?

En tout cas, s'il y avait du monde aux Champs-Élysées et sur tout le parcours, il y en avait nettement moins que prévu. D'Alsace et de Bretagne, deux régions très pratiquantes, des trains spéciaux qui avaient été prévus ont été annulés. Les responsables de la police s'attendaient à tout et au pire: ils ont presque été déçus par la facilité de leur tâche.

15.000 policiers

Il y avait 15.000 policiers sur pied de guerre. Rien n'avait été laissé au hasard: les immeubles du parcours, et même les égouts avaient été vérifiés. De la place de l'Étoile à l'hôtel de ville — c'est-à-dire tout le centre de Paris — la circulation avait été interdite depuis midi, et un cordon de barrières métalliques mis en place sur plusieurs kilomètres. On redoutait tellement la cohue que la psychose a fini par être communicative: soit par crainte de la bousculade, soit parce que les déplacements dans le secteur étaient compliqués, beaucoup de gens sont restés chez eux.

Il faut dire que la télévision

faisait une concurrence sévère à la rue. Avec un déploiement de 25 caméras, sur des voitures, à bord d'hélicoptères, une batterie de journalistes et une vingtaine d'heures de retransmission directe d'ici à lundi matin, la deuxième chaîne de télévision garantissait un spectacle total. La moitié de ce qui est prévu en deux semaines sur la chaîne concurrente, pour cette autre « grand-messe »: les internationaux de tennis de Roland-Garros.

Le pape boudé?

Les catholiques français ont-ils boudé la visite du pape? Peut-être pas, mais en comparaison avec le Mexique ou l'Irlande, tous les commentateurs ont noté, outre l'affluence réduite, un enthousiasme plutôt modéré. Mais c'est en fait demain que Jean-Paul II subira son vrai test de popularité, avec les deux réunions de « masse »: la messe en plein air au Bourget et la rencontre avec les jeunes au Parc des Princes, le temple du football à Paris.

Certains, en tout cas, peu nombreux il est vrai, ont marqué leur désapprobation, non pas tellement devant le principe même de la visite que devant l'importance qu'on lui a accordée au niveau officiel.

La France, doit-on le rappeler, vit sous le régime sacro-saint de la séparation de l'Église et de l'État. Dans certains cercles laïcs, on a reproché au président

de la République de s'afficher aussi ouvertement avec le représentant de l'Église catholique. « Il aurait dû prendre exemple sur le chef de l'État mexicain, en pareille circonstance. » On se souvient que le président Portillo avait officiellement ignoré la visite de Jean-Paul II.

Cette protestation a été reprise à son compte par le Parti socialiste, héritier pour une bonne partie de la vieille tradition laïque. Si certains représentants du PS ont participé à la visite à titre individuel, et si son chef, François Mitterrand, devait se rendre à la réception de l'Élysée, au cours de la matinée aujourd'hui, par contre cette formation politique s'est officiellement abstenue lors des cérémonies, hier, à Notre-Dame. Ironiquement, on pouvait voir dans la basilique de Notre-Dame une délégation tout à fait officielle du Parti communiste et de la CGT, la centrale syndicale proche du PCF.

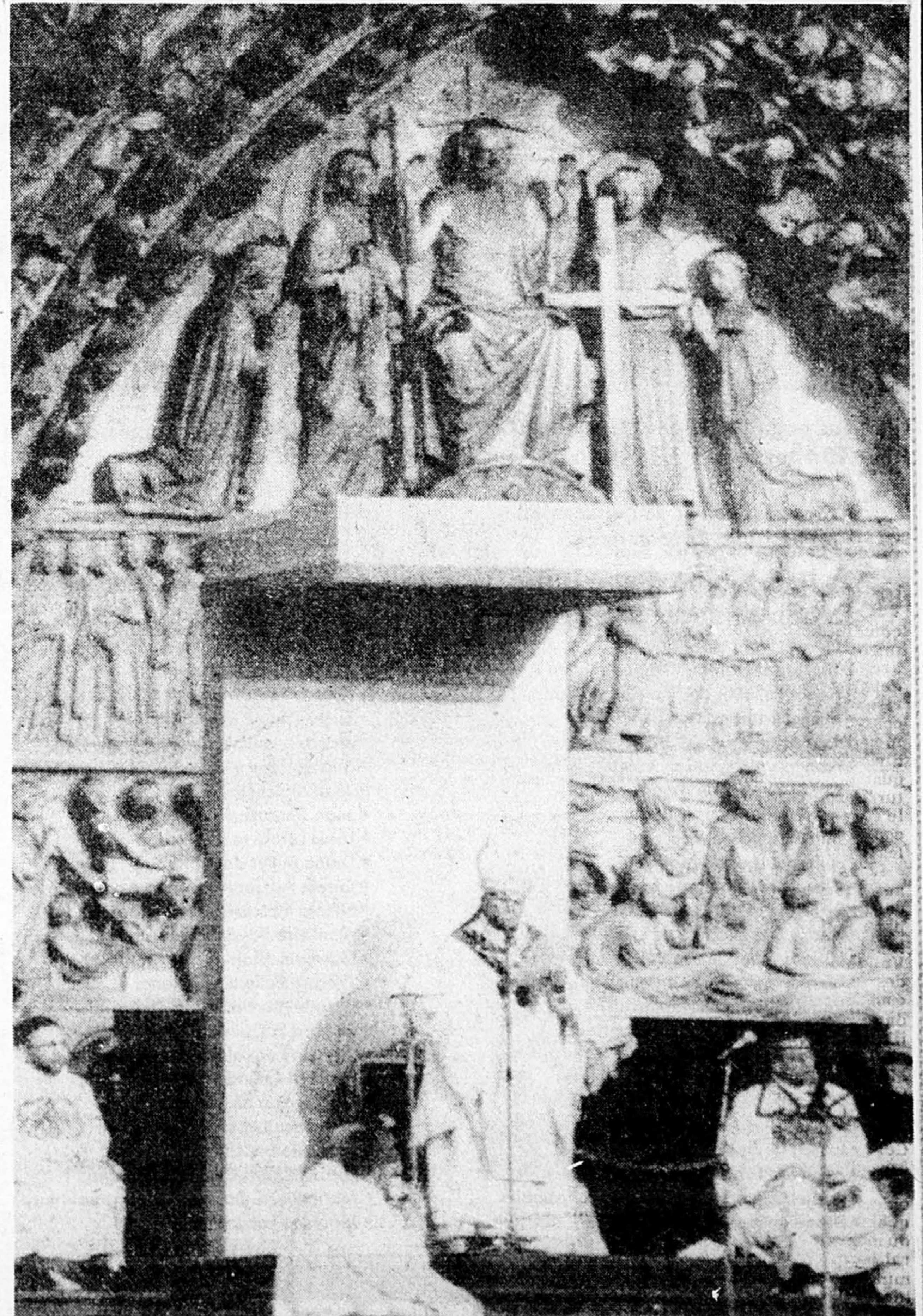
Par goût de la provocation et pour protester contre un déferlement général d'enthousiasme dans les médias, le journal « ex-gauchiste », *Libération*, avait décidé hier d'attaquer à fond et avec virulence. Un dossier spécial et très critique à l'intérieur. Et en couverture, dans un cadre violet, un grand titre: « Vade retro papanas! » Avec cette mention: « Sentez ici le journal est en odeur de sainteté: toutes ses pages sont parfumées à l'encens ». Et c'était vrai!



Jean-Paul II à son départ de Rome.



Le Vicaire du Christ baise la terre de France à son arrivée.



Le pape prononçant l'homélie à Notre-Dame devant 15.000 fidèles et dignitaires.

téléphotos AP

RELIGION

Le pape projette se rendre au Chili

■ SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le pape Jean Paul II projette de se rendre au Chili à la fin de 1981, une fois réglé le différend argentin-chilien sur le canal de Beagle, dans lequel le Vatican sert de médiateur, a indiqué hier Mgr Eladio Vicuna, évêque de Puerto Mont (sud du Chili). Les négociations entre l'Argentine, le Chili et le Vatican se déroulent de manière positive, a précisé Mgr Vicuna.

Jean-Paul II fait l'éloge du peuple français

■ PARIS (AP) — Répondant à l'allocution de bienvenue du président de la République, Jean-Paul II s'est adressé ainsi à la France: «Je suis profondément heureux de te visiter en ces jours, et de te montrer mon désir de te servir en chacun de tes enfants. Le message que je veux te livrer est un message de paix, de confiance, d'amour et de foi. De foi en Dieu, bien sûr, mais également, si je puis m'exprimer ainsi, de foi en l'homme, de foi dans

les merveilleuses possibilités qui lui ont été données, afin qu'il en use avec sagesse et dans le souci du bien commun pour la gloire du créateur. «A tous les fils et à toutes les filles de cette grande nation, à tous, le pape offre ses vœux les plus cordiaux, au nom du Seigneur. La France symbolise pour le monde un pays à l'histoire très ancienne, très dense aussi. Un pays au patrimoine artistique et culturel incomparable, dont le rayonnement n'est

plus à décrire. Combien de peuples ont bénéficié du génie français, qui a marqué leurs propres racines, et constitue encore pour eux un motif de fierté en même temps, on peut l'affirmer, qu'une sorte de référence. Le rôle de la France se poursuit dans la communauté internationale, au niveau qui est le sien, mais avec un esprit d'ouverture et un souci d'apporter une contribution à la fois aux principaux problèmes internationaux et aux situations

des contrées moins favorisées. Au cours des mes précédents voyages j'ai pu constater la place qu'elle tient toujours sous d'autres cieux. Mais plus qu'w l'ampleur des moyens mis en oeuvre, forcément limités, c'est à son peuple qu'elle doit sa place, à des hommes et des femmes héritiers de sa civilisation...»

Après s'être dit touché de l'accueil qui lui était réservé, Jean-Paul II a insisté sur le fait que son voyage a un caractè-

re «pastoral avant tout, pour visiter et encourager les catholiques de France, un voyage qui veut également traduire mon estime et mon amitié pour l'ensemble de la population, et je pense ici, en particulier,

aux membres des autres confessions chrétiennes, de la communauté juïque et de la religion islamique.

Jean-Paul II a ensuite adressé un salut particulier aux «chers

catholiques en France».

«Vous m'avez invité à constater que la foi est toujours vivante, jeune, dynamique, que la générosité ne manque pas chez vous. Elle se traduit

même par un bouillonnement d'initiatives, de recherches, de réflexions. Il vous faut en effet aborder des problèmes souvent nouveaux, ou tout au moins des problématiques nouvelles.

Les «Rabats blancs» fêtent leur tricentenaire

■ La semaine dernière, réception à l'hôtel de ville de Montréal et signature du Livre d'or de la ville. Demain, messe solennelle en l'église Notre-Dame de Montréal, présidée par Mgr Paul Grégoire, en présence du prêtre apostolique, de plusieurs autres évêques, de plus d'une soixantaine de prêtres et

ne des villes du Canada où ils se sont établis. Mais ils peuvent être certains que d'autres, les «anciens» du Mont-Saint-Louis, du Collège de Longueuil, de l'Académie de Québec, de l'Académie d'Ottawa ou de l'Académie De-La-Salle de Trois-Rivières, se rappellent avec nostalgie le nom, le visage, le dévouement, la patience et — pourquoi pas? — les manies de tel ou tel frère.

Des anciens élèves n'oublient pas, non plus, leurs éducateurs de Beauharnois, de Sorel, de Lévis, de Saint-Jean-d'Iberville, de Chambly, de Lachine et d'une bonne dizaine d'autres villes du Québec où les F.é.c. ont exercé leur apostolat.

Les disciples de Jean-Baptiste de La Salle, toutefois, n'ont pas concentré toute leur action au Québec et dans quelques-unes des autres provinces canadiennes. Ils sont, disent les chiffres, présents dans 82 pays répartis dans les cinq continents.

De fait, les Lasalliens sont aujourd'hui, de par le monde, au nombre d'environ 10,540, dont 742 au Canada. Mais ils étaient près de 17,000 dans le monde et environ 1,400 au Canada en 1964 et 1965.

JULES BÉLIVEAU

d'au moins 70 représentants de communautés religieuses d'hommes et de femmes... Les «Rabats blancs» ont 300 ans!

Les «Rabats blancs», tout le monde l'aura compris, sont les Frères des Ecoles chrétiennes, fondés en France par Jean-Baptiste de La Salle en 1680.

L'événement mérite assurément d'être souligné. Combien d'écoliers masculins du Québec et du Canada, depuis l'arrivée de ces religieux à Montréal en 1837, ont-ils reçu d'eux leur éducation primaire?

Les frères au rabat blanc, guère tapageurs de nature — comme le voulait leur fondateur — seraient probablement bien en peine de dire combien d'élèves ils ont eus dans chacu-



Saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes.

Aucune relève

La relève, totalement inexistante, est actuellement la plus grande misère des Frères des Ecoles chrétiennes du Canada. «Si la disparition possible des grands éducateurs populaires et désintéressés que furent les frères nous menace — et elle nous menace — y a-t-il quelque chose à faire pour parer à temps une telle éventualité?» demande un de ces religieux.

Personne, semble-t-il, n'a de réponse à cette question. En 1980, un peu plus effacés qu'auparavant du fait qu'ils sont moins nombreux et plus âgés, également parce qu'ils ne portent plus depuis 15 ans la soutane ecclésiastique et leur fameux rabat blanc et, enfin, parce qu'ils sont plus dispersés qu'avant dans un système scolaire davantage sécularisé, les Frères des Ecoles chrétiennes du Québec envisagent toutefois l'avenir avec sérénité.

Et c'est le plus joyeusement possible qu'ils comptent célébrer le tricentenaire de leur communauté, se rappelant avec fierté des plus illustres de leurs prédécesseurs, tel le frère Marie-Victorin et, bien sûr, celui qu'ils appellent leur «génial fondateur», saint Jean-Baptiste de La Salle.

vous aussi vous pouvez gagner!

"CHERCHEZ LA BALLE"

tous les jours dans **la presse**

Marc Sauvageau, de Brossard, est l'un des porteurs de LA PRESSE qui a obtenu d'excellents résultats lors du concours «La saison du Youpping est arrivée». C'est à ce titre que LA PRESSE lui demanda de tirer les noms des 56 premiers gagnants de notre concours «Cherchez la balle» qui lui s'adresse à nos lecteurs.

Il reste 472 prix à gagner lors des 11 prochains tirages.

Participez souvent!

Vous conservez vos chances lors de tous les tirages puisque le courrier est cumulatif.



Les gagnants d'une bicyclette CCM 10 vitesses:

- Mme Thérèse Dupuis d'Auteuil
- Claude Meunier de L'Assomption
- M. Bertrand de Montréal

Les gagnants d'une paire de billets pour assister à une partie des Expos (niveau 300):

- Gérald Jetté de St-Laurent
- Thérèse Leclair de Carignan
- Hervé Pelletier de Shawinigan-Sud
- Michel Bourbeau de St-Hubert
- J.P. Daigneault de St-Eustache
- François Marrison de Pointe-Claire
- Coufu Ranger de Montréal
- Jean Méthot de St-Bruno
- M. Bertrand de Montréal
- Julie Boucher de Montréal
- Claudette Arbour de Longueuil
- Suzanne Méthot de Beolil
- André Des Lauriers de Lachute
- Lucien Aubin de Montréal
- Gaétan Lévesque de Pointe-aux-Trembles
- Raoul Guérard de St-Eustache
- Louise Champagne de Montréal
- Florida Dupuis de St-Bruno
- Marie-Rose Favreau de Laprairie
- Fleurette Desautels de Montréal
- Mme G. Lejossec de Montréal
- L. Gravel de Lachenaie
- Alain Desfossés de St-Jovite
- Daniel Girouard de Pointe-aux-Trembles
- Desneiges Lavallée de Lachine

Les gagnants d'un appareil-photo Polaroid «One step»:

- Laurier Tranchemontagne de Rigaud
- Paul Callaghan de Montréal
- Louis Robert de Montréal-Nord

- Marc-André Thibodeau de Longueuil
- M. Bertrand de Montréal
- Mme Elvire Breden de Châteauguay
- B. Daoust de Montréal
- Marcelle Millette de Farnham
- Michel Girard de Montréal
- Jean Malchelosse de Laval
- Jean Simard d'Anjou
- Louis Lefebvre de Verdun
- Diane Miller de Montréal
- Gisèle Aussant de Laprairie
- Nicole Mercari de Montréal
- Mme Lise Payant de St-Laurent
- Germaine Boisvert de Montréal
- Thérèse Pelletier de Rongi
- Claude Marbonne de Montréal
- Richard Parisien de Lasalle
- Régean Paquette de St-Lazare
- Bernard Gignac de Repentigny
- Lise Lauzon de Montréal
- Sébastien Labelle de Blainville
- Jeannine Bouchard de Vimont
- Lorraine Petit Clerc de St-Bruno
- Marie-Pierre Bastien de Montréal-Nord
- Jeannine Laflamme de Laval

Chez **➔ Park Avenue**

C'EST LA SEMAINE

Chevette



65 CHEVETTE DISPONIBLES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

PRIX VARIANT DE

\$4995 à \$5995

VENEZ NOUS RENCONTRER DÈS LUNDI MATIN ET VOYEZ POURQUOI:

On ne sort pas à pied...

➔ Park Avenue

Chevrolet-Olds Cadillac

725-9811 5000 Jean-Talon Est

la presse

La CSN évite un autre déchirement et retourne à la Commission de la santé

■ QUEBEC — Déjà passablement divisée par la grève de ses employés permanents, qui perdure, la CSN a évité de justesse de tomber dans un piège qui l'aurait divisée irrévocablement entre travailleurs du secteur public et du secteur privé et aurait pu lui être fatal.

C'est finalement par 510 voix à 331, soit un vote d'environ 60 pour cent, que les délégués ont voté pour le retour de la centrale à la Commission de la sécurité et

Le président de la Fédération de la métallurgie et des produits chimiques, Sylvio Gagnon, a reçu l'appui de son collègue de la CSN-construction, Yvon Leclerc. Les travailleurs de la construction, le secteur le plus meurtrier en fait d'accidents du travail au Québec, désiraient, lui aussi, un retour à la commission. L'un des deux représentants de la CSN à la commission était justement Florent Audette, vieux routier du syndicalisme dans la construction, l'autre étant Etienne Chiasson, le président du comité sécurité-santé de la centrale.

Enfin, les travailleurs du papier, pour la plupart, favorisaient le retour à la commission, de même que plusieurs conseils centraux, comme par exemple celui du Haut-Richelieu.

La FAS avait l'appui de militants communistes (ceux venus au micro oeuvraient d'ailleurs dans le secteur hospitalier) ainsi que du Conseil central de Montréal.

Risque de division

Le débat, si la résolution avait été battue, risquait donc d'opposer irrévocablement les gens du secteur privé au public, les travailleurs du public, comme l'a dit Ovilé Lemay, estimant nécessaire d'être à la commission pour faire valoir leur point de vue et, de toute façon, y trouver une source importante de données et être au courant des projets patronaux et gouvernementaux dans ce secteur. Bref, «aller jouer la partie sur le terrain», aller présenter son point de vue, s'affronter même, mais être «présent».

La présidente de la Fédération nationale des enseignants québécois, Francine Lalonde, qui songe à un retour comme vice-présidente de la centrale, et dont les membres jouent un rôle important dans le secteur public, a senti le danger et s'est prononcée pour la participation à la commission.

«Il nous faut occuper tous les terrains de lutte, a-t-elle dit. C'est justement parce que nos luttes sont importantes sur la santé-sécurité qu'il faut y être. Dans le secteur public, la CSN est majoritaire et on rencontre nos boss. Il est nécessaire pour

nos camarades du secteur privé et du public qui aurait été inévitable si la résolution avait été battue, n'aura pas lieu et malgré toute l'agitation contre la loi 17 et la commission menée par certains éléments gauchistes à l'intérieur de la centrale, la CSN retournera siéger à la nouvelle Commission de la santé et de la sécurité au travail, organisme paritaire existant depuis le 1er avril.

Son intervention, la dernière du débat, suivant celle de Mme Lalonde, furent déterminantes, la brisure entre syndiqués du

privé et du public qui aurait été inévitable si la résolution avait été battue, n'aura pas lieu et malgré toute l'agitation contre la loi 17 et la commission menée par certains éléments gauchistes à l'intérieur de la centrale, la CSN retournera siéger à la nouvelle Commission de la santé et de la sécurité au travail, organisme paritaire existant depuis le 1er avril.

PIERRE VENNAI

de la santé au travail, d'où elle s'était retirée dernièrement suite à des pressions en ce sens de la Fédération des affaires sociales.

Les syndiqués du secteur public, en effet, du moins ceux des affaires sociales, qui forment un bloc de quelque 80,000 membres à la CSN, menaient en effet la lutte contre la participation de la centrale à cette instance, surtout parce que dans le domaine hospitalier, où la CSN est majoritaire, on refuse de participer à un organisme «paritaire» avec l'Association des hôpitaux et qu'on préfère, de beaucoup, lutter pour la santé-sécurité via des comités syndicaux de sécurité.

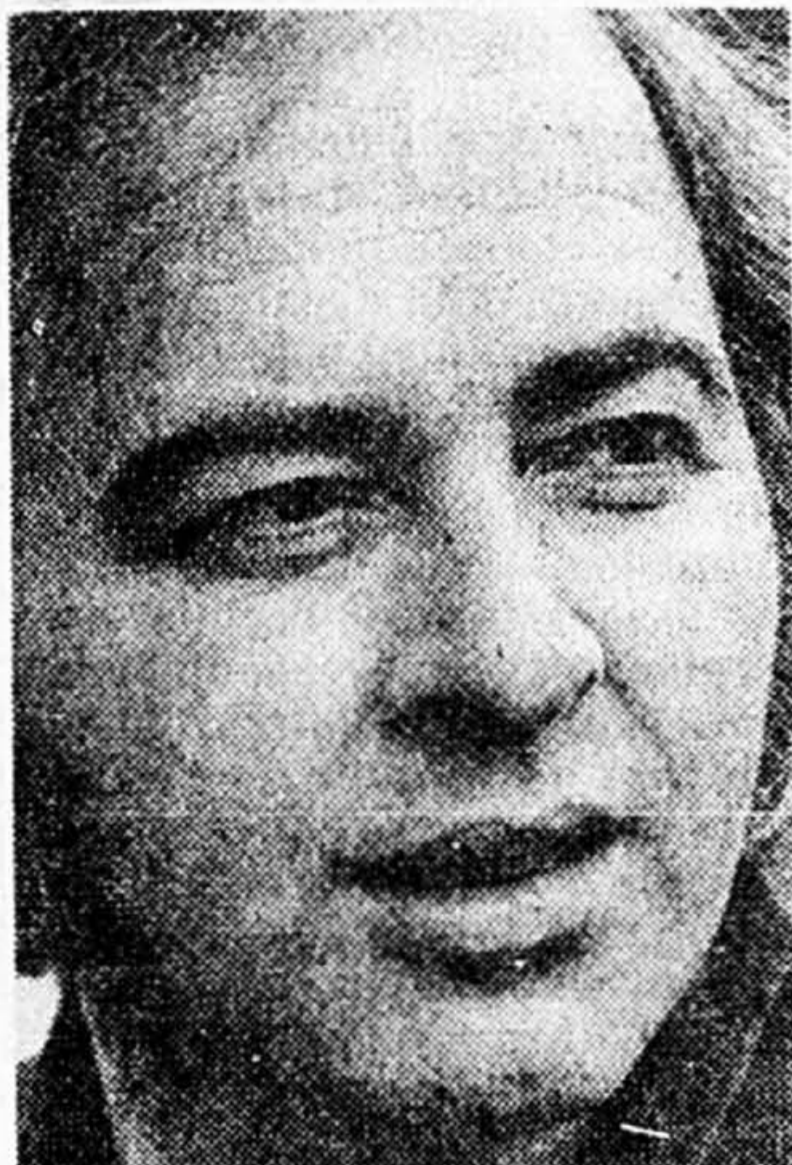
Une revendication du secteur privé

Mais les travailleurs du secteur privé, affiliés à la CSN, et nettement minoritaires non seulement face à la FTQ (ou la CSD dans certains secteurs) en ce qui regarde le nombre de syndiqués, mais encore face à l'ensemble des travailleurs du secteur privé (le taux de syndicalisation n'y est que de 25 pour cent), voulaient, eux, y participer.

La demande de retourner à la commission a été formulée par le président du Syndicat national de l'amiante, Ovilé Lemay, qui, avec les militants de son syndicat dont Nazaire Paquet, qui est également intervenu dans le débat, ont mené la dure lutte contre l'amiantose au Québec.

Ils avaient l'appui de leur fédération, la Fédération de la métallurgie, le secteur où l'on constate le plus de maladies industrielles au Québec avec l'industrie chimique.

Rodrigue conserve la présidence de la CSN



Norbert Rodrigue

QUEBEC. (PC) — M. Norbert Rodrigue a été reporté hier à la présidence de la Confédération des syndicats nationaux, de même que ses collègues de l'exécutif MM. Jean-Guy Morin, se-

crétaire général, et Léopold Beaulieu, trésorier, ainsi que Mme Gisèle Cartier, première vice-présidente.

Ces quatre postes ont été rapidement comblés, faute d'opposants, par le congrès général de la centrale, réuni à Québec depuis le début de la semaine.

Il y aura cependant élections aujourd'hui aux deux autres postes de la vice-présidence.

M. Pierre Mercille, un permanent de la CSN, fera la lutte au candidat sortant Claude Girard comme deuxième vice-président, tandis que la lutte se fera à trois pour la troisième vice-présidence.

MM. Jean-Claude Martel, président du conseil central du Saguenay-Lac Saint-Jean, Christophe Auger, de la Fédération nationale des enseignants du Québec, à Trois-Rivières, et Gérard Tailor, adjoint au comité exécutif, tenteront de succéder à M. André L'Heureux, qui démissionne après avoir rempli deux mandats.

Shell condamnée à \$40,000 d'amende

■ (PC) — La société pétrolière Shell a été condamnée hier matin pour avoir contrevenu aux dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail.

Le juge Bernard Lesage, du Tribunal du travail, a condamné Shell à \$40,000 d'amende.

Il a également condamné M. Robert Soucy à \$5,000 d'amende pour complicité.

Voyageur mort de faim

BARI, Italie (AFP) — Un jeune Américain, Patrick Foley (28 ans), domicilié à Naugatuk (Connecticut), est vraisemblablement mort de faim et de fatigue en Italie où il passait ses vacances. Le corps du jeune homme, qui avait été découvert en état de décomposition avancée, le 23 mai dernier, dans une cabane proche de la localité de Bisceglie (Pouilles), a été identifié hier. Selon la police italienne, qui exclut l'hypothèse d'un crime, Patrick Foley voyageait seul en faisant de l'autostop.

M. Soucy, un employé à la retraite, avait été engagé en contravention du Code du travail pendant la grève des travailleurs de cette compagnie au début de l'année.

L'amende maximale pour une compagnie étant de \$1,000 par jour, cette condamnation est l'une des plus fortes jamais imposées en vertu des dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail, soit \$800 par jour.

Les avocats de Shell étudient présentement le jugement et la firme déterminera, s'il y a lieu, de porter la cause devant la Cour supérieure.

Shell avait précédemment été trouvée coupable d'avoir refusé de reconnaître les représentants syndicaux; elle en a appelé de cette décision.

«Le cours de la justice est parfois lent, mais on peut au moins dire que justice a été faite.»

Telle a été la réaction du président du syndicat des Travailleurs unis du pétrole, M. William Butcher, en commentant hier après-midi le jugement rendu contre la compagnie pétrolière Shell et un briseur de grève.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 514-834-3297
514-834-6793
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

FONDS DU SOUVENIR 1909-1980

Le dimanche 8 juin 1980 à 15 heures

Invité d'honneur
Maj. gén. C.H. Belzile, C.M.M., C.D.
Chef Doctrines et Opérations Terrestres

Entrée par chemin St-Charles, Pte-Claire.

Départ d'autobus, du terminus central Berri et boul. de Maisonneuve, 13h30

PLANÈTE

17h00—17h30: Planète Créole

17h30—18h30: À la recherche de la culture québécoise

Planète Créole traite de l'adaptation des jeunes Antillais anglophones à un Québec francophone. Il est question de la loi 101, du racisme, des modes de changement et du maintien du patrimoine déjà acquis.

À la recherche de la culture québécoise est une émission spéciale qui veut décrire les points de convergence entre les artistes québécois de nouvelle souche et la société à laquelle ils appartiennent.

À la télévision de Radio-Québec

15 17 30
Câble 8
RADIO-QUÉBEC
c'est tout un monde à regarder

Sears

Moins de 21 ans? Alors participez au concours de photo amateur SEARS 1980

1er prix... un équipement Canon AE1 et une semaine de vacances photo Stylark pour deux aux Antilles.
En tout, 75 prix d'une valeur totale de plus de \$11,800!



Règlement du concours

Voyez tous les détails au verso de la formule d'inscription au concours disponible dans les magasins Sears participants.

Qui peut participer?

Tout photographe amateur de moins de 21 ans, sauf les membres du jury et les employés de Simpsons-Sears Liée et leurs familles.

Comment participer?

Procurez-vous une formule d'inscription dans l'un des magasins Sears indiqués ci-dessous. Présentez une photo couleur de 8" x 10" par formule (ou par copie de cette formule). Chaque photo présentée doit être l'oeuvre originale du participant. Vous pouvez participer au concours jusqu'au 28 JUIN 1980. Tous les gagnants seront avisés le 15 septembre 1980 au plus tard.

Où participer?

Dans tous les magasins Sears* et dans les bureaux de vente suivants:
London, 125 King Street West
Regina, 1050 Broad Street
Halifax, 7101 Chebucto Road
* Sauf Dundas, Fredericton et Moose Jaw.

1 grand prix national

Un équipement Canon AE1 et une semaine de vacances régulières «Photo-Holidays» pour 2 aux Antilles entre le 1er octobre 1980 et le 30 avril 1981. Sont compris et offerts à titre gracieux par le service de voyages de Sears: transport aérien aller-retour de Toronto, sept nuits d'hôtel, transport aller-retour aéroport-hôtel, excursions photographiques avec guide, conseils et instructions. Valeur totale: \$2780.

2 seconds prix nationaux

Équipement de cinéma Canon/Eumig. Valeur de \$555 ch.

8 prix régionaux

Appareil Canon AF35M avec étui. Valeur de 199.99 chacun**

64 prix locaux

Certificats cadeaux Sears de \$100.

* Prix de détail suggérés du fabricant. Les prix Sears peuvent être plus bas.

** Prix de vente moyen de Sears.

CRISE ÉVITÉE À LA CEE

Londres obtient une réduction de sa contribution au budget

■ BRUXELLES (AFP, PA) — Après plus de 16 heures de négociations acharnées, les ministres des Affaires étrangères des Neuf sont parvenus hier à un accord de principe sur le problème de la contribution britannique au budget de la Communauté économique européenne et de la mise en oeuvre de l'accord sur les prix agricoles et la viande ovine.

Le projet d'accord, qualifié de «succès pour l'Europe», devait être entériné dans les 48 heures par les gouvernements de la CEE et tout indique qu'il sera accepté. Déjà les gouvernements belge, danois et français ont approuvé le schéma d'accord, mais il semble que Londres et Bonn ne donneront pas leur accord officiel avant le début de la semaine prochaine. A Londres, on est relativement satisfait et discrètement optimiste.

Le Parlement étant en vacances jusqu'à lundi, le premier ministre Margaret Thatcher s'est réservé un week-end de réflexion. Mais les observateurs ne pensent pas qu'elle puisse repousser cet accord «de la dernière chance».

Pour sa part, le gouvernement français a indiqué qu'il est disposé à donner son accord au compromis à condition qu'il soit «intégralement accepté» par les autres membres de la communauté. Si l'accord n'est pas confirmé, les mesures conservatoires en faveur de l'agriculture française entreront en vigueur le 1er juin (dimanche), a précisé un porte-parole de l'Elysée.

Le schéma d'accord intervenu vise à satisfaire la demande de la Grande-Bretagne en faveur d'une réduction de sa contribution nette au budget de la communauté. La Grande-Bretagne fournit environ \$4 milliards à la

CEE, mais ne retire en retour que \$1,5 milliard des dépenses communautaires. Cela est dû surtout au fait que la G.-B. ne compte qu'une faible partie des agriculteurs qui bénéficient des programmes agricoles de la CEE.

Le plan prévoit des remboursements d'environ \$1,6 milliard cette année à la G.-B. et de \$1,9 milliard en 1981. Dans l'intervalle, la commission de la CEE s'efforcera d'effectuer des changements structurels dans la politique agricole commune en vue de réduire davantage la contribution britannique en 1982. Si ces changements ne sont pas effectués, la Grande-Bretagne obtiendra un autre remboursement en 1982.

En retour, la Grande-Bretagne accepterait de lever son veto à la hausse des prix agricoles, ce qui devrait permettre aux huit mil-

lions d'agriculteurs européens de bénéficier à partir du 1er juin d'une hausse moyenne de 5 pour cent de leurs revenus. En même temps, l'accord sur l'organisation d'un marché commun de la viande ovine permet de mettre fin à la «guerre du mouton» qui a opposé pendant près d'un an la France à la Grande-Bretagne. Londres libéralisera également sa politique des pêcheries qui refuse le libre accès des eaux britanniques aux autres membres.

Les autorités de la CEE n'ont pas révélé le coût de l'accord pour les autres pays, dont sept reçoivent actuellement plus de la communauté qu'ils n'y contribuent.

Pour les observateurs, cet accord «n'a fait ni vainqueurs, ni vaincus» et il permettra à l'Europe des Neuf de surmonter l'une des plus graves crises de son histoire.

François-Poncet défend la diversité entre alliés

■ WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a déclaré hier qu'il était «normal que les points de vue français et américains ne soient pas toujours identiques».

S'adressant à la presse à l'issue d'une rencontre de trois heures avec le secrétaire d'Etat américain Edmund Muskie, M. François-Poncet a souligné que «la diversité n'est pas une faiblesse, mais plutôt un point fort» de l'alliance atlantique.

L'Europe et les Etats-Unis sont politiquement et géographiquement dans des positions très différentes, a ajouté le ministre français. Il a estimé que son entretien «amical, approfondi et extrêmement utile» avec M. Muskie avait permis aux deux parties de conclure qu'il existe «une large mesure d'accord et une convergence de vues sur les défis auxquels l'Ouest doit faire face aujourd'hui».

M. François-Poncet a indiqué qu'il n'était pas venu à Washington pour «prendre des décisions,

mais pour procéder à un échange de vues détaillé».

L'absence de commentaires de la part de M. Muskie semblait indiquer que l'entrevue n'avait pas tout à fait dissipé le nuage que la rencontre Giscard-Brejnnev à Varsovie a fait passer sur les relations franco-américaines. Le chef de la diplomatie américaine avait vivement reproché à la France de n'avoir pas consulté les Etats-Unis avant ce sommet.

Un autre point de divergence semble exister également à propos du problème du Proche-Orient. M. François-Poncet a confirmé hier que les pays de la CEE allaient prendre très prochainement une initiative «équilibrée et constructive» qui ne serait dirigée ni contre Israël ni contre les USA. Il est nécessaire et souhaitable que la voix de l'Europe soit entendue, a-t-il dit, en raison des difficultés dans les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie des Palestiniens.

M. Muskie a déjà indiqué qu'il ne voyait pas une telle initiative d'un très bon oeil.



Vernon Jordan a été tiré dans le dos devant ce motel alors qu'il venait de descendre de la voiture.

L'ATTENTAT CONTRE JORDAN

Les leaders noirs prient Carter de tout faire pour démasquer les coupables

d'après UPI et AP

■ Cinq dirigeants noirs américains ont exhorté hier le président Jimmy Carter à remuer ciel et terre afin de jeter toute la lumière sur l'assaut dont a été victime Vernon Jordan, président de la Ligue urbaine nationale.

Pendant que la police de Fort Wayne, Indiana, recherche un franc-tireur solitaire qui, selon elle, est l'auteur de la fusillade qui a blessé gravement l'un des plus prestigieux dirigeants noirs des Etats-Unis, le FBI continue de croire qu'il s'agit d'un complot tramé par plusieurs indivi-

dues et sérieuse soit conduite par le département de la Justice et le FBI pour démasquer les auteurs de cet acte lâche contre notre ami et collègue Vernon Jordan. Il est important que tout doute soit dissipé afin de décourager la colère et le cynisme parmi ceux dont la foi en notre système judiciaire est déjà affaiblie».

Pendant que Vernon Jordan, 44 ans, repose toujours à l'hôpital Parkview Memorial dans un état grave, les policiers recueillent autant d'indices qu'ils le peuvent. Ainsi, un motocycliste qui transportait trois carabines, dont une .30-06, soit du même calibre que celle ayant servi à tirer sur M. Jordan, a été arrêté, interrogé puis finalement relâché.

Le porte-parole de la police de Fort Wayne, Dan Gibson, a réaffirmé sa conviction que l'assaut est l'oeuvre d'un tireur solitaire qui a posé cet acte pour des motifs personnels. D'autre part, le chef de police Leon Wolfe croit que Martha Coleman, qui accompagnait Jordan au moment de l'assaut, n'a pas coopéré entièrement avec les enquêteurs. Elle a refusé entre autres d'identifier ou d'indiquer où réside l'ami avec qui elle se tient habituellement.

Alors que l'émotion persiste à la suite de cet attentat, un incendie s'est déclaré hier dans les bureaux de la Ligue urbaine nationale de Miami, dont le leader est justement Vernon Jordan. Cinq personnes, intoxiquées par les fumées ont été hospitalisées. Un suspect, un Blanc, a été aperçu rôdant sur les lieux quelques minutes auparavant.



téléphoto PA

Martha Coleman, la femme qui accompagnait Jordan.

Israël: Begin prendrait la Défense pour régler l'impasse

■ JERUSALEM (AFP) — L'impasse de la crise gouvernementale israélienne et l'intérêt international qu'elle suscite devraient amener le premier ministre Menahem Begin à prendre dimanche une mesure qui, de l'avis général des observateurs, ne fera que décaler de peu la fin de son gouvernement.

Le premier ministre, selon la radio d'Etat, annoncera qu'il assurera lui-même par intérim la charge supplémentaire de ministre de la défense.

La démission du général Ezer Weizman, dimanche dernier, a accentué les dissensions entre les différentes composantes de la coalition gouvernementale. Le Herout (parti de MM. Begin et Weizman) voulait faire passer le ministre des Affaires étrangères Yitzhak Shamir au ministère de la Défense, et nommer comme nouveau chef de la diplomatie israélienne M. Yitzhak Modai, président du parti libéral et actuel ministre de l'Energie.

Le parti démocrate y est opposé, «non seulement — selon l'un de ses membres, M. Hmuel Tamir, ministre de la Justice — parce que les deux postes-clé

reviendraient à des faucons, mais surtout parce que la personne de M. Modai ne convient pas au ministère des Affaires étrangères». La presse israélienne est remplie depuis longtemps de sous-entendus sur le fait que M. Modai consulte des psychanalystes.

Le parti libéral de M. Modai n'en exige pas moins le portefeuille des Affaires étrangères, faute de quoi il démissionnera. Quant à MM. Ariel Sharon, ministre de l'Agriculture, représentant des partisans les plus farouches de la colonisation juive et de la répression militaire dans les territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, il réclame le portefeuille de la Défense.

S'il l'obtient, les démocrates et les libéraux démissionnent. S'il ne l'obtient pas, il n'acceptera lui-même de rester au gouvernement que si M. Begin prend en charge la Défense. C'est donc très vraisemblablement ce que M. Begin fera, mais les fissures sont si grandes dans l'édifice

gouvernemental qu'on ne peut qu'en prévoir l'écroulement dès la prochaine crise.

Pour sa part, M. Weizman est revenu à la charge hier en recommandant des élections anticipées dans la mesure où «le gouvernement actuel de M. Begin n'a pas de mandat populaire pour agir de la manière dont il procède», notamment dans les négociations avec l'Egypte sur l'autonomie des territoires occupés.

Dans une interview au quotidien Maariv, M. Weizman réaffirme que même s'il est impossible d'arriver à un accord avec l'Egypte, Israël doit retirer le gouvernement militaire des territoires occupés, de manière unilatérale. Si Israël avait manifesté plus de souplesse, dit-il, l'accord sur l'autonomie aurait été signé avec l'Egypte depuis longtemps.

Au Caire, le président Sadate de son côté a déclaré hier attendre une «initiative américaine» qui permettrait une reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne interrompues depuis deux semaines.



Ezer Weizman et Manahem Begin, les deux grands rivaux de la crise israélienne.

téléphoto UPI

d'après UPI, AP ET AFP

■ Le premier ministre Pieter Botha a accusé hier le Conseil des Eglises sud-africaines d'avoir distribué \$3 millions pour promouvoir l'agitation à travers le pays et il a servi l'avertissement qu'il n'hésitera pas à faire usage de tous les pouvoirs de l'Etat pour écraser les protestataires hors-la-loi qui ont recours à des moyens anticonstitutionnels. Mais cela n'a pas empêché des milliers d'étudiants de continuer leurs manifestations pour protester contre l'apartheid dans l'éducation.

Alors que l'Afrique du Sud est en proie à une vague de protestation anti-apartheid croissante, le gouvernement s'est également livré hier à une impressionnante démonstration de force militaire, pour maintenir l'ordre à tout prix, a-t-on expliqué à Johannesburg.

Ainsi, le plus impressionnant déploiement de matériel militaire jamais vu a été organisé dans 10 villes du pays à la veille de la fête de la république. Au moins 70 véhicules blindés et transporteurs de troupes anti-mines ont défilé dans les rues de Johannesburg, déploiement de force qui a été qualifié de regrettable par plusieurs commentateurs.

Au même moment, le premier ministre Pieter Botha, parlant à 1,500 étudiants afrikanners à l'université du Rand, à Johannesburg, s'en est pris violemment

Pretoria accuse les Eglises de financer l'agitation et montre ses muscles

au Conseil des Eglises, depuis longtemps l'un des plus acerbés critiques de la politique apartheid du gouvernement. Il a déclaré qu'en 1978, environ \$3,2 millions ont été reçus de l'étranger et ensuite canalisés par le truchement du Conseil des Eglises à différents mouvements et entreprises ne visant qu'un but: promouvoir l'agitation en Afrique du Sud.

De violentes manifestations organisées par des étudiants non blancs se sont quand même propagées hier à plusieurs autres villes d'Afrique du Sud. Ainsi, la police a dispersé à coups de matraque des groupes d'étudiants métis, indiens et africains dans la ville de Natal où ils s'étaient introduits dans un magasin départemental, saccageant les comptoirs et fracassant les vitrines, tout en harassant les clients. Il y a eu plusieurs arrestations.

Dans la ville d'Imtata, des étudiants ont incendié plusieurs classes dans une école primaire anglicane. La police est intervenue mais les manifestants ont refusé de se disperser. La police a également dispersé un rassemblement de jeunes métis à Noordgesig, près de Johannesburg, tandis que dans la péninsule du Cap, des incendies criminels ont détruit deux bâtiments à Elsies River, ville où deux lycéens ont été tués par balles par la police mercredi. D'ailleurs, un autre jeune homme de 22 ans a été blessé hier, atteint par un jet de pierres.

Le boycottage des cours dure maintenant depuis cinq semaines. Le gouvernement est accusé entre autres de consacrer un budget quatre fois plus élevé aux blancs qu'aux lycéens non blancs.

LE MONDE

DÉPÊCHES

LA PLUS puissante centrale syndicale du Salvador a déclenché hier une grève nationale pour protester contre «l'oppression» du gouvernement contre les groupes de gauche opposés à la junte et réclamer de meilleurs salaires. Hector Recintos, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs salvadoriens, qui groupe une trentaine de syndicats, a dit que les arrêts de travail toucheraient les centrales électriques, l'industrie de la pêche, les transports, l'alimentation et le textile ainsi que les principaux ports.

LE PARLEMENT espagnol a repoussé hier une motion de non confiance présentée par les socialistes avec l'appui des communistes. Le vote a été de 166 à 152, avec 21 abstentions et 11 députés absents. Il aurait fallu 176 voix pour renverser le premier ministre Adolfo Suarez. L'opposition reprochait au gouvernement centriste son incapacité à enrayer le terrorisme politique, à réduire l'inflation et le chômage et à appliquer l'autonomie régionale.

LA VEUVE de Mao Tsetoung, Mme Jiang Qing, a été rendue responsable officiellement hier de la mort, il y a 13 ans, du dernier empereur de Chine, Pu Yi, devenu jardinier en Chine populaire. L'accusation a été lancée au cours d'une cérémonie funéraire tenue à Pékin à la mémoire du Pu Yi. Un responsable du parti communiste chinois a déclaré que Pu Yi était mort victime des persécutions de la ligne ultra-gauchiste menée par Lin Biao, Jiang Qing et compagnie durant la révolution culturelle.

LES CANDIDATS au Prix Nobel de la paix sont au nombre de 66 cette année et parmi eux figurent le président Jimmy Carter, le pape Jean Paul II et le roi d'Espagne Juan Carlos, a révélé hier à Oslo le directeur de l'institut Nobel. La candidature de Carter a été proposée par le président égyptien Sadate et le premier ministre israélien Begin pour son rôle de médiateur lors des accords de Camp David.

POUR PROTESTER contre un coup d'Etat militaire qu'il juge imminent, l'ancien président de la Bolivie, M. Hernan Siles Suazo a entamé hier une grève de la faim. Selon lui, le commandant en chef de l'armée, le général Luis Garcia Meza, fomentait ce coup. M. Siles Suazo exige des

autorités gouvernementales et militaires que soient données des garanties à tous les groupes politiques pour les élections générales du 29 juin qu'il estime menacées. Les autorités affirment cependant que la situation est calme en Bolivie et que leur seule préoccupation est l'attitude de M. Suazo.

EXPULSION de deux diplomates est-allemands en poste à Paris. Ils ont été déclarés persona non grata et priés de quitter la France. Ils sont accusés d'être impliqués dans une affaire d'espionnage survenue il y a quelques mois. Un Français avait communiqué à diverses reprises des renseignements touchant à des intérêts économiques essentiels de la France liés notamment au problème du pétrole. Depuis deux ans, il entretenait des relations avec ces diplomates.

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a prolongé de six mois le mandat des «casques bleus» stationnés sur les hauteurs du Golan entre Israël et la Syrie depuis 1974. Cette nouvelle prolongation a été approuvée sans débat, sur la base du rapport du secrétaire général Kurt Waldheim. La force de l'ONU comprend des contingents canadien, autrichien, finlandais et polonais avec un effectif total de 1,289 soldats.

L'IRAN s'est plaint hier que des réactés, des hélicoptères et des blindés irakiens ont attaqué sa frontière occidentale, donnant lieu aux plus violents affrontements entre les deux pays depuis un an. L'armée iranienne prétend avoir détruit trois chars et deux postes-frontières irakiens au cours des combats. Les hostilités ont pris une telle ampleur que les dirigeants au ministère de la Défense ont jugé opportun de consulter l'ayatollah Khomeiny et le président Bani-Sadr.

L'ACCIDENT biologique survenu en URSS en avril 1979 aurait fait un millier de morts. C'est ce qu'a affirmé hier devant une sous-commission de la Chambre des représentants des USA un écrivain d'origine soviétique, Mark Popovsky. Selon lui, une violente explosion dans un centre de recherches sur les armes biologiques et bactériologiques avait répandu un nuage de germes d'anthrax sur la ville de Sverdlovsk, dans l'Oural, qui compte un million d'habitants.



Le premier ministre Ohira avait à peine entamé sa campagne en vue des élections à la chambre haute japonaise qu'il a dû être hospitalisé à Tokyo pour «épuisement».

Réfugiés cubains sauvés par les garde-côtes

d'après UPI et AP
 ■ Une tragédie qui aurait pu coûter la vie à 200 réfugiés cubains a été évitée hier grâce à la garde côtière américaine qui a porté secours au bateau en détresse.
 Le bâtiment de 12 mètres, habituellement utilisé pour la pêche aux crevettes, voguait vers la Floride et était déjà à 35 milles des côtes cubaines lorsque l'eau commença à s'y infiltrer et il menaçait de couler, sous le poids de sa cargaison humaine. Un hélicoptère des garde-côtes décala le Bam Bini en détresse au cours d'une ronde de surveillance. La petite embarcation était déjà touée par un autre bateau du pont maritime, le Carrie Jill, transportant lui-même entre 150 et 200 réfugiés. Aussitôt, une vedette rapide, le Dallas, fut dépêchée sur les lieux pour mettre fin à une situation qui aurait pu tourner à la catastrophe.
 Incidemment, 89,654 Cubains ont déjà émigré aux Etats-Unis depuis la mise en place du pont maritime entre le port de Mariel et la Floride, depuis le 21 avril dernier, selon des chiffres révélés hier à Key West. Ce flot est loin d'être terminé, puisque les officiers américains d'immigration s'attendent à ce que 20,000 autres réfugiés arrivent d'ici deux semaines, portant le grand total à au moins 110,000.

Les autorités américaines soulignent qu'au moins 300 autres bateaux américains attendent dans le port cubain de Mariel et que jusqu'à maintenant, 1,480 vaisseaux de toutes tailles se sont amarrés à Key West, malgré les risques de saisie à la suite de l'interdiction de faire la navette entre Cuba et les Etats-Unis notifiée aux capitaines par les autorités américaines, à la suite d'une décision en ce sens du président Carter.
 Jusqu'à maintenant, 700 embarcations ont été saisies, ce qui a provoqué un tollé de protestations de la part de leurs propriétaires, pour la plupart des pêcheurs. Plusieurs d'entre eux ont de nouveau dénoncé hier ce geste du gouvernement américain lequel les empêche de gagner leur vie, disent-ils. Aussi, dans un geste de solidarité, une quarantaine ont protesté avec véhémence hier à Key West et ils ont promis qu'aux prochaines élections, ils voteront contre Carter.
 D'autre part, l'agitation persiste dans certains camps de réfugiés aux USA. Ainsi, à Fort Chaffee, Arkansas, 19,000 d'entre eux ont de nouveau protesté hier contre la lenteur des autorités américaines à les reloger à travers le pays. Des Cubains vivant déjà aux Etats-Unis, en visite dans le camp, ont réussi à les apaiser.

Le Sunshine Skyway, un pont construit de pierres matériaux

■ **CLEARWATER**, Floride (PA) — Des défauts de construction et des matériaux de mauvaise qualité sont autant responsables de l'effondrement du pont Sunshine Skyway, en Floride, que le coup porté par le navire dans le tablier du pont. C'est ce que prétend l'ingénieur Arthur Goodale, qui a participé aux travaux de construction du pont.

Selon M. Goodale, le pont n'aurait pas dû s'effondrer sous le coup du «Summit Venture» et ce n'est pas le seul choc causé par le navire qui a provoqué son effondrement. Le pont se serait effondré un jour ou l'autre.
 On se souvient que le 9 mai dernier, un navire a frappé le tablier du pont au cours d'un violent orage et trente-cinq person-

nes ont perdu la vie lorsque le pont s'est effondré.
 L'ingénieur Goodale a fait ces révélations à un journaliste du Clearwater Sun. Le journaliste a interrogé deux autres ingénieurs de l'Etat qui ont inspecté les travaux. Selon eux, les piliers nord du pont ont été construits différemment des piliers sud, mais ils avaient la même force.

Toutefois, selon Goodale, ces piliers n'étaient pas ancrés assez profondément dans l'eau du côté sud, et ils étaient presque entièrement en béton, contrairement aux piliers en acier du côté nord. On a fait des changements de dernière minute pour économiser une centaine de milliers de dollars, a déclaré l'ingénieur qui était responsable de la construction des piliers nord.

JACQUES DUVAL VOUS DIT QU'AVEC TRÉVI C'EST GARANTI

NOUS INSTALLONS NOS PISCINES NOUS-MÊMES — PAS DE SOUS-CONTRACTEUR

Et c'est pour cette raison que le service et la qualité sont tellement renommés.

PISCINE CREUSÉE
INSTALLATION COMPRISE

piscine complète
filtre de luxe
pompe thermoplastique
sable à filtre
coping exclusive
fond ciment
échelle
marche d'échelle
aspirateur
boyau 1 1/2
manche télescopique

à partir de

\$4,995

puise à feuilles
test kit
cordon sécurité
bouées
crochet de câble
crochet de mur
chlorinateur de luxe
drain principal
retour
écumoire commercial
ancrage d'échelle
support à manche

PISCINE HORS TERRE
16-18-20 et 24 pieds de diamètre
MUR ET STRUCTURE, GARANTIE 10 ANS

- aspirateur
- manche télescopique
- thermomètre
- test kit
- support à manche
- piscine complète
- filtre de luxe
- sable à filtre
- retour d'eau
- échelle sécurité

SPÉCIAL 24'
tout équipée

\$1,099

SPÉCIAL 18'
tout équipée

\$999

CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ

Réparations et pièces pour filtreur et accessoires complets en inventaire

- Jacuzzi
- Muskin
- Coleco
- Lomart

LES PISCINES

TRÉVI

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

LUNDI AU VENDREDI, 9 H 00 A 9 H 00 P.M.
SAMEDI, 9 H 00 A.M. A 5 H 00 P.M.
DIMANCHE, 10 H 30 A.M. A 5 H 00 P.M.

515, BOUL. LABELLE
FABREVILLE, LAVAL
(coin Boul. Dagenais)

622-9801

Trois directions

- Autoroute des Laurentides, sortie 14
- Autoroute 13, via boulevard Dagenais
- Labelle-Nord, 500 pieds nord du boul. Dagenais

SUPER SPECIAL PIONEER

SUPER SPÉCIAL PIONEER

ENSEMBLE COMPRENANT:

- le récepteur AM-FM Pioneer modèle SX-880 de 60 watts RMS total
- le tourne-disque Pioneer modèle PL-512 à commande par courroie
- les haut-parleurs Rodec modèle 60 de 60 watts RMS par boîte

60 watts
RMS total

PRIX ORDINAIRE \$959.95

Special M.T.L.

\$549

ENSEMBLE COMPRENANT:

- le récepteur AM-FM Pioneer modèle SX-1980 de 540 watts RMS total
- le tourne-disque Pioneer modèle P1-200 à entraînement direct
- les haut-parleurs Rodec modèle 350 de 350 watts RMS total par boîte

SPÉCIAL TEAC

Radio T.V. Stéréo
VRAI VRAI
LE PRIX DU GROS

540 watts
RMS total

PRIX ORDINAIRE \$3498.95

Special M.T.L.

\$1749.40

Esc. de 20 à 60%

M.T.L. ELECTRONIQUE INC.

• Magnétophone à cassettes A-103
• Pleurage et scintillement 0.08%
• Réponse de fréquences 30 Hz à 18,000 CR02
Spécial M.T.L. \$259.50

40268, ouest
rue Sainte-Catherine
Face à Alexis-Nihon

6952 est,
rue Sherbrooke
Metro Radisson
255-2893
(Bureau chef)

2335 est,
rue Belanger
(coin des Ecoles)
721-1106

916 est,
rue Mont-Royal
Metro Mont-Royal
527-9511

699, boul.
Taschereau
Galeries Taschereau
Rive-Sud

Prix spécial M.T.L. \$939.50



Vue aérienne du pavillon Lachapelle, vers 7h, hier matin

APRÈS LA PLUS IMPORTANTE OPÉRATION D'ÉVACUATION D'UN HÔPITAL Lundi, tout devrait être rentré dans l'ordre à l'hôpital Notre-Dame

■ Lundi, presque tout devrait être rentré dans l'ordre.

Déjà, vers midi, hier, 225 des 500 patients évacués — l'hôpital en compte 901 — avaient regagné leurs chambres aux étages supérieurs tandis que le personnel de l'hôpital Notre-Dame s'affairait à effacer toute trace de fumée des murs et planchers du pavillon Lachapelle, construit au début des années 60.

PAUL ROY

Pendant ce temps, le vent qui rentrait à pleine portes et fenêtres diluait lentement mais sûrement la fumée encore contenue dans l'air des étages inférieurs.

Les 275 patients acheminés vers d'autres hôpitaux voisins, principalement Saint-Luc et Hôtel-Dieu, y passeront le week-end mais seront de retour lundi sur la rue Sherbrooke. Lundi également, rouvriront l'urgence et les cliniques externes. Restera le service de stérilisation du matériel opératoire, où a débuté l'incendie, à rebâtir.

Le bilan de la plus importante opération d'évacuation d'un hôpital montréalais: un succès sur toute la ligne.

Le tout a débuté vers 6h, hier matin. En faisant sa ronde, un gardien constate un début d'incendie à l'intérieur du service de stérilisation, à côté de la cuisine, au deuxième sous-sol du pavillon Lachapelle.

Il tente de maîtriser lui-même les flammes avant de se voir contraint d'appeler à l'aide. Au bout de quelques minutes, on sonne l'alarme. Quatre minutes plus tard, un premier contingent de pompiers fait son apparition. Bientôt, ils seront autour de 150.

Gestes spontanés

Vers 7h30, l'incendie sera circonscrit mais l'évacuation débutée plus tôt continuera, la fumée étant grimpée aux étages par le système de ventilation. L'opération se déroule dans le calme et avec une précision chirurgicale.

Spontanément, entendant à la radio que «leur» hôpital brûlait, plusieurs employés sont venus prêter main-forte. Se sont aussi joints à l'opération, des bénévoles, des étudiants en médecine, des résidents internes en grève depuis quelques semaines...

De relater le Dr Gilles Gaudreault, directeur général de Notre-Dame: «Nous avons obtenu une très grande collaboration de tout le monde, policiers, pompiers, la CTCUM qui nous a fourni une vingtaine d'autobus, la population... les autres hôpitaux nous ont tous offert leur aide, même sur la Rive sud.»

Outre les autobus de la CTCUM, une cinquantaine d'ambulances d'une dizaine de compagnies et des automobiles privées ont servi au transport des malades. «Notre plan d'urgence

a fonctionné de façon absolument intéressante, c'est une question d'éducation permanente ici, a noté le Dr Gaudreault en conférence de presse. À l'embauche, chaque employé reçoit des instructions.»

Les patients évacués qui n'ont pas fait le voyage vers Saint-Luc ou l'Hôtel-Dieu sont demeurés quelques heures dans des salles et corridors d'autres pavillons. Des employés et des bénévoles fourmillaient autour d'eux, servant même café et petits déjeuners.

Service fermé

La cause de l'incendie de même que l'étendue des dommages ne seront vraisemblablement pas connues avant quelque temps. Ce que l'on sait, c'est qu'il n'y avait personne dans le service de stérilisation quand le gardien y a pénétré à 6h du matin. Ce service n'ouvre pas avant 8h.

On sait aussi que les dommages y sont considérables mais qu'une partie de l'équipement qu'il contient serait récupérable. Quant aux coûts de l'évacuation comme telle, encore impossibles à chiffrer, une partie était couverte par l'assurance.

L'hôpital a dû faire appel à quelques compagnies privées pour nettoyer et faire le ménage du local ravagé.

Autres incendies

Le Dr Gaudreault a par ailleurs admis que deux autres petits incendies sont survenus à Notre-Dame au cours des dernières semaines mais qu'il n'y avait même pas eu de quoi appeler les pompiers. Interrogé à ce sujet, l'inspecteur en chef Maurice Lessard, du service des incendies de Montréal, a indiqué que de tels petits débuts d'incendie étaient fréquents dans les hôpitaux et écoles.

M. Lessard a également précisé qu'en aucun moment le service des incendies n'a recommandé aux administrateurs de Notre-Dame d'équiper l'hôpital de gicleurs automatiques, comme le laissaient entendre d'aucuns, hier matin. Un hôpital qu'on construirait aujourd'hui devrait comporter un tel système, a-t-il souligné, mais dans le cas d'une structure plus vieille, la dépense de \$5 millions en serait nettement exagérée.

Bébés

Contrairement à certaines affirmations entendues également, la quarantaine de bébés de la pouponnière n'auraient pas été évacués. Tout au plus quelques mères seraient descendues avec leur nouveau-né dans les bras.

Nous en avons d'ailleurs rencontré un. Nous ne pouvons toutefois pas vous le présenter parce qu'à trois jours... il n'avait pas encore de nom.



En route vers Saint-Luc! Une vingtaine d'autobus de la CTCUM de même qu'une cinquantaine d'ambulances et des automobiles privées ont servi au transport de 275 patients de Notre-Dame vers d'autres hôpitaux.

LE PERSONNEL NÉCESSAIRE ÉTAIT LÀ

Le pavillon Lachapelle, le plus peuplé de l'hôpital

■ Les autorités de l'hôpital Notre-Dame avaient mis au point un système d'appel pyramidal pour rassembler le personnel en cas d'urgence, mais hier, elles n'ont pas eu à s'en servir.

«A un moment donné, il y avait même trop de monde», a confié en conférence de presse le directeur de l'institution, le Dr Gilles Gaudreault. L'hôpital embauche 4,300 personnes.

Le pavillon Lachapelle, où s'est déclaré l'incendie, est celui

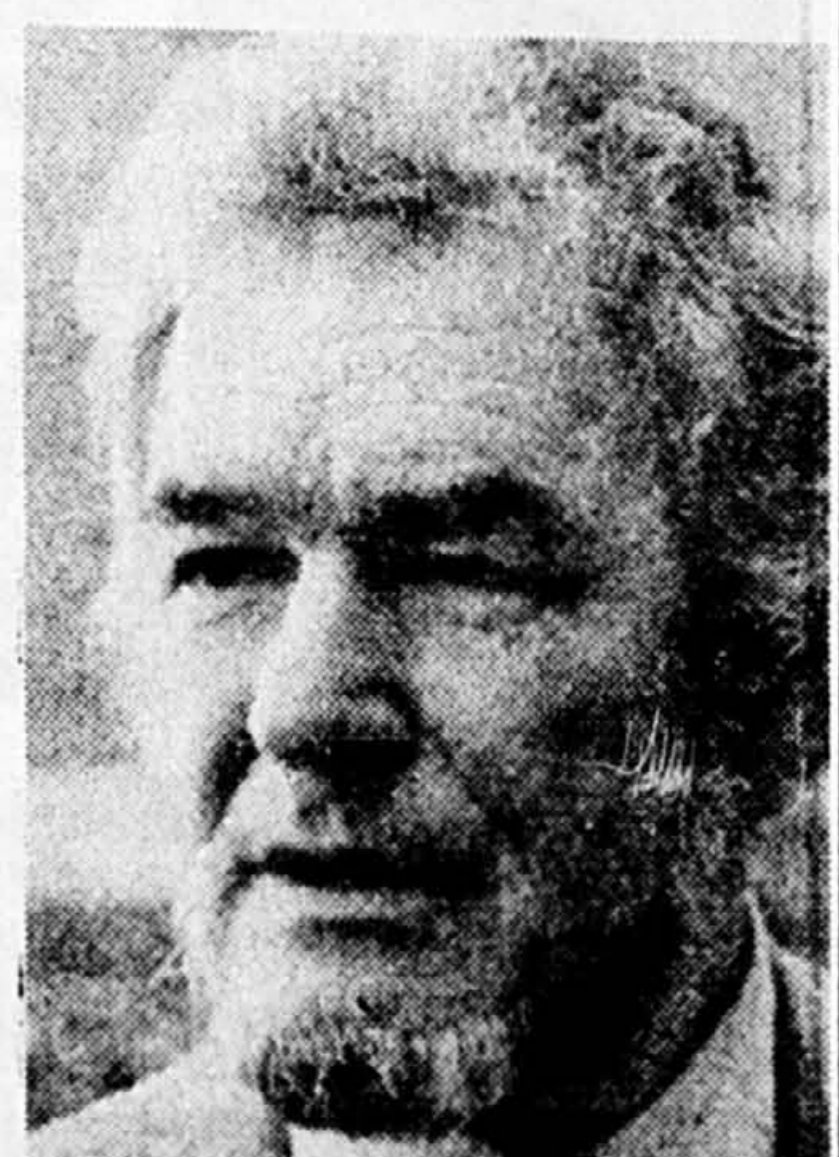
qui abrite le plus grand nombre de patients, soit environ 600. Ce sont des patients requérant des soins aigus en majorité.

Ce pavillon est le plus récent, ayant été construit au début des années 60. C'est une structure de huit étages reposant sur un sous-sol à trois niveaux. Le service de stérilisation, où s'est déclaré l'incendie, est situé au deuxième niveau du sous-sol.

Le pavillon Deschamps, où se sont réfugiés plusieurs patients évacués, en abrite pour sa part

autour de 200, principalement des malades chroniques. La centaine d'autres patients de Notre-Dame se répartissent à peu près également entre les pavillons Mailloux et Louis-Charles-Simard.

Dernièrement, on avait annoncé que 125 lits additionnels allaient être ouverts à Notre-Dame cet été, grâce à une subvention du ministère des Affaires sociales. Hier, le Dr Gaudreault a indiqué que ce projet allait toujours se réaliser.



(photo P.-H. Talbot, LA PRESSE)
Le directeur général de Notre-Dame, le Dr. Gilles Gaudreault.

St-Luc reçoit 190 patients et tout va comme un charme

■ A l'hôpital Saint-Luc, où environ 190 patients de Notre-Dame ont été transférés aux petites heures du matin, l'opération d'accueil s'est déroulée comme un charme.

Une heure après l'arrivée massive des malades, ceux-ci avaient déjà tous été relogés dans des chambres, leur identification était complétée et ils avaient été vus par un médecin. Hier midi, le personnel de Saint-Luc a été en mesure d'offrir le dîner à tout le monde sans aucun problème.

Selon un porte-parole de l'hôpital, Line Danis, tout le monde, personnel cadre et syndiqués, s'est donné la main comme jamais pour réussir cette oeuvre humanitaire. A tel point qu'en fin d'avant-midi il n'existait plus aucun signe visible, dans les couloirs de l'hôpital, de l'opération qui venait d'être menée.

Interrogée par LA PRESSE, Mlle Danis a raconté que la plupart des malades étaient arrivés vers 7h30 en autobus et avaient immédiatement été dirigés vers l'urgence.

A ce moment-là, les malades ne portaient que leur bracelet de l'hôpital Notre-Dame et il a immédiatement fallu procéder à leur identification, ainsi qu'à la détermination de leur maladie. Cette opération, au total, n'a pris qu'une heure.

Par la suite, les malades ont rapidement été logés dans plus d'une centaine de lits des ailes 9e ouest, 6e centre et 3e ouest qui étaient libres en raison de l'approche des vacances d'été.

Quant aux autres malades, ils ont pris la place de «cas électifs» et de «courts séjours» qui ont été annulés pour la journée. L'urgence de l'hôpital n'a jamais été fermée, mais on a par contre avisé les gens qui devaient se rendre en clinique externe de remettre leur visite.

Selon Mlle Danis, il n'a pas été nécessaire, sauf une dizaine d'appels, de faire entrer du personnel supplémentaire, le personnel de nuit ayant accepté de continuer de travailler de concert avec le personnel de jour qui arrivait graduellement.

L'hôpital Saint-Luc a accueilli toutes sortes de malades, que ce soient dans le domaine cardiologique ou gynécologique. Il y avait également des malades chroniques et on a dû compléter deux cas d'avortement en cours d'opération au moment où l'incendie s'est déclaré à Notre-Dame.

Hier après-midi, on rapportait qu'aucun malade n'avait gravement souffert du déménagement même si le travail le plus difficile à accomplir, selon Mlle Danis, a été d'identifier avec le plus de précision possible le type de maladie dont chacun souffrait.

Les responsables de Saint-Luc indiquaient hier qu'ils étaient en mesure de garder les malades de Notre-Dame le temps qu'il faudra, mais déjà, hier après-midi, l'opération de retour des malades à Notre-Dame avait commencé.



Voilà à quoi ressemblait le devant de l'hôpital Notre-Dame, un peu avant 8h, hier matin.

(photo René PICARD, LA PRESSE)



Une activité parfois fébrile, mais pas de panique.

(photo René PICARD, LA PRESSE)

LA BONNE HUMEUR POUR DEUX VIEUX AMIS

«Je ne sors pas sans ma copine»

— Mme Rosalma Tourigny, 70 ans

■ Quand les infirmiers se sont présentés à la chambre de Mme Rosalma Tourigny, 70 ans, hier matin, ils se sont fait répondre tout sec: «Je ne sors pas sans ma copine!»

PAUL ROY

La copine en question, c'était Mme Maria Moore, 78 ans.

«Ils m'ont lâchée et sont allés la chercher», relate Mme Tourigny. Et comme un service en at-

tire un autre, Mme Moore s'est empressée d'offrir à son amie de monter avec elle à bord de son lit roulant.

C'est ainsi que les deux femmes ont quitté le 6e étage de l'hôpital pour aller respirer l'air pur de la rue Sherbrooke. Plus tard, on les a rentrées dans une salle, avec d'autres patients. Quand nous leur avons parlé, en milieu d'après-midi, les deux femmes partageaient toujours le même

lit et ne semblaient pas s'en plaindre.

Mais Mme Tourigny était triste: «Ils auraient bien pu me laisser brûler. Ça fait 10 ans que je suis malade... j'ai peur de la souffrance mais pas de la mort. Même que tous les jours, je demande au bon Dieu de venir me chercher.»

Quelques larmes commencent à couler sur son visage. Elle les essuie discrètement.

Dans une autre salle, l'atmosphère était toute autre. Même que MM. Sylvio Modérie et Henri Montpetit avaient l'air pétants de bonne humeur, sinon de santé.

«Mon âge? 24 ans... heu, pardon, 80 ans... hi! hi! hi!» M. Modérie n'entendait décidément pas à pleurer hier matin. Opéré la veille pour une tumeur à la vessie, il affirme être descendu à pied du 7e avec son ami, M. Montpetit, 70 ans.

«Il y en a qui sont venus au devant de nous mais je leur disais: occupez-vous de ceux qui sont plus mal pris.» Et M. Montpetit, qui doit lui aussi subir une intervention à la vessie, d'acquiescer. Les deux hommes viennent de la région de Lachute. Tous deux n'ont que des éloges à faire à l'endroit du personnel de Notre-Dame. «Très, très, très gentils, de lancer M. Modérie. Ça fait cinq fois que je viens à l'hôpital et ils sont toujours

très gentils... mais cette fois, ils ont eu l'occasion de montrer encore plus de gentillesse.»

M. Montpetit relate pour sa part qu'il s'appretait à aller prendre sa douche, vers 6h, quand il a remarqué la fumée dans le corridor. «J'ai fermé la porte et il n'y a plus eu de problèmes. Moi, je serais resté là, c'est à l'épreuve du feu ces bâtiments-là, on était en sûreté...»



(photo P.H. Talbot, LA PRESSE)

À la guerre comme à la guerre! Mmes Rosalma Tourigny, 70 ans, et Maria Moore, 78 ans, ont passé l'avant-midi dans le même lit.



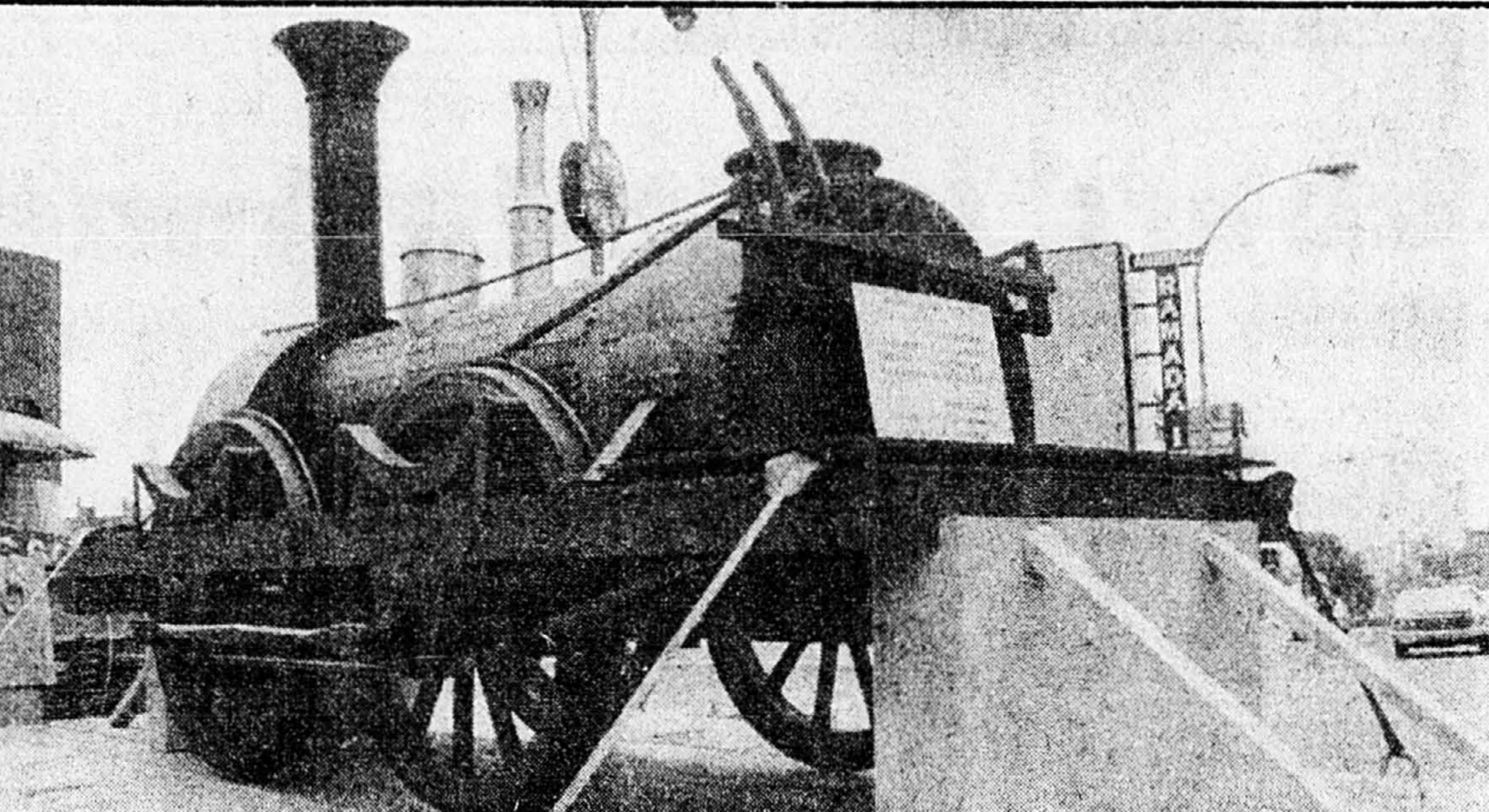
(photo P.H. TALBOT, LA PRESSE)

MM. Sylvio Modérie, 80 ans, et Henri Montpetit, 70 ans, n'avaient pas le cœur à... pleurer hier matin.

Belle d'antan

Il est connu que le Canada ne serait pas le Canada si les transports n'avaient pas facilité son exploration. Hier, dans les rues de Montréal, le semaine du Transport mettait bien en évidence les principaux moyens de locomotion utilisés au Canada depuis les années 1600. Plus de 110 chars allégoriques ont défilé dans le centre-ville relatant la colonisation et la société industrielle canadienne. Du canot au drakkar viking, authentique pièce du 17^{ème} siècle, en passant par les conteneurs de cargo aérien et les gigantesques camions. Une façon comme une autre de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui oeuvrent dans le transport.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE



Les polyvalentes André-Laurendeau et MacDonald-Cartier fermées à cause de troubles étudiants

Hier, les polyvalentes André-Laurendeau et MacDonald-Cartier, à Saint-Hubert, étaient fermées, question de laisser refroidir les humeurs de quelque 5,000 élèves qui fréquentent ce complexe jumelé. D'un chantage à l'argent de la part de deux élèves de l'école anglaise (MacDonald-Cartier) à l'endroit d'un élève de l'école française, mardi, on en était arrivé, jeudi, à une bataille de cailloux, école contre école. La police a trouvé, dans un coin à l'intérieur, une vingtaine d'instruments genre chaînes et barres qui démontraient certains préparatifs en vue d'un affrontement plus grave.

suivis de projectiles: deux élèves ont été légèrement blessés par ces jets. Ces deux polyvalentes occupent un immense quadrilatère entre le boulevard Cousineau et la route 112, et elles partagent le même centre sportif. Chacune compte environ 2,500 élèves et si on y a déjà déploré quelques incidents mineurs, jamais un tel accrochage ne s'était produit depuis leur construction, il y a une douzaine d'années.

Une teinte politique?

Faut-il voir là un symptôme de l'ensemble du climat de la province à la suite du référendum? Le «Vive le Québec libre» des uns répliquait bien au «Vive le Canada» des autres; «O Canada» chantait d'un côté et «C'est à ton tour» de l'autre. Les diverses personnes contactées par LA PRESSE n'écartent pas complètement l'accrochage ait une couleur politique, les jeunes reflètent sans doute les idées de leur milieu.

Mais, selon M. Soumis, il ne faut pas aller trop loin dans ce genre d'analyse, qui fait peut-être l'affaire de bien du monde. D'autant plus que la machine à rumeurs n'est jamais inactive autour de ce genre d'événement. L'officier de police raconte que la rumeur voulait, dans ces écoles, qu'il y ait eu viols de jeunes filles, yeux crevés et quoi encore: de quoi alimenter les ardeurs guerrières. (Faut-il préciser qu'il n'y a rien eu de ce genre.)

Les comités de parents sont intervenus, les directions se sont concertées et l'on compte que la situation reviendra à la normale lundi, alors qu'on rouvrira ces deux écoles. «S'il n'y a rien de fomenté, ça va retomber à rien», assure l'officier de police Trudeau, mais la police de Saint-Hubert garde l'oeil ouvert.

MARIANE FAVREAU

Un mandat d'arrestation est émis contre les deux élèves impliqués initialement dans l'affaire d'extorsion d'argent, mais aucune autre arrestation n'est en vue. Tant l'officier de police que la direction de l'école française estiment que l'affaire a pris de l'ampleur spontanément, ce qui n'empêche pas certains groupes d'avoir pris leurs dispositions en cours de route.

Le directeur de la polyvalente André-Laurendeau se demande jusqu'à quel point les médias d'information ont fait preuve de sens des responsabilités dans les circonstances. M. André Soumis n'est pas loin de croire que leur présence sur les lieux, dès le matin, «comme des vautours aux aguets», a pu attiser les ardeurs des jeunes, conscients de faire les nouvelles.

D'autre part, on signale la présence d'autres jeunes qui n'ont rien à faire dans ces écoles et qui ont été attirés par les événements du mercredi (qui se sont limités à une sortie massive des élèves, à l'heure du dîner). Le jeudi, même scénario, sauf que les cris et les injures ont été

Gaston Blanchette retrouve sa liberté provisoirement

SHERBROOKE (PC) — L'homme d'affaires Gaston Blanchette, de Deauville dans l'Estrie, condamné mardi à 23 mois d'emprisonnement, a recouvré sa liberté à 18h00 hier soir.

C'est à 13h00 que la Cour a accordé la demande de cautionnement présentée jeudi à Montréal par le procureur de Blanchette.

C'est avec la promesse de garder la paix, d'avoir une bonne conduite et de ne pas quitter le Québec que Blanchette a pu sortir du centre de réhabilitation de Waterloo.

Jeudi, un banc de trois juges de la Cour d'appel lui avait accordé d'en appeler d'un verdict de culpabilité rendu contre lui il y a une semaine.

Il avait été reconnu coupable de conspiration pour l'obtention illicite d'une marge de crédit de près de \$6 millions de la Banque provinciale du Canada.

CONCOURS "CHERCHEZ LA BALLE"

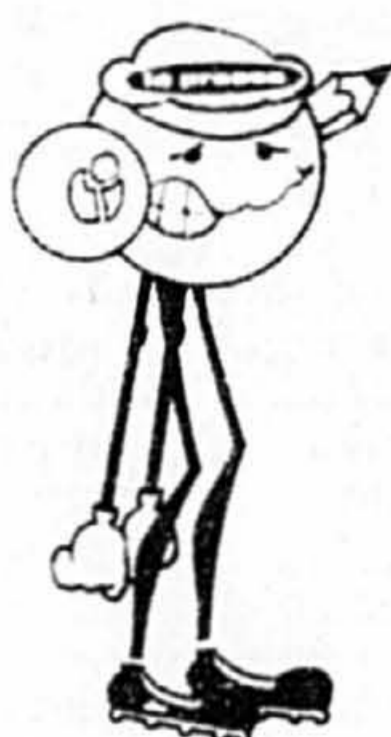
Règlements de participation:



1. Pour participer au concours «Cherchez la balle», vous n'avez qu'à découvrir, à trois dates différentes, mais dans la même semaine, une des illustrations de la mascotte du concours qui apparaissent tous les jours dans LA PRESSE, à l'exclusion des illustrations apparaissant dans les messages publicitaires.

2. Inscrivez sur la formule de participation ou sur un simple fac-similé reproduit à la main les trois (3) dates et numéros de page où vous avez aperçu la mascotte, ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone et faites parvenir votre formule à l'endroit mentionné dans la réclame. Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez. Cependant, chaque formule de participation doit être envoyée séparément par courrier de première classe, port payé.

3. Ce concours débute le 10 mai 1980 et se termine le 29 août 1980. Pour être admissibles au grand tirage, les formules de participation doivent être mises à la poste au plus tard le 23 août 1980 à minuit, l'oblitération postale en faisant foi.



4. Il y aura des tirages hebdomadaires, à tous les vendredis à compter du 30 mai 1980, jusqu'au 8 août 1980 et le tirage des grands prix se fera le vendredi 29 août 1980. Les vendredis 20 juin et 18 juillet, les prix suivants seront décernés:

- une (1) paire de billets de saison des Expos de Montréal d'une valeur approximative de \$1,000 la paire;
- trois (3) cyclomoteurs Steyr-Puch d'une valeur approximative de \$750 chacun;
- trois (3) radios AM/FM magnétophone stéréo à cassettes portatifs AKAI AJ-500-FS/FL d'une valeur approximative de \$550 chacune;
- trois (3) ensembles ciné-caméra à développement instantané Polavision de Polaroid d'une valeur approximative de \$1,000 chacun (pour ceux qui ont un numéro d'abonné).

Tous les autres vendredis où il y aura tirage, les prix suivants seront décernés:

- trois (3) bicyclettes CCM 10 vitesses d'une valeur approximative de \$190 chacune;
- trois (3) appareils-photos Polaroid «One Step» d'une valeur approximative de \$50 chacun;
- cinquante (50) paires de billets pour assister à une joute des Expos de Montréal d'une valeur approximative de \$14 la paire;

Enfin, lors du grand tirage du 29 août, La Presse attribuera 10 voyages pour deux personnes, à Daytona Beach, d'une durée d'une semaine (7 jours, 6 nuits), incluant le transport aérien aller-retour, l'hôtel et \$250 d'argent de po-

che par couple, pour une valeur approximative totale de \$1,250 par prix. La Presse portera à \$500 par couple le montant d'argent de poche des gagnants des voyages dont le coupon-réponse comportera un numéro d'abonné. Les prix devront être acceptés comme tel et ne pourront être substitués ou échangés contre une somme d'argent.

5. Avant d'être déclaré gagnant, tout participant dont le nom aura été tiré au hasard parmi toutes les formules admissibles reçues devra répondre correctement, dans un délai limité, à une question mettant à l'épreuve ses connaissances générales. La décision du jury à cet effet sera finale et sans appel.



6. Chaque semaine les formules reçues seront cumulées et les gagnants hebdomadaires demeureront éligibles pour le grand tirage du 29 août.

7. Ce concours est ouvert à toute personne résidant dans la province de Québec âgée de 18 ans et plus, à l'exception des employés de LA PRESSE, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ses agents de publicité et ses fournisseurs de matériel du concours. Les personnes gagnantes, par leur participation au concours, autorisent si requis, LA PRESSE ou ses agents, à utiliser leur nom et/ou leur photographie pour fins publicitaires.

8. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux participants. Les personnes gagnantes seront informées de la façon dont elles pourront entrer en possession de leurs prix ou pourront le faire en se présentant à l'adresse suivante:

Service de la promotion
La Presse Ltée
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

9. Tous les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement» ont été payés. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.



10. La liste des gagnants sera publiée dans LA PRESSE et pourra être obtenue en faisant parvenir une demande écrite à cet effet, accompagnée d'une enveloppe préadressée et suffisamment affranchie à:

Concours «CHERCHEZ LA BALLE»
Service de la promotion
La Presse Ltée
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

11. Ce concours est assujéti à toutes les lois applicables.



ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans la circulaire «Jours Simpsons au Canada» encartée dans La Presse d'aujourd'hui:

Page 3, article 4. Appareil «Weathermatic A». Le prix ord. Simpsons devrait se lire 109.95 et le prix de vente 99.95

Page 8, article 6. Raquette «Slazenger». Le prix de vente devrait se lire 9.99

Page 8, articles 9 et 10. Houssets pour raquettes. Les prix de vente devraient se lire 4.29

Page 8, article 1. Maillot-T avec rayures. Tissu 75% coton / 25% polyester et non 50% coton / 50% polyester tel qu'indiqué.

Page 12, article 3. Souliers sport. Le rabais et le prix ordinaire auraient dû être omis, disponible en brun seulement.

Page 17, articles 1 et 2. Lave-vaisselle, veuillez allouer 6 semaines pour la livraison.

Page 18, articles 1 et 2. Réfrigérateurs, veuillez allouer 2 semaines pour la livraison.

Page 19, articles 1 et 2. Cuisinières, veuillez allouer 4 semaines pour la livraison.

Page 29, articles 10 et 11. Verre 13 oz et verre à whisky 10 oz; veuillez allouer 1 mois pour la livraison.

Page 30, articles 1 à 1B. Ensembles de draps, veuillez allouer 1 semaine pour la livraison.

Page 35, article 1. Teinture pour bois. Le prix ordinaire devrait se lire 18.98.

Page 35, article 1A. Teinture pour bois. Le prix ordinaire devrait se lire 16.98.

Page 35, article 1B. Teinture semi-translucide. Le prix ordinaire devrait se lire 16.98.

Page 35, articles 2, 2A et 2B. La description devrait se lire: soies naturelles.

Deux «mordus» sont dédommagés par les tribunaux

Deux hommes qui avaient été mordus par un chien dans des circonstances différentes, l'un à la cheville, l'autre à la main, ont tous deux obtenus quelques centaines de dollars, hier, comme dédommagement pour leur aventure, l'un dans un terrain de voitures usagées, l'autre à l'arrière d'une station-service.

Dans le premier cas, M. Dominico Ionnonni, de la rue Casgrain, s'est vu décerner \$800 par le juge Décaré, de la Cour provinciale, après avoir réclamé \$2,500 pour sa morsure par un berger allemand qui lui avait happé une cheville, au moment où il avait ouverte la portière d'une voiture qu'il aurait voulu examiner pour achat.

Même si la Montreal Motor Storage, du boulevard Saint-Laurent, s'est défendu de ce que

les voitures qui étaient à n'étaient pas à vendre, le tribunal en vient à la conclusion que si l'on a laissé entrer la victime sur les lieux, on est responsable de ce qui lui est arrivé.

Quant à M. Bertrand Ouellette, de la rue Renaud, il doit partager avec le garagiste Henri Godon, de Sainte-Rose, les conséquences de sa morsure à la main, pour laquelle il avait réclamé \$4,860.

Dans son cas, il s'était arrêté au poste d'essence pour faire le plein, mais également pour aller aux toilettes. Celles-ci étant toutefois fermées à clef, il s'était dirigé vers l'arrière de la station, et c'est là que le chien du patron l'avait mordu.

Dans les circonstances, le juge Léonce Côté soumet qu'il a été imprudent et a contribué à son propre malheur. Pour lequel il recevra toutefois \$635.

Profitez des subventions gouvernementales

Réduisez vos coûts de chauffage

Isolez votre maison dès maintenant

Val ROYAL

Pour une estimation gratuite composez: 270-8111

la presse

NOTE: On peut se procurer une version intégrale des règlements de participation en se présentant à La Presse, 7, rue Saint-Jacques.

AVANT D'ATTAQUER REAGAN

Carter doit d'abord anéantir Anderson



JEAN PELLETIER

(de notre bureau de Washington)

Teddy Roosevelt, en luttant contre les factions progressistes et réactionnaires au sein de son parti, en vint à la conclusion suivante: «La moitié d'entre eux (les Républicains) souhaitent un retour en arrière et professent un conservatisme rural déterminé à casser les trusts. L'autre moitié reconnaît l'inévitabilité des fusions entre les géants de l'industrie et souhaite y confronter un pouvoir gouvernemental au moins équivalent, capable d'y faire face.»

Teddy Roosevelt prononça ce discours il y a 69 ans, en 1911,

sans se douter (qui sait?) que son successeur de 1980 Ronald Reagan serait aux prises avec le même dilemme.

Jeudi prochain, les dés seront jetés. Ce jour-là les résultats des dernières primaires, celles de la Californie, du New Jersey et de l'Ohio, auront été compilés et les Américains auront la confirmation de ce qu'ils savent déjà aujourd'hui. L'élection présidentielle du 4 novembre prochain se jouera bel et bien entre Reagan et Jimmy Carter.

Les conventions démocrate et républicaine de l'été ne serviront qu'à entériner cette décision. En fait, la campagne présidentielle a sauté le coup de départ, puisqu'elle a commencé jeudi dernier à Columbus en Ohio, alors qu'à quelques blocs de distance l'un de l'autre, MM. Carter et Reagan s'attaquaient mutuelle-

ment, courtisant un électorat peu enthousiaste.

Dénicher un vice-président

Pour remporter l'élection du 4 novembre prochain, Reagan n'a qu'à dénicher «un running mate», un vice-président, représentatif de la gauche et du centre-gauche républicains. Il devra s'agir d'un homme capable de décrocher des appuis de ce bloc totalisant 21% de l'électorat américain, incapables de se résigner à voter Carter et peu enclins à se ranger du côté de la droite traditionnelle que symbolise Ronald Reagan.

Jimmy Carter, pour se voir confier un second mandat, devra pour sa part recueillir l'appui du centre de son parti, en l'occurrence les grandes centrales syn-

dicales et la bourgeoisie noire du pays, cette masse d'électeurs en somme qui, n'eût été de l'échec Ted Kennedy, aurait confié à ce dernier l'investiture démocrate. Sans ce bloc capital d'électeurs, Jimmy Carter se retrouvera tel un George McGovern en 1972, appuyé seulement par une faction de son parti, en l'occurrence la gauche. En 1980, sous Carter, le problème se pose dans les mêmes termes sauf qu'il s'agit cette fois du centre démocrate qui, tenté par un Reagan modéré appuyé par un vice-président «libéral», n'aura aucune crainte à «virer capot», abandonnant le Président.

Le personnage Anderson pourra séduire

D'aucuns reconnaissent en effet que la gauche démocrate,

bon gré, mal gré, bien que déçue de la défaite de leur symbole du dernier des frères Kennedy, se résignera à voter Carter. C'est donc dans ce contexte que le Président voit d'un oeil craintif poindre à l'horizon la candidature de John Anderson, candidat présidentiel indépendant. Le centre démocrate, comme la gauche républicaine, risquent d'être séduits par ce personnage politique rafraichissant. Cette défection, Jimmy Carter en est conscient, coûterait plus cher à son parti qu'aux Républicains. Objectif primordial dès lors des stratèges de Carter, anéantir Anderson dès le départ, il en va de l'avenir de la candidature de Carter.

Si le Président remporte cette première manche, il aura tout le loisir de refaire l'unanimité de son parti et de disperser ses effectifs en cercle de défense con-

tre les attaques de Ronald Reagan.

Or celui-ci, fort de sa victoire triomphale dans la majorité des primaires des six derniers mois, a les mains libres et peut se permettre dès lors de choisir un «running mate» libéral. C'est sans doute ce qu'il entend faire puisque contrairement à son idole de jadis, Barry Goldwater en 1964, il refuse depuis le début de la campagne à ne s'identifier qu'aux ultraconservateurs républicains dont il est pourtant le champion. Si Reagan choisit un Baker ou un Bush comme vice-président, il portera un coup fatal à Jimmy Carter sans pour autant s'exposer à une mutinerie au sein de son parti. Goldwater et McGovern se montrèrent fidèles et loyaux envers leur base traditionnelle jusqu'à la fin. Ronald Reagan semble (pour l'instant du moins), décidé à se maintenir une base plus élargie.

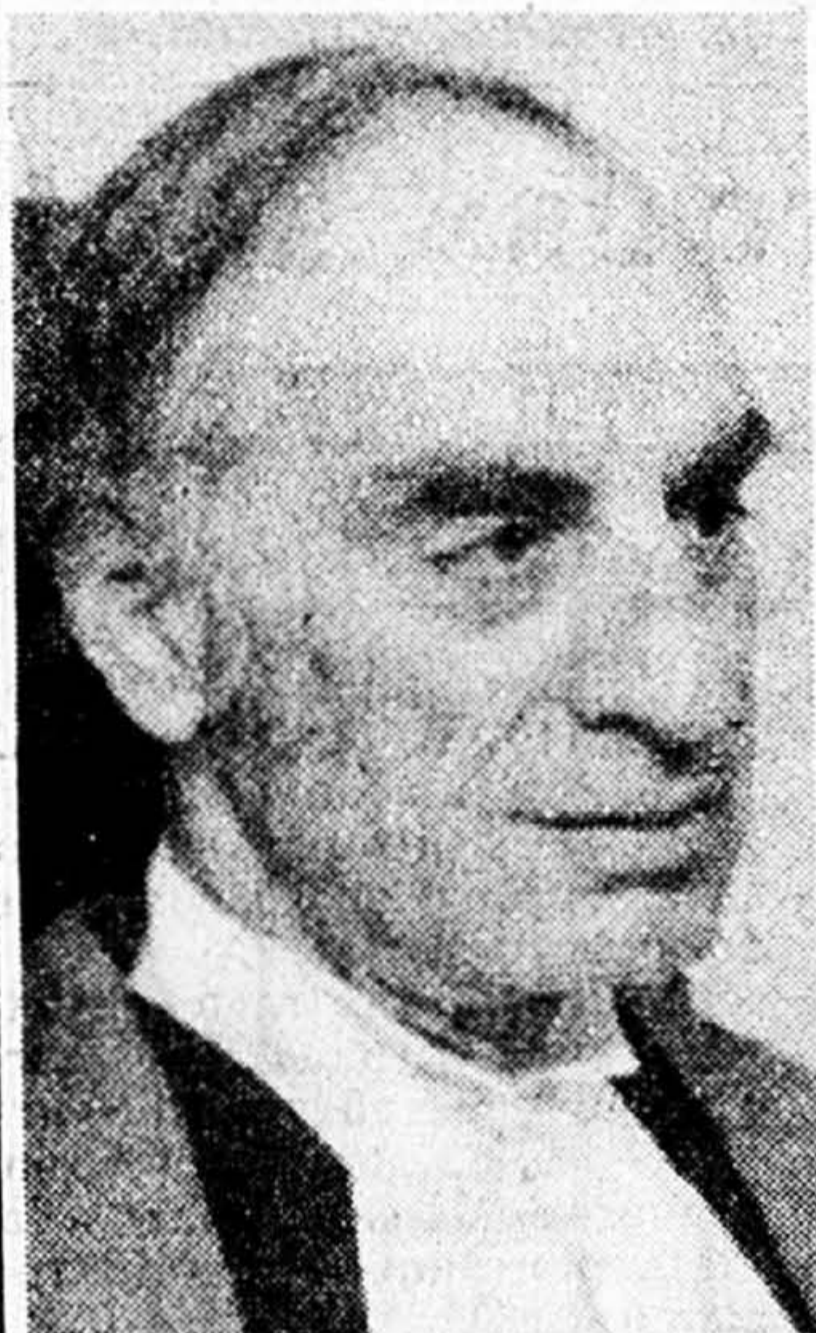
RÉUNION DU CABINET LÉVESQUE

Le rapport Malouf au centre des discussions

QUEBEC (PC) — Le rapport Malouf sera au coeur des discussions de la réunion que les ministres du gouvernement québécois tiendront demain et lundi au Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, dans le coeur du comté de Charlevoix.

Le rapport a été remis hier au secrétaire général du Conseil exécutif, M. Louis Bernard, par un représentant du juge Albert Malouf.

Le premier ministre, M. René Lévesque, avait déjà promis de rendre le rapport public au plus tard une semaine après sa réception.



Le juge Albert Malouf

M. Malouf avait été nommé en juillet 1977 à la tête d'une commission d'enquête avec le mandat d'enquêter «sur le coût des Jeux de la 21e Olympiade et sur celui des installations olympiques situées au Québec».

Après une enquête qui a duré deux ans et demi, le juge Malouf a remis un rapport de près de 1,000 pages qui couvre quatre volumes.

Le rapport contient quatre parties, a expliqué le juge lors

d'un entretien téléphonique. Il y a d'abord un résumé de la preuve présentée lors des audiences de la commission d'enquête. Puis, disséminées tout au long du rapport, il y a les observations des commissaires.

Il y a ensuite des conclusions concernant chaque section du rapport. Enfin, à la toute fin, il y a les conclusions générales de l'enquête et des recommandations.

Histoire

C'est le 13 juillet 1977 que le Conseil des ministres chargeait le juge Albert Malouf de la Cour supérieure du Québec, de mener l'enquête sur le coût des Jeux olympiques tenus l'année précédente, en 1976.

Le mandat de la commission d'enquête portait notamment sur six points:

- Les causes de l'augmentation des coûts;
- Le partage des responsabilités quant à ces augmentations de coûts;
- Le mode d'organisation et de surveillance des travaux;
- La possibilité de récupérer une partie des sommes d'argent public investies;
- L'existence possible de collusion, de trafic d'influence et de fraude;
- Enfin, les mécanismes de prévention à mettre en place lors de travaux d'envergure pour éviter une répétition de tels dépassements de coûts.

Le 24 août 1977, on nommait deux commissaires-adjoints au juge Malouf. C'étaient M. Jean-Guy Laliberté, comptable agréé et vice-président du Crédit lyonnais, et Gilles Poirier, ingénieur directeur des projets à Hydro-Québec.

Les travaux de la commission débutèrent le 31 octobre 1977 et un rapport préliminaire a été remis au gouvernement le premier avril 1978.

A cause de l'immense tâche à compléter, le gouvernement décida de prolonger le mandat de la commission; il devait originellement se terminer le 31 décembre 1978.

SUPER-CONGRÈS DE COLLECTIONNEURS

DIMANCHE 1er JUIN 1980, à 10h00
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL

Nombreux marchands offrant des timbres de pays à travers le monde, pièces en or et en argent, dollars en argent, papier-monnaie, montres de poche, médailles.

SUPER-ENCAN

Débutant à 13h00. Superbe choix de pièces en or et en argent, du Canada et de pays à travers le monde, y compris un dollar en argent original de 1948 non mis en circulation.

Entrée libre Renseignements: 482-3801

Tables pour marchands disponibles

ANNONCE SA PREMIÈRE VENTE
de meubles exclusifs de haute qualité.
Réductions appréciables sur articles en magasin

de 20 à 40%

Choix de meubles laqués, rembourrage, etc.

1504 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec
937-9178

FAUCHER PISCINES

PISCINES COLECO GLENVIEW

15' \$800
18' \$875
24' \$1,035
15' x 24' \$1,285

1. Piscine
2. Filtre Coleco CP350
3. Sable
4. Escalier HS12
5. Ramasse-feuilles LSN 230
6. Baignoire AMH110
7. Marche 12"
8. Boyeur
9. Echelle sécuritaire ALS
10. Chlore 9 lb

ÉQUIPEMENT INCLUS

1. Filtre JACUZZI 150 LIVRES DE SABLE
2. Sable pour filtrer
3. Écumoir et retour dans la mer ALS
4. Ramasse-feuilles de luxe LSN
5. Un gallon ou 4 litres
6. Deux manches télescopiques
7. Balaiuse de luxe ALV130
8. Gros distributeur de chlore ACO500
9. Verticaliseur d'eau «test kit» de luxe ATK350
10. Echelle sécuritaire au deck en bois 4" x 6"
11. Chlore H.T.H. Clin 25 lb
12. Boxyes de raccordement et boyaux de baignoire
13. Brides, garnitures et ciment
14. Nettoyeur de vinyle
15. Thermomètre 10" ATM500
16. Brosse de mur 18" courbe de luxe WBA750
17. Série de crochets doubles pour manches
- 18-5 lb de PH plus
- 19-5 lb de PH moins
20. Un siège flottant ALC935

PISCINES AVEC ÉQUIPEMENT CI-CONTRE

	VOGUE Mur couvert vinyle	RICARDET	COLECO BAYSIDE (mur couvert vinyle)	COLECO Glenview
15'	\$1,250	—	\$1,250	—
18'	\$1,375	\$1,200	\$1,375	\$2,075
21'	\$1,525	\$1,300	\$1,500	—
24'	\$1,600	\$1,400	\$1,575	\$2,525
27'	\$1,875	\$1,550	\$1,850	—
12' x 24'	—	—	\$1,750	\$2,475
15' x 25'	\$1,925	—	—	—
15' x 27'	—	—	—	\$2,700
15' x 30'	\$2,225	\$1,800	\$1,995	\$2,800
18' x 33'	—	\$1,900	\$2,175	—
15' x 41'	—	—	\$2,400	—

INSTALLATION: EN SUS DANS LES 48 hres

RÉFÉRENDUM

Le comté de Léger a voté «NON»



Le ministre Marcel Léger

Contrairement à ce qui avait été dit le soir du référendum, le comté montréalais de Lafontaine n'a pas procuré une majorité de «oui».

En effet, le comptage définitif des votes dans cette circonscription représentée par le ministre Marcel Léger indique que le «oui» a été battu par 202 voix, obtenant 49.7 p. cent des suffrages contre 50.3 p. cent en faveur du «non».

A moins d'autres changements au rapport définitif du directeur général des élections qui sera rendu public d'ici quelques jours, il semble donc que le «oui» n'a remporté la victoire que dans quinze comtés plutôt que seize.

Le score final des 210 bureaux de scrutin dans Lafontaine donne 18,284 votes au «oui» contre 18,486 au «non». Contrairement à une élection où on pourrait assister à une contestation judiciaire des résultats, il ne semble pas que les péquistes de Lafontaine aient l'intention d'agir ainsi.

ATTENTION

Avant d'acheter une piscine tout équipée d'un compétiteur, vérifiez bien l'équipement

CAR SEUL FAUCHER vend des piscines équipées

En indiquant tous les modèles et tout l'équipement

PISCINES CREUSÉES

VENEZ BÂTIR VOTRE PISCINE AVEC NOUS

12' x 24'	RECTANGULAIRE	\$2,155
14' x 28'	RECTANGULAIRE	\$2,300
16' x 32'	RECTANGULAIRE	\$2,485
16' x 34'	RECTANGULAIRE	\$2,570
16' x 38'	RECTANGULAIRE	\$2,675
18' x 36'	RECTANGULAIRE	\$2,625
20' x 40'	RECTANGULAIRE	\$2,800
20' x 50'	RECTANGULAIRE	\$3,125
15' x 29'	OCTOGONALE	\$2,225
17' x 31'	OCTOGONALE	\$2,370
19' x 31'	OCTOGONALE	\$2,445
16 1/2 x 34 1/2	OCTOGONALE	\$2,485
19' x 35'	OCTOGONALE	\$2,525
19' x 41'	OCTOGONALE	\$2,715
20'	OCTOGONALE	\$1,735
26'	OCTOGONALE	\$2,045
16' x 28'	REIN-KIDNEY	\$2,275
19' x 33'	REIN-KIDNEY	\$2,475
22' x 39'	REIN-KIDNEY	\$2,700
17' x 33'	OVALE	\$2,475
19' x 38'	OVALE	\$2,625

CONSERVEZ CETTE ANNONCE ET COMPAREZ AVEC NOS COMPÉTITEURS

IL FAUT COMPARER



- Équipement inclus avec chaque piscine creusée
1. Filtre à sable JACUZZI
 2. Écumoir JACUZZI à ouverture 16 pouces WS
 3. Sable pour filtre JACUZZI
 4. Echelle JACUZZI en acier inoxydable 3 marches
 5. Ramasse-feuilles de luxe
 6. Aspirateur de fond (baigneuse)
 7. Tuyau d'aspirateur JACUZZI (1 1/2 pouce de diamètre)
 8. Prise d'aspirateur JACUZZI - VPKL
 9. Bonde de fond JACUZZI — MOL 215 (drain de fond)
 10. Deux retours d'eau JACUZZI — IFD 50
 11. Deux manches télescopiques
 12. Crochets JACUZZI pour suspendre ces manches
 13. Ancrage d'échelle JACUZZI — en cuivre «brass» pas en aluminium
 14. Valve hydrostatique JACUZZI — MOHRV
 15. Thermomètre 10"
 16. Brosse à paroi — courbe 18 po
 17. Nécessaire d'analyse d'eau «Test Kit»
 18. 1-litre d'algaécide
 19. 75 lb de chlore H.T.H.
 20. Câble (3/4") JACUZZI, bouées 5" x 9" JACUZZI et 100 crochets de câble et crochets de mur JACUZZI en «brass»
 21. Tremplin JACUZZI — 6'
 22. Plomberie complète — 150' de tuyauterie PVC et tous les accessoires

Installation: en sus garantie pour mai 1980

LIVRAISON GRATUITE
DANS UN RAYON DE 50 MILES

LES PISCINES FAUCHER LTÉE

3 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR

LAVAL - PONT-VIAU
48, boul. des Laurentides
384-7340

REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame
581-6943

RIVE SUD

BROSSARD
5811, boul. Taschereau
656-1051

OUVERT: Lundi au vendredi de 9h à 9h. Samedi de 9h à 5h. Dimanche de 11h à 5h.



LE BRICOLAGE

Armoire-jardinière pour remiser les accessoires de barbecue

Tous droits réservés. Toute demande de copie ou de reproduction intégrale ou partielle du texte et des illustrations de cette rubrique doit être adressée à : Louis Thivierge, LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. L'auteur remercie les lecteurs qui lui font confiance en lui soumettant leurs problèmes de bricolage, mais on comprendra qu'il lui est impossible de répondre à chacun.

Cette armoire extérieure, aux lignes sobres, peut être fort utile dans le jardin ou le patio, à proximité du barbecue. L'armoire, dont la partie supérieure fait office de jardinière, permet de remiser proprement tous les ustensiles et plats utilisés pour les repas en plein air. La partie inférieure de l'armoire peut être réservée aux briquettes.

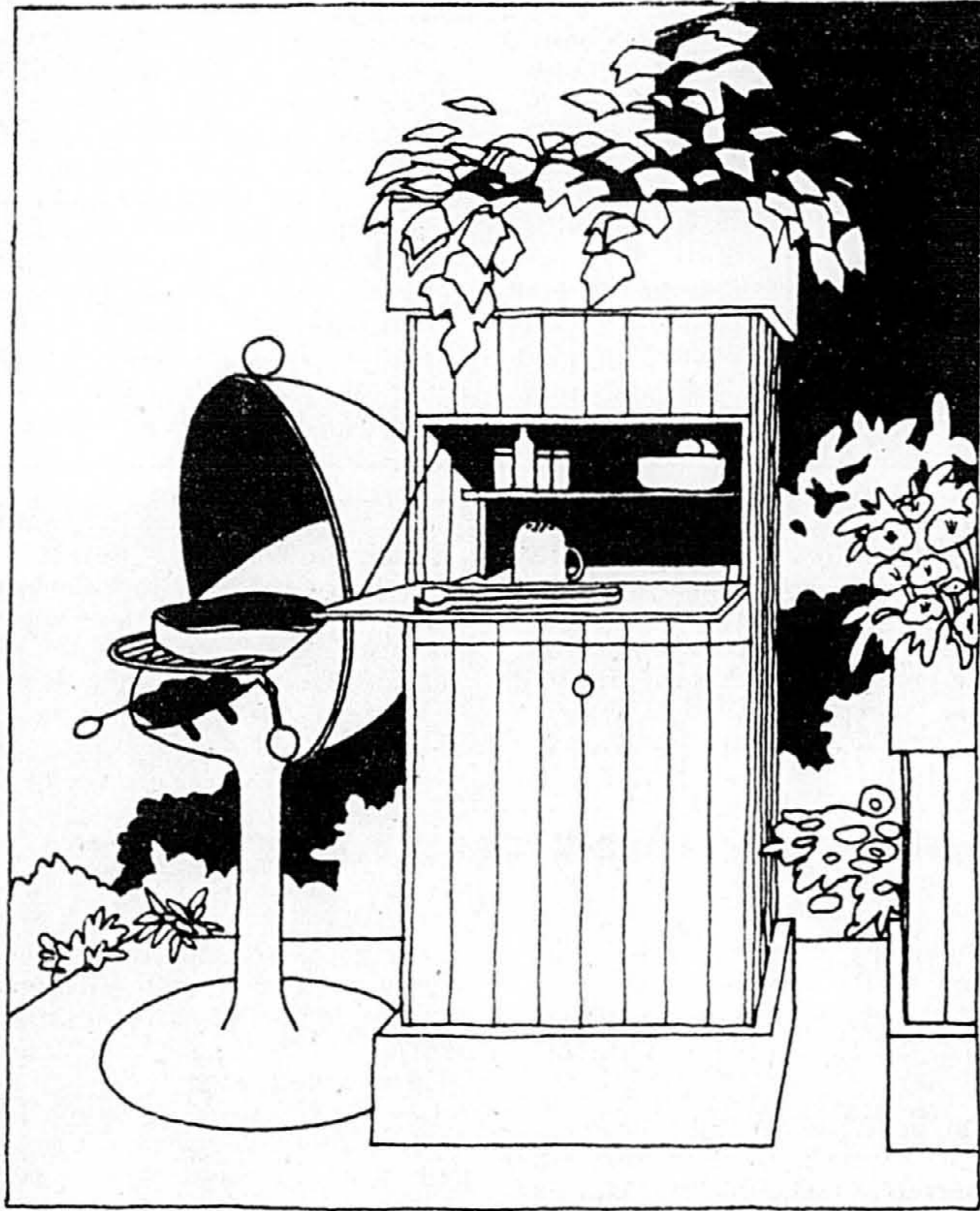
L'armoire-jardinière mesure environ cinq pieds de hauteur sur 27 pouces de profondeur.

Pour résister aux intempéries, elle doit être construite de contreplaqué de qualité extérieure. Le plan suggère de recourir à un revêtement de contreplaqué de 3/8" mais on peut remonter d'un cran à du 1/2". L'armoire n'en sera que plus solide mais il faudra dans ce cas réviser les mesures en conséquence.

Voici les étapes suggérées pour la construction:

- 1 — Couper et assembler les madriers formant le socle et le chapiteau de l'armoire.
- 2 — Clouer à l'intérieur du socle, à deux pouces et demi du bas, les tasseaux de 3/4" x 3/4" (deux de 18" x 22 1/2") qui soutiendront le fond de contreplaqué. Voir petit dessin.
- 3 — Insérer le fond de 3/4", de 18" x 24", et le clouer aux tasseaux.
- 4 — Clouer les panneaux de côté, de 18" x 48", à l'intérieur du socle et à l'intérieur du chapiteau. Laisser un espace de 4 1/2" entre le haut du socle et le bas du chapiteau.
- 5 — Clouer des planches de renfort de 1" x 4" à l'intérieur des panneaux de côté, en laissant un espace suffisant pour glisser plus tard les panneaux arrière et avant.
- 6 — Insérer le panneau arrière et clouer.
- 7 — Clouer aux niveaux appropriés les tasseaux de 3/4" x 3/4" qui soutiennent les deux tablettes et la demi-tablette à l'intérieur de l'armoire.

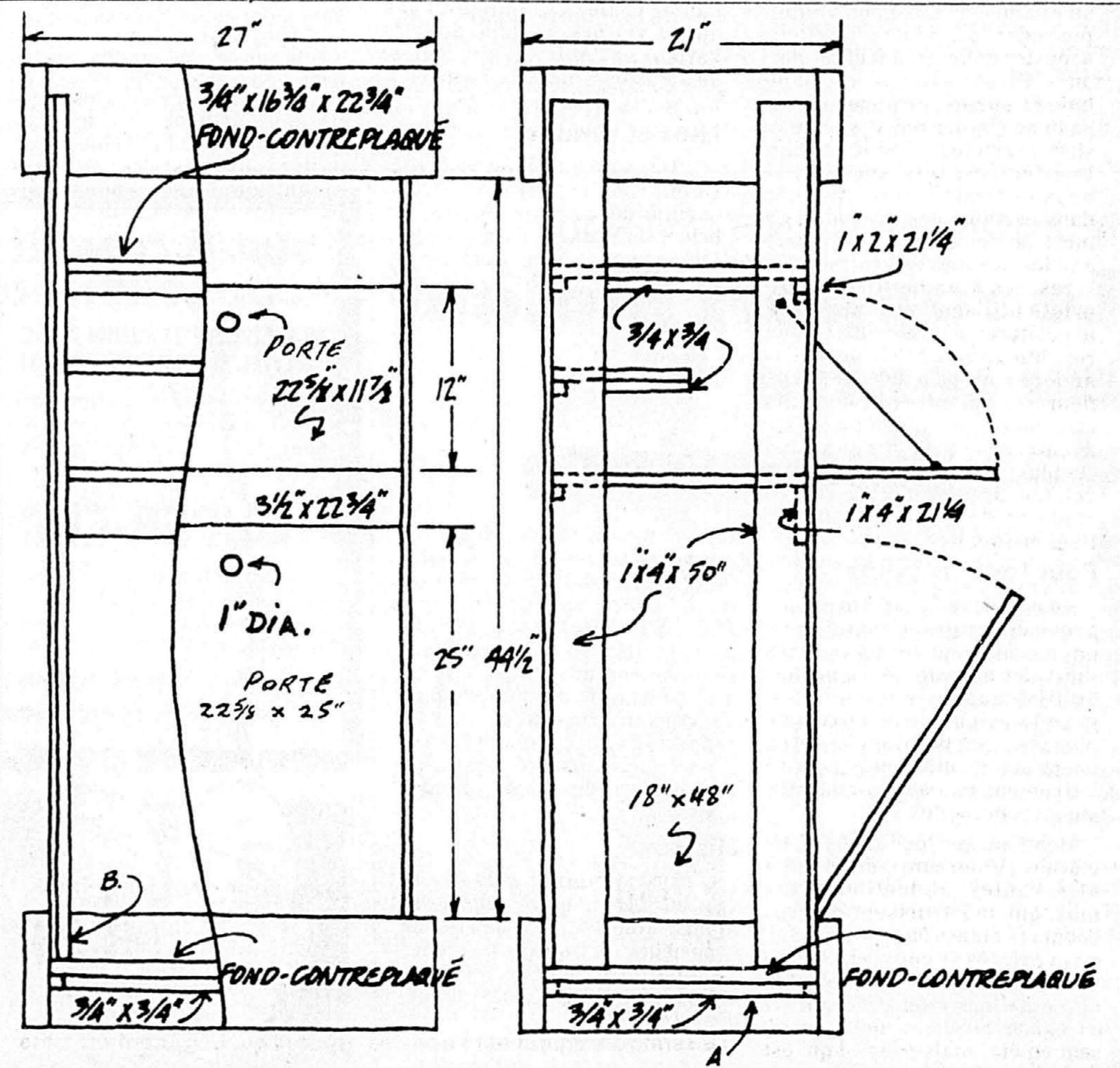
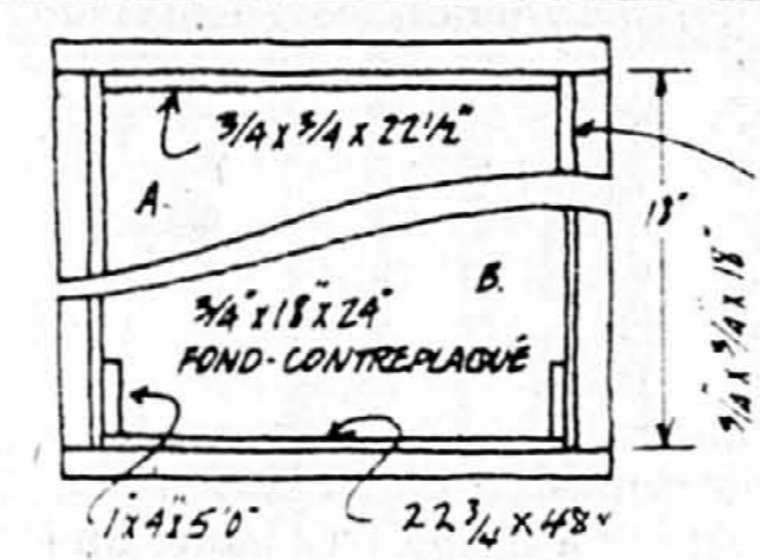
- 8 — Mesurer et découper le panneau avant pour en tirer deux portes. Pratiquer un trou d'un pouce de diamètre dans chaque porte pour en faciliter l'ouverture.
- 9 — Mettre en place les parties fixes du panneau avant en n'omettant pas de clouer les pièces de 1" x 4" x 2 1/4" et de 1" x 2" x 2 1/4" destinées à servir de butées aux portes.
- 10 — Installer les portes avec charnières et chaînes. La grande porte, au lieu de baisser, comme sur le dessin, pourrait être retenue de façon à s'ouvrir sur le côté. Poser des loquets pour tenir les portes fermées.
- 11 — Imperméabiliser parfaitement le fond de la jardinière en recourant à un préservatif, à du goudron et à une pellicule épaisse de polyéthylène ou à un plat de métal.
- 12 — Finition au choix: teinture ou peinture. A noter que sur les dessins, le contreplaqué donne un effet de planches. Il s'agit d'un contreplaqué usiné de la sorte. Si cette finition plaît mais que l'on est incapable d'obtenir un contreplaqué semblable, on peut obtenir le même effet en rainurant le bois, avant l'assemblage, à l'aide d'une toupe ou d'une scie électrique dont la lame est baissée à très faible profondeur.



MATÉRIAUX

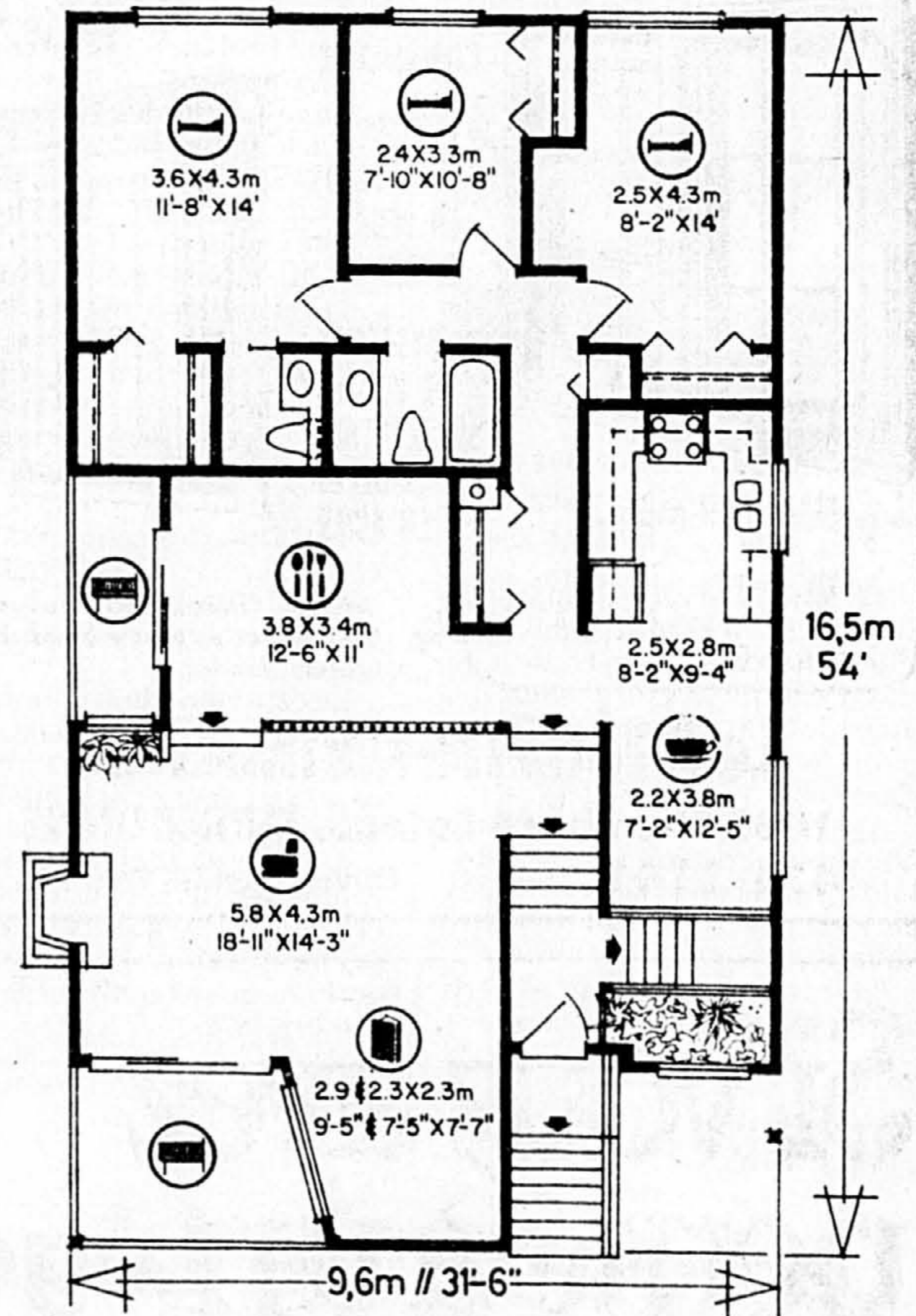
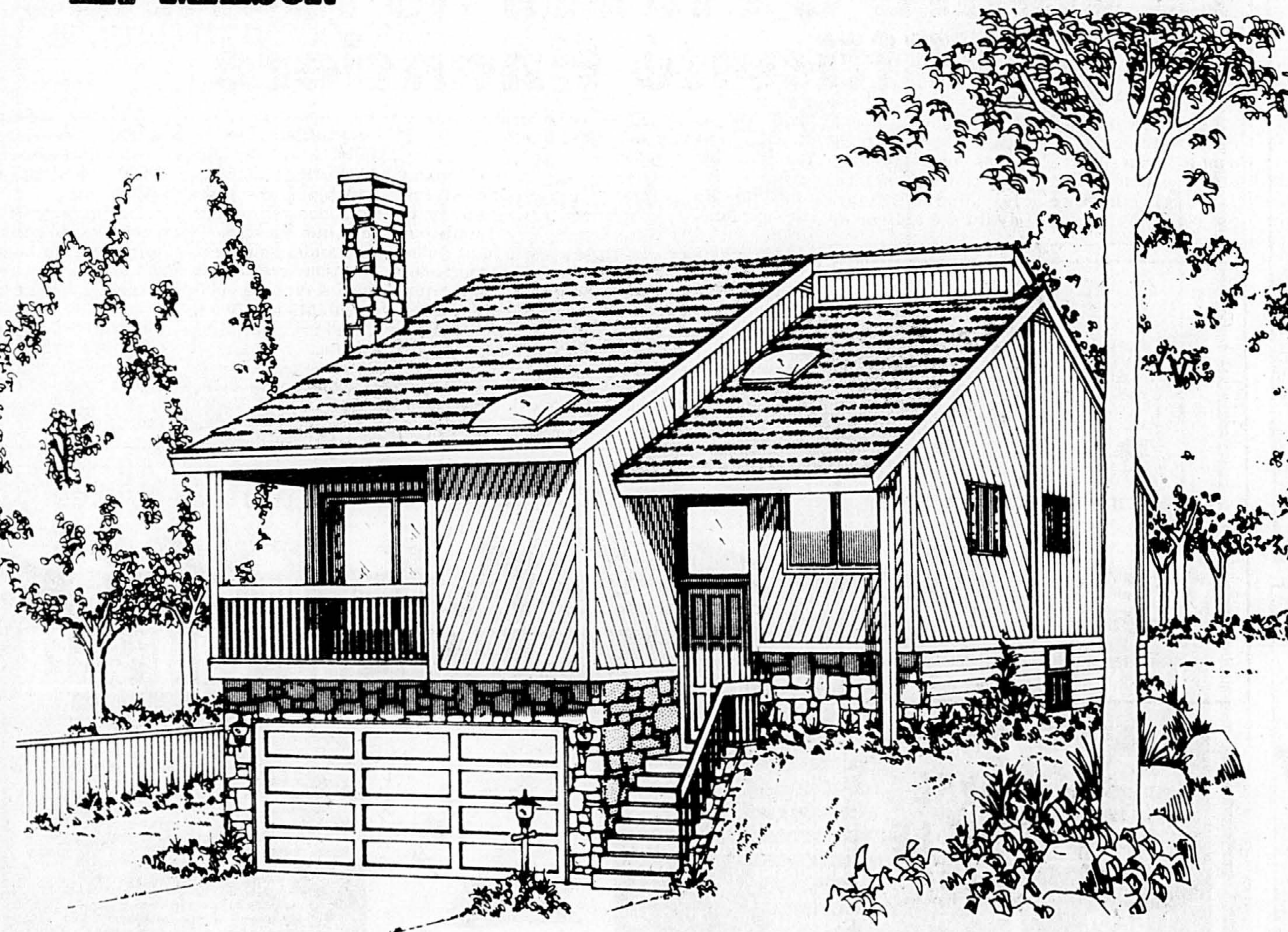
Un panneau de 4' x 8' de contreplaqué extérieur 3/8" dont on tire deux pièces de 22 3/4" x 48" (avant et arrière) et deux pièces de 18" x 48" (côtés)
 4 de 2" x 8" x 27" — Socle et chapiteau
 4 de 2" x 8" x 18" — Socle et chapiteau
 3 morceaux de contreplaqué extérieur de 18" x 24" x 3/4" — Tablettes
 1 morceau de contreplaqué

extérieure de 9" x 22 3/4" — Demi-tablette
 4 planches de 1" x 4" x 50" — Pièces de renfort
 1 planche de 1" x 4" x 22 1/4" — Butée
 1 planche de 1" x 2" x 21 1/4" — Butée
 25 pieds environ de 3/4" x 3/4" — Appuis pour tablettes
 4 chaînes
 4 charnières
 Clous et teinture ou peinture.



Source: Georgia-Pacific

LA MAISON



PLAN N°80-1472

136,8 m² // 1472 pi.²
 9,6m // 31 pi. 6 po.

Une superbe maison de trois chambres à coucher, à entrée à mi-étage

Si vous recherchez une maison élégante bien aménagée, ce modèle à entrée à mi-étage sera sûr de vous plaire. Cette demeure, qui est conçue pour un terrain très étroit, contient près de 1,500 pieds carrés d'espace habitable au rez-de-chaussée, et un sous-sol inachevé que vous pourriez transformer selon vos goûts et vos besoins.

Son extérieur, avec son parement à rainures verticales et diagonales, ses deux puits de lumière, sa jupe de pierre des champs et son toit en bardeaux d'asphalte, sont d'un goût discret qui ne ferait qu'ajouter à un aménagement urbain. Quelques marches conduisent à l'entrée, qui est à l'abri des intempéries. Cette dernière donne accès à un petit hall et puis à deux escaliers. Celui de droite conduit au sous-sol, tandis que celui de gauche mène au palier du rez-de-chaussée. Le salon se trouve directement à gauche de ce palier. Il possède un foyer de maçonnerie avec unâtre surélevé, et recèle un coin bibliothèque où il fera sûrement bon lire ou se détendre. Des portes vitrées coulissantes donnent sur un petit patio couvert situé à l'avant de la maison. Il faut gravir deux contremarches pour atteindre la salle à manger, qui est partiellement isolée du salon par un demi-mur de tiges en bois. La

salle à manger possède elle aussi des portes vitrées coulissantes qui donnent accès à un autre patio couvert, qui serait idéal pour les barbecues.

La cuisine-dînette se trouve dans une grande pièce rectangulaire, planifiée de façon très fonctionnelle. Le grand comptoir semi-circulaire et nombre d'armoires sauront épargner les pas inutiles, et une fenêtre placée au-dessus des deux lavabos égayera les tâches ménagères. Bien que la dînette soit assez spacieuse pour contenir un ensemble de table et de chaise, il serait amusant d'y installer des bancs à même le mur.

Les trois chambres à coucher sont situées vers l'arrière de la maison, et donc loin des activités familiales et des bruits. Chacune possède un grand placard et une fenêtre qui diffusera soleil et lumière et permettra une belle vue. La chambre principale est spacieuse et possède un immense placard et sa propre salle de bains deux-pièces, et la salle de bains trois-pièces et la lingerie se trouvent tout près.

Le sous-sol possède de la plomberie brute à trois morceaux pour une salle de bains supplémentaire, ainsi qu'un foyer brut qui pourra être installé à votre gré.

On peut se procurer les plans de cette maison (no 80-1472) au prix de \$85 pour le premier jeu de plans et de \$15 pour chaque jeu additionnel. On peut aussi acheter un ensemble de cinq jeux, y compris le premier, au prix économique de \$135, ou encore un ensemble de huit jeux, comprenant aussi le premier, pour seulement \$175.

Ajoutez à toute commande \$5 pour les frais de poste et d'emballage.

Procurez-vous le tout dernier numéro de Select Home Designs, Série 44, rempli d'idées de décoration et de conseils pratiques, et contenant 224 plans de maisons de toutes sortes. Seulement \$2.75 (\$2.00 plus .75 cents de frais de poste et de manutention).

Pour commander des plans ou le magazine, envoyez un chèque ou mandat de poste, payable à LA MAISON DE LA SEMAINE, à l'adresse suivante: La Maison de la Semaine, a/s La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal, P.Q. H2T 1K9.

(Tous droits réservés — 1980 Select Home Designs)



de Paul Pouliot

Il existe un vaste choix d'arbustes odoriférants très décoratifs

Les amateurs de plantes ont un faible pour celles qui portent des fleurs odoriférantes, dont le parfum embaume l'atmosphère autour de leur demeure durant la belle saison.

Si, depuis plusieurs années, les aménagements paysagers ont très souvent eu parmi leurs éléments de base des conifères, surtout pour atténuer la nudité des murs ou des clôtures, on constate maintenant une heureuse évolution. Les gens veulent posséder au moins quelques arbustes délicats, à feuilles décidées. De plus en plus en voit des haies fleuries, lorsque ce n'est pas une clôture qui s'orne de rosiers sarmenteux. Si les feuillages bien touffus, ainsi que les résineux peuvent encore atténuer, dans certains cas, la nudité des murs ou des clôtures, il importe que les personnes vraiment intéressées à embellir leur propriété utilisent les murs nus et les clôtures d'une manière intéressante, comme toile de fond ou arrière-plan pour les arbustes à fleurs. Ces plantes peuvent aussi être combinées d'une façon fort avantageuse avec les conifères. De plus, il est à espérer que l'on voit une prolifération de chèvre-feuilles et de pommiers nains cultivés en espalier.

Pour tous les goûts

Vous trouverez, ci-après, une brève description de quelques-uns des meilleurs et plus intéressants des arbustes. Si le parfum qu'ils dégagent leur donne une grande valeur, ils sont recommandés aussi parce qu'ils nécessitent peu d'entretien et sont relativement peu sujets aux attaques des parasites.

Mentionnons tout d'abord les viornes (*Viburnum*), des plantes attrayantes, au feuillage vert mat, qui se garnissent de gros bouquets blancs ou rosés. Certaines variétés se couvrent en automne de baies qui prolongent la durée de leur effet décoratif. Il en existe plusieurs qui fleurissent en été, mais pour ce qui est de leur parfum, la meilleure est

la viorne de Judd (*Viburnum juddii*), qui doit être installée bien à la vue, dans un emplacement du jardin où seront mis en valeur non seulement ses fleurs parfumées, mais aussi ses formes gracieuses.

En outre, cette viorne constitue une excellente variété pour des plates-bandes irrégulières. Bien qu'elle atteigne environ quatre pieds, son port demeure bas et étalé. Comme pour les autres viornes, la taille de cette variété se limite à l'élimination du vieux bois et des tiges mortes.

Lilas et seringa

Dans un emplacement restreint, rien ne peut surpasser le parfum dégagé par les lilas hybrides de France comme le Mme Lemoine ou le Mme Buchner. Le

lilas de Chine (*Syringa chinensis* «Saugeana») très rustique, pousse également bien, isolé, lorsque planté près d'un mur ou sur une pelouse.

La taille de ces arbustes se limite à conserver leur forme naturelle, ou en la réduisant par un éclaircissage léger. Les bourgeons s'ouvrent de bonne heure au printemps, et produisent des feuilles cordiformes qui conservent leur beauté jusqu'en automne.

Le plus beau de tous les seringas est indéniablement le seringa virginal (*Philadelphus virginialis*), qui constitue, avec ses magnifiques et abondantes fleurs blanches bien doubles et très parfumées, en juillet, l'un des éléments les plus agréables

du jardin. Ses longues branches ont un port retombant et peuvent paraître désordonnées dans un jardin géométrique, mais on peut les former suivant son goût. Une fois la floraison terminée il est bon de les rabattre pour favoriser une végétation dense.

Le Calycanthe multiflore (*Calycanthus floridus*) est un arbuste peu connu qui, de tous, possède le feuillage le plus parfumé. Ses grandes feuilles sont non seulement d'une fine texture, mais même odoriférantes quand on les froisse légèrement. Il devrait être planté près de l'entrée de la maison, là où son parfum sera le plus apprécié. A ce même emplacement on pourra également installer un Daphné de Burkwood (*Daphne burkwoodii*), un arbuste nain aux nombreuses feuilles persistantes d'un vert brillant et aux fleurs tubulaires d'un blanc rosé, ou bien un Daphné jolibois (*Daphne*

mezereum) à floraison précoce et très rustique.

Les espèces dont il est ici question sont bien adaptées au plein soleil, mais on peut aussi les planter dans un endroit semi-ombragé. Si vous désirez produire un effet de sous-bois dans un endroit où vous avez planté un ou des arbustes à l'ombre d'arbres plus âgés ou d'un mur élevé, il suffit de planter des scilles, d'installer des narcisses miniatures, ou encore de disposer un tapis de pervenches (*Vinca minor*).

Pour ce qui est de la plantation, elle doit être faite alors que les plants sont à l'état dormant, s'ils sont à racines nues. Dans le cas du lilas, il est préférable de le planter à l'automne ou très tôt le printemps, avant le début de la végétation. D'autre part, les plants dans les pots biodégradables offrent le grand avantage de pouvoir être transplantés

n'importe quand, sans risque de choc, du début à la fin de la saison de végétation.

Pour les bouquets

Si vous voulez utiliser les fleurs de ces arbustes pour faire des bouquets, il faut que vous teniez compte du fait que les pousses sont ligneuses. Les fleurs vont se faner très rapidement à moins que vous n'écrasiez ou ne scarifiez profondément la base de la tige coupée et, immédiatement après, il faut aussi que vous la plongiez profondément dans de l'eau tiède, pendant plusieurs heures, avant de composer un bouquet. Les pousses florales qui sont ramassées un jour où la température est froide ne seront pas odoriférantes au départ, mais au fur et à mesure qu'elles s'adapteront à la température de l'intérieur, elles emprunteront peu à peu de leur parfum presque irrésistible la pièce où elles auront été placées.



Le seringa virginal est l'une des espèces qui dégagent un riche parfum.

Flore des champignons au Québec

Les EDITIONS LA PRESSE viennent de publier une oeuvre des plus valables, le véritable vade-mecum des mycologues de chez nous, «Flore des champignons au Québec», de René Pomerleau. Ce livre, que l'on peut d'ores et déjà qualifier de classique, tout comme «La Flore Laurentienne», du F. Marie-Victorin, constitue l'heureuse synthèse de 50 ans de recherches, d'études et d'observation par le professeur Pomerleau, une des autorités mondiales en mycologie. D'ailleurs, je suis convaincu qu'il n'existe rien, à l'heure actuelle, qui puisse se comparer, de près ou de loin, à ce magnifique livre. Il ne faut pas croire, toutefois, parce que l'auteur est un grand savant qu'il s'agit là d'un traité incompréhensible au commun des mortels. Au contraire, malgré la très haute qua-

lité du style, la rigueur scientifique et l'abondante documentation, c'est bien le guide parfait et complet du mycologue amateur.

«Flore des champignons au Québec» est constitué de matériel didactique pratique, qui permet au lecteur de se familiariser rapidement avec le vocabulaire spécialisé. On y retrouve les notions indispensables permettant de connaître les traits distinctifs des divers groupes de champignons et leur histoire. Ce livre renseigne aussi sur l'écologie, la culture, la toxicité et autres aspects généraux de la mycologie. D'autre part, le mycophage préoccupé par la récolte des espèces comestibles sera parfaitement bien renseigné sur la cueillette et la manipulation des champignons.

L'auteur fournit aussi une

abondance de détails sur la préparation et la cuisson des champignons, information fort utile à la préparation réussie d'une foule de mets délicieux.

Les illustrations, dessins linéaires, croquis et photos en couleur, sont vraiment supérieures, aident à la pleine compréhension des textes et permettent l'identification rapide et sûre des nombreuses espèces de champignons qui croissent au nord-est de l'Amérique du Nord et plus particulièrement au Québec et ses environs immédiats. «Flore des champignons au Québec» est un livre que tout ami des plantes et tout mycologue se doivent de posséder et... surtout de consulter. Bravo aux EDITIONS LA PRESSE d'avoir rendu possible la publication d'une oeuvre aussi prestigieuse que nécessaire.

VOUS VOULEZ VOUS CONSTRUIRE? VOUS CHANGEZ VOS PORTES-FENÊTRES?

CONSULTEZ

FENÊTRES À BATTANTS EN CÈDRE ET PIN

SYSTÈMES DE PORTES D'ENTRÉE ISOLÉES EN ACIER

Rampes de tout genre

Portes-patio en bois, vinyle, aluminium

Fenêtres coulissantes en bois et en vinyle

Portes en bois

Faites l'installation vous-même, ou laissez en le soin à nos spécialistes licenciés.

Les Fenêtres VIMAT Inc.

1035 Chemin du Coteau, TERREBONNE

471-1141 Ouvert samedi 9h à 12h

Le Centre d'études du tourisme est en difficulté financière

Le Centre d'études du tourisme (CET), dont le financement a été assuré de 1975 à 1977 par le ministère du Tourisme, de la

Chasse et de la Pêche, est à l'heure actuelle dans une fâcheuse position financière, les administrateurs ayant été obligés de

garantir personnellement à la banque une somme de \$10,500 pour maintenir les activités du centre. Les comptes en souffrance sont de l'ordre de \$25,000.

En mars 1980, le Centre recevait du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, la somme de \$65,000 dernière tranche de la subvention de \$70,000 pour l'année financi-

re se terminant le 31 mars 1979.

Le Centre d'études du tourisme est une centrale d'information, d'animation scientifique et technique sur le tourisme. Son action porte sur toutes les dimensions du tourisme comme phénomène économique social et culturel.

Il s'est constitué, entre autres choses,

un centre de documentation pour répondre aux besoins d'information et de référence de toute personne ou organisme qui en fait la demande. Son incorporation date de 1975, mais il fut créé publiquement en 1970 par Claude Lamothe, Jacques Demers et Pierre - O. Courtemanche avec la collaboration de Pierre Mayrand. Les bu-

reaux ont déménagé à quelques reprises et sont maintenant installés au 1420, rue Saint-Denis.

En juillet 1979, le centre saisissait le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de même que le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme de l'urgence de déterminer la responsabilité de la subvention en 1980-81.



Maisons de distinction en bois rond

Oui, vous pouvez maintenant construire la maison de vos rêves, grâce aux maisons en bois rond Can-Am disponibles en "kit". Ces maisons sont chaudes, solides, et pleines de distinction. Et elles sont économiques et faciles à construire. Pour de plus amples renseignements, veuillez faire parvenir vos nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que la somme de \$2,00, à l'adresse suivante:

Can-Am Log House Ltée
C.P. 1120, Waterloo, Québec JOE 2N0
514-539-2343

VIVRE SOUS LE SOLEIL

Ajoutez élégance et valeur à votre maison. Laissez entrer le soleil et la verdure dans votre vie. Servant de serre, de pièce de séjour, de solarium, recouvrement de piscine, etc. Entièrement manufacturé dans notre usine à Valleyfield. Tout aluminium anodisé et verre, les jardins d'hiver de Solagro Ltée offrent la plus haute qualité et sont construits pour notre climat québécois.

Obtenez un dépliant illustré et tous renseignements additionnels en écrivant ou en téléphonant à:

Solagro Canada Ltée
600, rue Saint-Louis
VALLEYFIELD, Québec
J6T 1N8

Tél.: 514-371-3809
Sans frais de Montréal et banlieues
861-0858

Si vous avez pensé à un foyer...

Consultez des spécialistes avant de prendre une décision.

NOUS AVONS EN MAGASIN:

POYERS ISOLÉS VERSEAU y compris poêle à combustion lente

CHEMINÉE PREFABRIQUÉE Sécurité

CHAPEAUX DE CHEMINÉE PREFABRIQUÉS de toutes marques (tous les modèles depuis 20 ans disponibles)

Cheminées et foyers du Québec enrg.

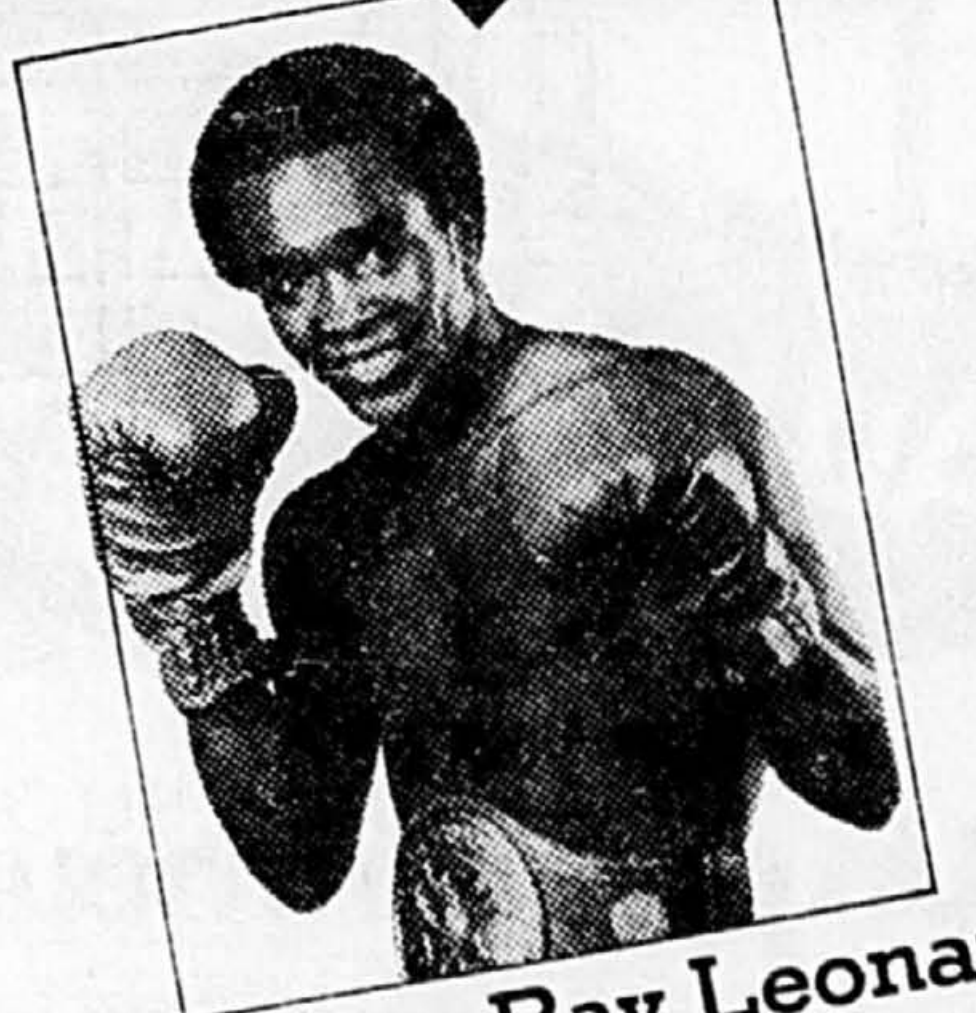
2844, boul. LE CORBUSIER, Parc industriel, Chomedey, Laval 681-1629

Au Stade olympique, le 20 juin, 20 heures.

LE FACE À FACE HISTORIQUE



Roberto Duran
"Manos de Piedra:
Les mains de pierre."



Sugar Ray Leonard
champion mondial mi-moyen WBC

Un championnat mondial qui ne passera pas à la télé. Soyez parmi les privilégiés qui assisteront en personne à cet événement sportif historique. Egalement au programme: Eddie Melo/Fernand Marcotte

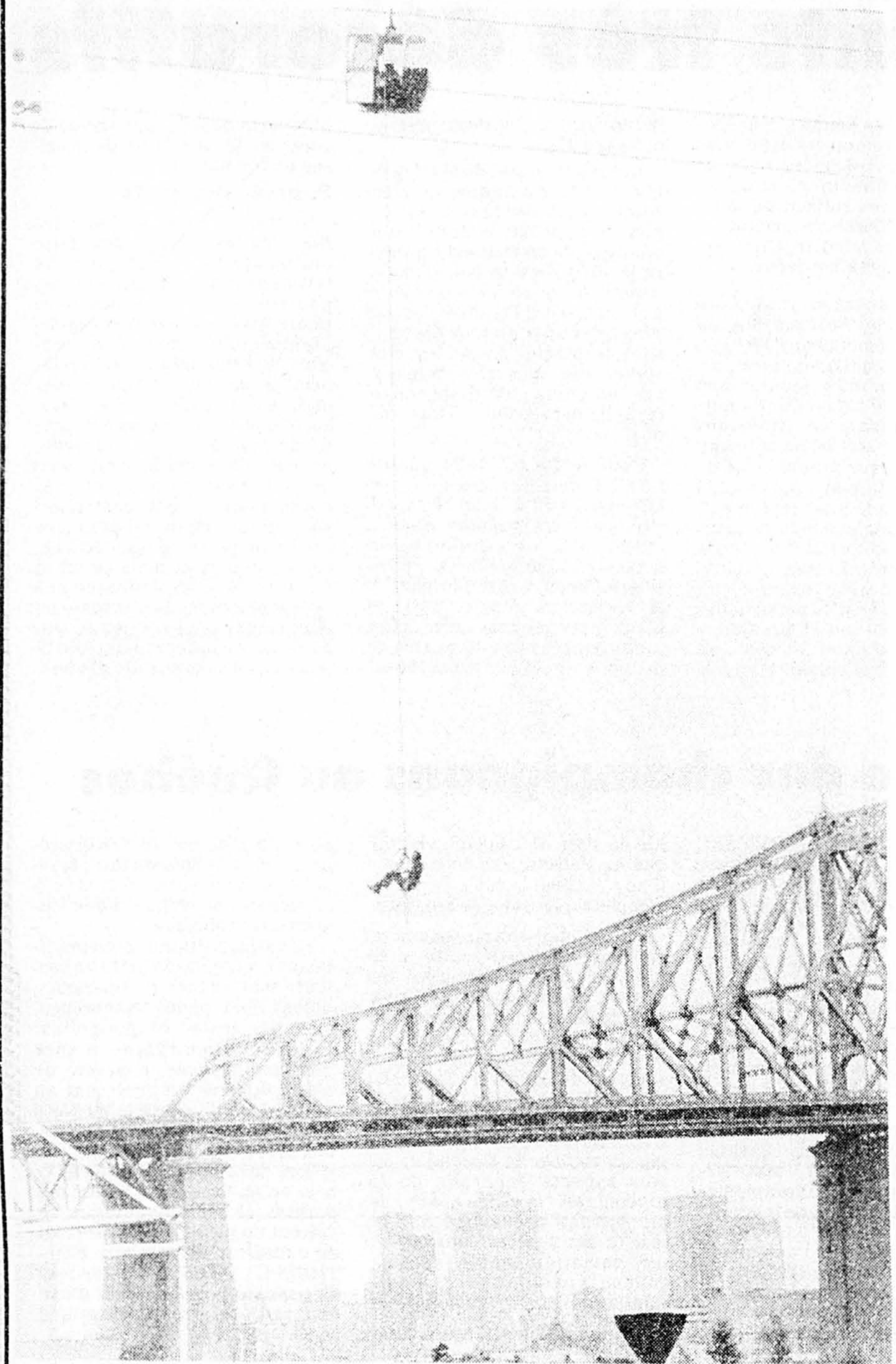
Billets en vente maintenant. Aux guichets du Stade olympique (514-252-4722) et aux comptoirs TRS du Montréal Trust et des magasins La Baie et Simpson à Montréal, et de Miracle Mart à Montréal, Québec, Sherbrooke, Sorel et Trois-Rivières.

Moi, j'manque pas ça!

Régie des installations olympiques



Personne ne devrait être bloqué longtemps dans le téléphérique de la Ronde



Une emballante descente par câble.

photo René Picard, LA PRESSE

C'est avec grand succès que le service de sécurité de la Ronde a procédé, hier, à son premier sauvetage d'un passager du téléphérique. Un sauvetage, bien sûr, simulé, mais qui a bien mis en évidence l'efficacité de la brigade sauvetage — 16 hommes dirigés par Richard Ruel de la Protection civile, ancien pompier à Outremont. On a immobilisé pour la circonstance une cabine à 135 pieds du sol, tout au-dessus du lac des Dauphins. Et l'opération «secours d'évacuation» aura duré en tout et par tout une heure et demie. Il faut savoir que le type de bris mécanique que l'on a simulé ne s'est encore jamais produit dans ce manège. Au cours des dernières années, plusieurs pannes sont survenues, mais aucune qui n'ait pu susciter une telle opération. Pour tout dire, une telle panne mécanique ne pourrait se produire que si le câble des poulies qui actionne les cabines s'entremêlait ou bloquait. Cet accident serait d'autant plus inattendu que la résistance des poulies et câbles est vérifiée à l'aide de rayons X. La brigade des 16, comme se plaisent à s'appeler les volontaires qui risquent de participer éventuellement à une telle opération, est essentiellement composée de préposés à la sécurité des manèges. Ils ont trois fois cette semaine répété la même opération à des hauteurs différentes: Une équipe grimpe le pylône le plus proche, se laisse glisser vers la cabine suspendue et à l'aide de câbles et de ceintures évacuent la nacelle qui ne peut contenir plus de quatre passagers. Jamais le câble ne pourra se rompre. Il pourrait y avoir 25 cabines sur le téléphérique, (chaque cabine peut supporter quatre personnes de 200 livres) que cela n'atteindra jamais plus que le cinquième de la résistance du câble central. Hier, la sécurité de la Ronde a passé son test: elle a formé des techniciens de la «descente par câble».

SELON LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE

La réglementation sur les dépôts et interruptions de services doit changer

Dans un mémoire qu'elle vient d'adresser à six ministres et à une trentaine d'organismes, d'entreprises et de groupes communautaires, la Commission québécoise des droits de la personne recommande d'importantes modifications aux règlements concernant les dépôts en argent, ainsi que les interruptions de service pratiquées dans certains cas par les fournisseurs d'électricité, de téléphone, d'eau et de gaz.

La Commission souligne notamment que l'exigence systématique d'un dépôt de la part des immigrants, des femmes chefs de famille ou des assistés sociaux, par exemple, est discriminatoire et qu'elle devrait être abolie et remplacée par des critères plus objectifs.

De plus, aucune interruption de service ne devrait être effectuée pour défaut de paiement sans qu'on ait au préalable respecté le droit du consommateur de faire valoir son point de vue.

Pour éviter, par ailleurs, les problèmes de paiement que connaissent certains consommateurs, la facturation du gaz, de l'électricité et du téléphone devrait se faire régulièrement, à intervalles d'au plus deux mois. Quant au paiement de la taxe d'eau, il devrait pouvoir se faire par versements.

Lorsque le consommateur n'a pas les moyens de payer, toute interruption éventuelle devrait être signalée au préalable au Centre de services sociaux de la région, afin que des mesures préventives puissent être mises en oeuvre.

En tout état de cause, conclut la commission, aucune interruption de service ne devrait se faire sans que l'on prenne en considération la présence de malades, de vieillards ou d'enfants, ainsi que les conditions climatiques du moment.

Trente-deux réfugiés cubains arriveront mardi

OTTAWA (UPC) — Le Canada accueillera mardi prochain 32 réfugiés cubains sur les 300 auxquels il a accepté d'accorder le droit d'asile. C'est ce qu'a révélé, hier, un représentant du ministère de l'Immigration, M. Steve Jeffrey.

Le groupe arrivera à bord d'un vol régulier de San Jose, Costa Rica. On ne sait pas encore s'il sera uniquement composé d'hommes ou si ces hommes seront accompagnés de leur femme et de leurs enfants. Selon M. Jeffrey, on y trouvera des gens appartenant à diverses disciplines et exerçant divers métiers.

Le premier groupe comprendra des soudeurs, des conducteurs de camions et des mécaniciens, un radiothérapeute spécialisé dans le traitement du cancer, un biologiste et un

professeur de physique. Certains resteront à Toronto, d'autres seront dirigés vers différentes villes où le métier qu'ils exercent est en demande.

Le Service canadien de l'immigration à Costa Rica a déjà accepté 70 Cubains qui ont fui récemment La Havane avec l'aide de la Croix-Rouge canadienne.

Aucun réfugié admis au Canada ne fait partie de ceux qui sont entrés aux États-Unis. Tous étaient parmi les premiers 10.000 Cubains réfugiés à l'ambassade péruvienne à La Havane.

Le ministre de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a fixé à 300 le nombre de réfugiés admis au Canada, mais il se pourrait qu'on en accepte plus que prévu.

De gros cubes de glace pour rafraîchir les édifices

Des essais effectués par le secrétaire de l'énergie de Travaux publics Canada ont démontré qu'un énorme cube de glace peut être utilisé pour refroidir des immeubles pendant l'été, ce qui pourrait représenter une importante réduction de la consommation d'énergie pour l'avenir.

Les essais ont également montré que

dans des conditions prédéterminées, un grand cube de glace peut fournir des niveaux de refroidissement divers à des taux dépassant trois tonnes.

Les préposés à ce projet estiment qu'à des taux pareils, un cube de glace d'environ 21 mètres cubes pourrait refroidir une maison de dimension ordinaire pendant tout un été.

Lancé au mois de février dernier, le projet «Glacière» est

une expérience réalisée par l'université de Carleton dans le but de déterminer la possibilité d'utiliser des cubes de glace isotherme pour refroidir des immeubles du gouvernement pendant l'été.

Maintenant que le concept s'est avéré être une réussite, une étude de contrôle va probablement être effectuée afin de déterminer si un cube de glace semblable réussirait à refroidir un immeuble.

Le projet «Glacière» présente divers avantages. En plus de refroidir les immeubles, il élimine le besoin d'utiliser des combustibles de type conventionnel sans augmenter les frais d'immobilisations d'un immeuble. De plus, la chaleur de fusion dégagée au cours du gel de l'eau constitue un sous-produit susceptible de devenir important puisque cette chaleur pourrait servir à chauffer l'air d'entrée de l'immeuble.

La GRC résout en 24 minutes un kidnapping d'ambassadeur simulé

OTTAWA (CP) — L'ambassadeur de la Morovie orientale qui a été kidnappé jeudi a pu regagner sa demeure d'Ottawa, quelques heures plus tard, après l'intervention efficace de la police.

Toutefois, les ravisseurs n'ont été ni arrêtés, ni accusés d'enlèvement, ni même jugés. Ils n'ont même pas passé une seule nuit en prison.

En effet, l'enlèvement de l'ambassadeur de ce pays imaginaire était un essai de la GRC pour vérifier l'efficacité de l'«Opération feuille d'érable», un système de coordination entre les divers corps policiers mis au

point après les événements d'octobre 1970.

Après avoir été informés de l'enlèvement, les agents de la GRC et ceux de la police d'Ottawa et de Hull, ont fermé toutes les routes importantes ainsi que les ponts séparant les deux villes en même temps que les deux provinces.

Les ravisseurs et l'ambassadeur, tous membres de la GRC, avaient déjà changé d'auto dans un centre d'achat d'Ottawa et traversé à Hull, mais les policiers de Hull, disposant d'une bonne description des suspects mirent la main sur les ravisseurs, 24 minutes après l'enlèvement.

Huit jours de prison à un professeur de cégep pour parjure

René Martin, un professeur de cégep demeurant rue Lavallée, à Longueuil, a été condamné à huit jours de prison et à \$1.000 d'amende par le juge Rhéal Brunet, pour s'être parjuré quatre fois au cours d'un procès civil où il avait été mis en cause par son épouse.

Devant le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, il avait volontairement fait défaut de déclarer certains revenus, pour 1978-79, alors qu'il avait soutenu ne pas avoir travaillé pendant près d'un an, entre novembre 1977 et septembre 1978.

Et ce, selon le juge Brunet, pour se soustraire à certaines obligations familiales.

Au prof de 45 ans, le tribunal a reproché son mépris pour l'appareil judiciaire, et il a ajouté: «J'espère qu'à titre d'éducateur, vous n'enseignez pas à vos élèves l'irrespect des tribunaux en leur indiquant que le parjure ne comporte que des conséquences relatives, car vous porteriez certes un lourd fardeau de responsabilités qui vous poursuivrait toute votre vie.»

S'il n'acquittait pas son amende, Martin devrait passer trois mois de plus en cellule.

LE MIÉT PRESSÉ

'Ben... cheuf... c'est juste pour le temps d'un PRÊT, PRESSÉ!

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Au meilleur TAUX* en ville

Un prêt en 2 heures...ou moins!

Nous pouvons vous accorder un prêt personnel jusqu'à concurrence de \$10,000 et généralement en deux heures ou moins. Dans n'importe laquelle de nos 117 succursales.

LA BANQUE D'ÉPARGNE



ISOLEZ PORTES ET FENÊTRES
MAINTENANT (TRIPLE VITRAGE)
35% PLUS EFFICACE
aero

- ESTIMATION GRATUITE SANS AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART
- TOUTS NOS MATÉRIAUX SONT APPROUVÉS PAR LA SCHL.
- SUJET AUX RABAIS PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX

Appelez-nous pour plus d'informations
LES ENTREPRISES McNAMEE
 10382c ouest, boul. Gouin, ROXBORO
 684-8834
 Service téléphonique de 24h

LA GRANDE FÊTE S'EN VIENT!

Mimi

10 ANS DÉJÀ



M. Alain Peyrefitte, ministre français de la Justice, a reçu un doctorat honorifique de l'Université de Montréal en présence de M. Roger Gaudry, président de l'Association internationale des universités.

COLLATION DES GRADES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Peyrefitte devise sur les notions du crime et du châtement

L'auteur du «Mal français», M. Alain Peyrefitte, ministre responsable des Sceaux et titulaire de la Justice dans le gouvernement de Raymond Barre, a livré ses réflexions hier sur les notions du crime et du châtement, à l'occasion de la collation des grades à l'Université de Montréal.

PIERRE BELLEMARE

Lui-même décoré docteur honoris causa, en même temps notamment que M. Fernand Seguin, lauréat en 1978 du prix Calinga pour ses talents de vulgarisateur scientifique, le ministre Peyrefitte s'est toutefois abstenu de tout commentaire à saveur politique.

Sur un ton un peu austère, quoique agrémenté de quelques citations, dont l'une empruntée à l'humour noir de Henri Heine, le distingué orateur, qu'on a voulu honorer pour l'apport considérable qu'il a fourni dans le rapprochement des peuples français et québécois, s'en est donc tenu au thème de la criminalité.

Essentiellement, il a soutenu que ceux qui prétendent que l'homme qui naît bon est corrompu par la société sont dans l'erreur; car en poussant ce raisonnement jusqu'à l'absurdité, il en découlerait que les criminels sont les «victimes» et que la société est la mère de tous les crimes.

Pour sa part, le «vulgarisateur» Séguin, qui a reçu son doctorat honorifique dans la plus grande humilité, déplore que le fruit de la connaissance, rongé par le ver de l'orgueil, soit en train de provoquer une dégradation de la biosphère «sous nos yeux». Il s'objecte notamment à ce que les peuples consacrent collectivement et annuellement \$400 milliards dans leur folle course à l'armement.

Il faudra arrêter, dit-il, l'édification d'une nouvelle tour de Babel et retrouver le sel de la vie (lui qui a longtemps animé une émission télévisée intitulée «Le sel de la semaine»). Quelques autres illustres citoyens, dont le peintre Jean-Paul Lemieux, représenté pour la circonstance par son épouse, ont également été honorés par le recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste, qui a de plus présidé à la collation des grades de plusieurs étudiants et étudiantes de diverses disciplines.

M. Peyrefitte en visite privée, doit aussi avoir des entretiens ce week-end avec M. René Lévesque, premier ministre, et M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec. Avec M. Jean Drapeau, maire de Montréal, et, enfin, avec le président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard.

Témoin vedette de la CECO condamné à 1 an et à \$5,000 d'amende

Yvan Demers, qui en mars 1976, avait été la véritable «vedette» de plusieurs séances de la Commission d'enquête sur le crime organisé, alors qu'elle étudiait plus précisément les transactions à pression de valeurs mobilières, a été condamné à une année de prison et à \$5,000 d'amende, hier après-midi, pour parjure.

Le juge Jean-Paul Dansereau qui avait instruit en même temps le procès d'un autre vendeur, Jean Bélanger, a par ailleurs imposé à ce dernier une peine de 90 jours, à être purgée au cours de 45 fins de semaine.

Dans les deux cas, les deux hommes seront astreints, au terme de leur incarcération, à une période de probation. Le tribunal a fait une différence entre les deux prévenus en raison des réponses négatives multipliées que Demers avait données aux questions portées par le procureur de la CECO, Me Jacques Bélanger, sur un sujet précis, soit sur le fait que les «loaders», comme lui et Bélanger, ne recevaient que leurs salaires et qu'aucune commission ne leur était versée.

Les deux hommes avaient tout d'abord témoigné à huis clos

devant le juge Marcel Cordeau, et, par la suite, avaient été amenés devant les trois commissaires, où Demers s'était incidemment fait remarquer par son assurance, sinon une certaine arrogance.

Les deux hommes travaillaient précédemment pour Castle Securities, Castle Securities Québec et Michelin-Forey Inc., notamment dans la vente des actions de AIS Resources Ltd.

C'est sur le témoignage du contrôleur et directeur des trois compagnies précitées que le juge Dansereau dit se fonder pour conclure que les deux hommes, en plus de recevoir un salaire de base, bénéficiaient de commissions comme «loaders», dont la fonction était de faire pression sur les clients pour les convaincre d'acheter un nombre additionnel d'actions de AIS.

Dans les livres, toutefois, ce sont par des numéros seulement que, à l'époque, ces «loaders» étaient désignés comme récipiendaires des commissions dont ils avaient nié l'existence avec force devant la CECO, même après remarque qu'ils étaient sous serment et qu'ils ne devaient pas oublier les conséquences de celui-ci.

Quatre détenus accusés de tentative de meurtre

Quatre détenus de la prison commune de Bordeaux ont comparu devant le juge Paul Papineau, hier, sous des accusations de tentative de meurtre sur un autre prisonnier, Richard Asselin.

Il y a quelques semaines que l'incident s'est produit, mais comme la victime était demeurée pendant six jours dans le coma, on a attendu d'être fixé sur son état pour traduire en cour les prévenus qui l'auraient assailli.

Il s'agit de Michel Lefebvre, Ronnie McCartney, Robert Zinca et Marc Jauvin, qui ont tous nié leur culpabilité et choisi un procès devant jury.

Dans le cas de Jauvin, dont l'incarcération devait se terminer hier, une demande de cautionnement a été formulée par son procureur, Me André Boissonneault, mais l'enquête, à ce sujet, a été reportée à lundi. C'est apparemment en lui portant des coups répétés que les accusés auraient pu tuer Asselin.

2 semaines de CIRCUIT EUROPÉEN à prix d'aubaine

sous la direction de P. Michael J. McKENNA
Grand voyageur et directeur de nombreux pèlerinages



au départ de \$1699 E.U. New York le 18 août

Irlande Suisse France
Italie Vatican
Shannon Burrenny Limerick
Kilarny Kerry Cork
Blarney Waterford Dublin
Lourdes Gavarnie Rome
Lucerne Einsiedeln Zurich

AUDIENCE PAPALE

Retournez ce coupon dès aujourd'hui. Par retour du courrier, vous recevrez une brochure qui vous fournira tous les détails sur cette inoubliable expérience.

Rev. Michael J. McKenna
Pèlerinage St-Gabriel
2157 rue Centre
Montréal, Québec H3K 1J5
Tél. 932-6008
937-3397

Char Père
Veuillez me faire parvenir votre brochure couleur

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code: _____

ÉNERGIE GRATUITE

ÉCONO-SOL, distributeur de système solaire pour piscine, vous fera couper vos frais de chauffage en transformant de l'énergie solaire d'une façon simple et efficace.

Tél.: 488-2669



Gilles Viziou dir.

PARLEZ EN PUBLIC

Rapidement et aisément
TOUT LE MONDE PEUT:

- accroître la confiance en soi
 - maîtriser la nervosité
 - s'exprimer et convaincre
- COURS DÉBUTANT LE 17 JUIN
pour hommes et femmes

Tél.: 285-1287
Présenté par E. J. Glowka et Associés Permis 749749



À la grandeur du Québec... et plus!

La nouvelle Zone spéciale de Montréal...

Un nouveau programme d'aide à l'industrie manufacturière visant à stimuler le développement de la région.

Une zone ou plus d'entreprises peuvent maintenant se prévaloir de ce programme de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les entreprises qui désirent s'implanter, s'agrandir ou se moderniser peuvent ainsi obtenir une aide financière pouvant atteindre 25% du coût d'immobilisation relié à leur projet.

Dans la région de l'Ouest-Québec et des villes avoisinantes de Montréal, tous les secteurs industriels peuvent dorénavant être admissibles aux subventions.

Dans le Montréal métropolitain, seules les entreprises de secteurs industriels à haute productivité et à croissance rapide sont admissibles aux subventions.

Enfin, des subventions à la recherche industrielle sont disponibles dans l'ensemble de la Zone spéciale.

Pourquoi Montréal?

Parce que la région de Montréal est le cœur de l'activité économique du Québec et parce qu'en aidant Montréal, c'est tout le Québec que nous aidons.

Le ministère de l'Expansion économique régionale...

À la grandeur du Québec... et plus.

Pour en savoir davantage sur ce programme du MEER, adressez-vous à: La direction de la Promotion industrielle, Ministère de l'Expansion économique régionale, 800, place Victoria, bureau 3710, Montréal, Québec H4Z 1E8

MEER
Government of Canada
Expansion Économique Régionale

Canada

Dimanche-Matin

vous invite à jouer au

BWGO

au stade olympique lundi 2 juin



\$2⁰⁰ DE RÉDUCTION
SUR PRÉSENTATION DE LA
CARTE BINGO DIMANCHE-MATIN

JOUEZ AU BINGO AVEC
LES EXPOS AU STADE
OLYMPIQUE SUR L'ÉCRAN GÉANT

EN BREF

Contre la taxe de transport

Le Conseil municipal de Pointe-Claire, dirigé par le maire Dave Beck, a décidé de contester auprès du gouvernement provincial le paiement que la Ville doit verser à titre de contribution à la taxe de transport de la CUM. Selon le maire, Pointe-Claire ne bénéficie d'aucune façon du système de transport en commun de la CTCUM, en dehors de la région de Montréal, et est néanmoins forcée de payer sa part du coût total du système en vertu de la Loi 57. D'ici novembre 1980, la Ville aura payé \$2.615.899 cette année pour la taxe du transport.

Travaux: le pont Victoria interdit à la sortie nord

Les automobilistes empruntant le pont Victoria sont priés de noter qu'en raison de travaux, une voie sera fermée à la sortie nord du pont, en direction de Montréal, à partir du lundi 2 juin en fin de matinée. Cela affectera surtout, pendant environ deux semaines, la circulation des véhicules à l'heure de pointe du matin. Ces travaux, effectués par Hydro-Québec, consistent en la fabrication de joints sur une ligne souterraine à 120.000 volts et complètent ainsi les travaux de novembre (construction de canalisations souterraines), et janvier derniers (tirage de câble).

Distribution de un million de fleurs aux Montréalais

L'opération un million de fleurs, lancée par la Ville de Montréal, a connu un succès éclatant. C'est par milliers que les demandes de fleurs sont parvenues de Montréalais des différents quartiers. Lundi matin débutera la distribution de ces fleurs, alors que des camions se dirigeront vers trois quartiers de Montréal après avoir pris leur cargaison de fleurs et de terre aux serres de la ville de Montréal. Des camions du service d'incendie seront également sur les lieux pour prendre les fleurs qui serviront à fleurir toutes les casernes de pompiers de la ville. La distribution de ces fleurs se poursuivra au cours des jours de la semaine. Les Montréalais voudront bien prendre note que dans les différents quartiers, les comités de floralies ne prennent plus aucune commande de fleurs.

73 p.c. avaient gagné des médailles aux Jeux 76

Les athlètes des pays qui ont suivi les Etats-Unis dans le boycott des Jeux d'été de Moscou représentent 73 p.c. de ceux qui ont gagné des médailles aux Jeux de Montréal en 1976. C'est ce qu'a déclaré hier le président du Comité olympique international, Lord Killanin. Le célèbre Irlandais a encore une fois déploré que l'on mêle la politique aux sports et a ajouté que le CIO cherchait activement à trouver un site permanent aux Jeux olympiques d'été, peut-être la Grèce, pour qu'une situation comme celle de cette année ne se reproduise plus.

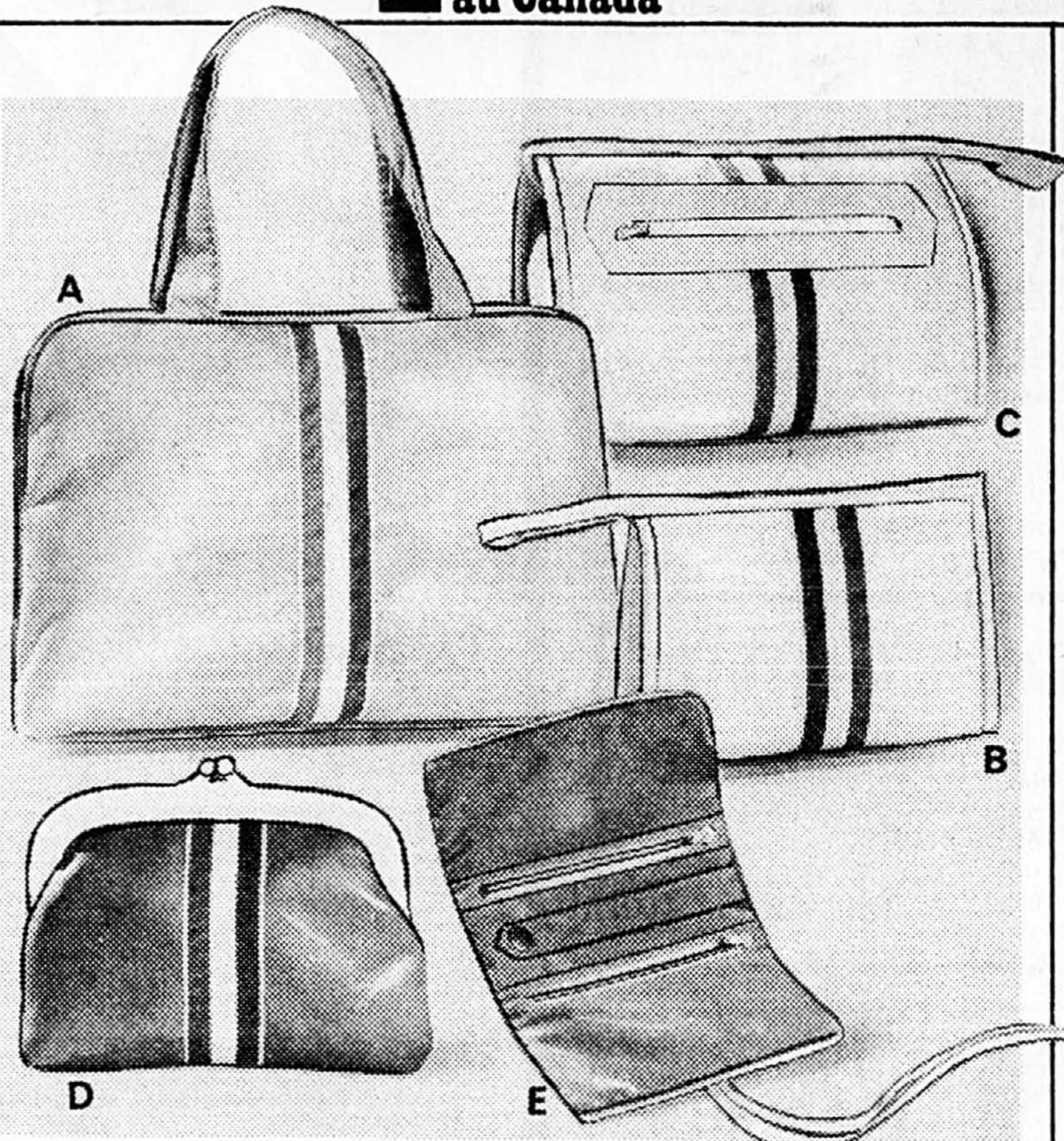
Enquête sur la noyade d'un écolier à Ste-Foy

QUEBEC (PC) — La police municipale de Sainte-Foy a institué une enquête pour déterminer les circonstances qui ont entouré la noyade d'un écolier, survenue mardi dernier à la piscine du Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'université Laval. Steeve Laurin, 11 ans, domicilié dans le quartier Les Saules, à Québec, est mort jeudi au Centre hospitalier de l'université Laval, deux jours après avoir été retiré inconscient des eaux de la piscine. Le garçonnet faisait partie d'un groupe de 150 élèves d'une école élémentaire qui s'adonnaient à la baignade sous la surveillance de six moniteurs. Selon les parents, plusieurs versions circulent au sujet de cet accident, dont l'une voulant que leur fils ait séjourné quelque quatre minutes sous l'eau avant d'être sauvé.

Jours simpsons au Canada

La grande vente avec de grands rabais pour vous A ne pas manquer!

Consultez la circulaire «Jours Simpsons au Canada» de 36 pages encartée dans La Presse d'aujourd'hui. Vous y trouverez une foule de bons achats et de grands rabais pour vous, votre famille et votre foyer. Commandez dès maintenant. Composez 842-7221 jour et nuit.



Pratiques sacs «Danielle» pour ranger vos produits de beauté

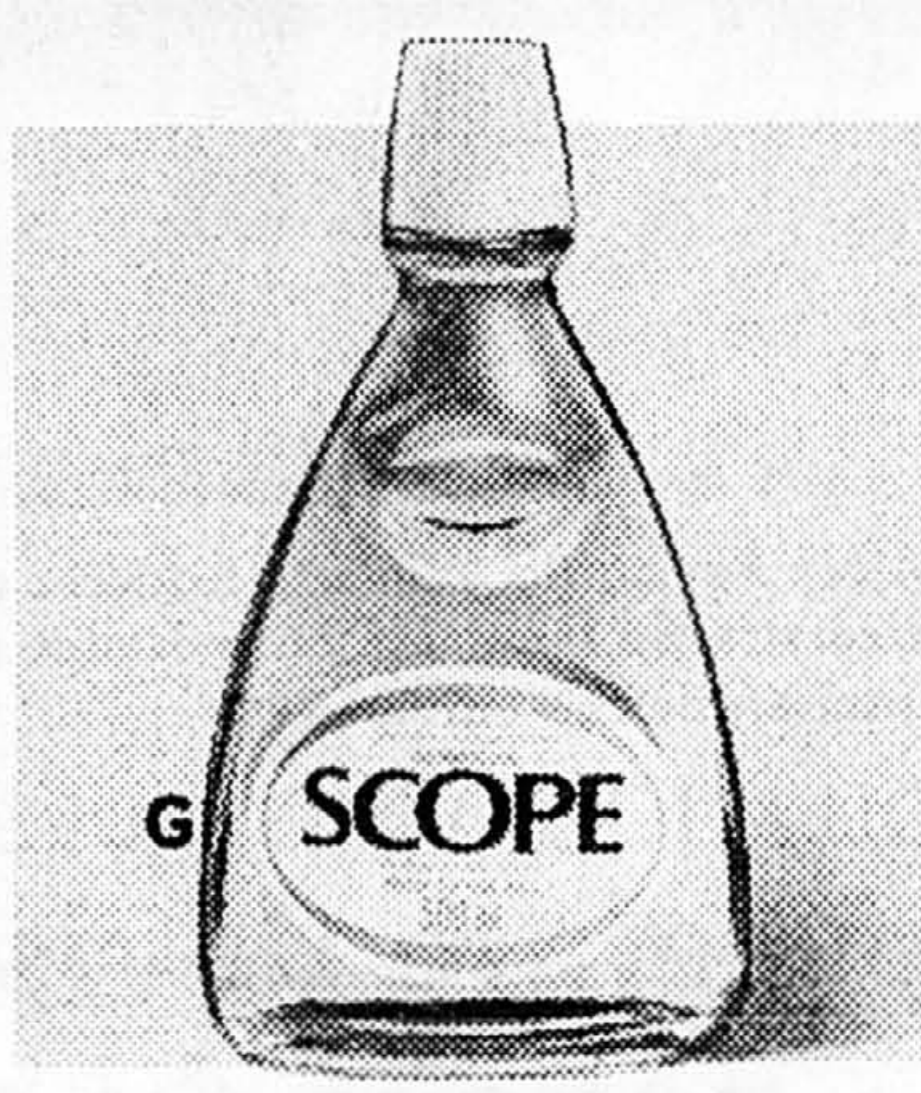
Vinyle aspect cuir facile à nettoyer. Beige, tan ou rouge.

- | | |
|--|--------------------------------|
| A. Sac grand format. Pochette avec intérieur en vinyle transparent avec glissière, contenant des bouteilles en plastique pour tous vos produits. Boutons-pression..... | Prix Simpsons 20 ⁷⁵ |
| B. Sac petit format. Glissière sur le dessus, 2 pochettes intérieures, doublure en vinyle..... | 7 ⁵⁰ |
| C. Sac format moyen. Poche extérieure et fermoir avec glissière, 2 pochettes intérieures, doublure vinyle..... | 11 ²⁵ |
| D. Enveloppe. Cadre et fermoir en plastique, pochette intérieure, doublure en vinyle..... | 7 ⁵⁰ |
| E. Enveloppe porte-bijoux. Intérieur en similivelours, 2 pochettes avec glissière..... | 6 ⁰⁰ |
- Tous les modèles non disponibles dans toutes les couleurs.



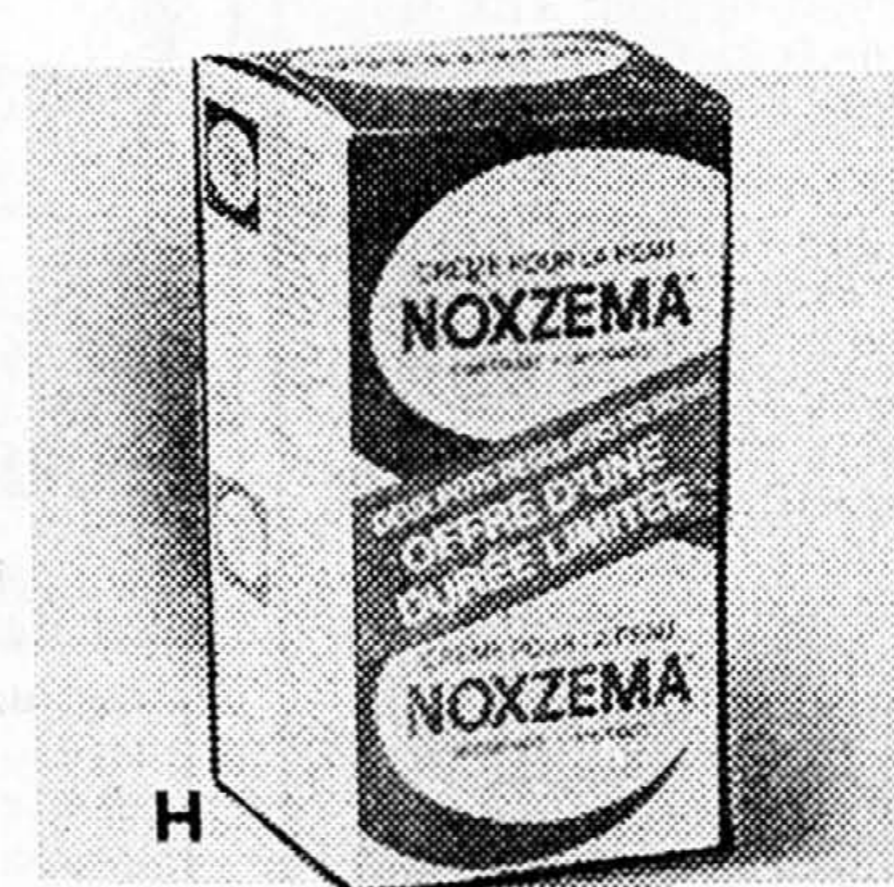
Rince-crème «Tame»
Prix Simpsons 1⁹⁹

F. Utilisez «Tame» au pH équilibré après chaque shampooing pur de beaux cheveux, faciles à coiffer. Formules pour cheveux gras, fins ou au balsam. 450 ml.



Rince-bouche «Scope»
Prix Simpsons 1⁹⁹

G. «Scope» rafraîchit l'haleine et s'emploie pour l'hygiène buccale quotidienne. Aide aussi à soulager temporairement les irritations bénignes de la bouche et de la gorge. 600 ml.



Crème pour la peau «Noxzema»
Prix Simpsons 2⁴⁹

H. «Noxzema» nettoie comme du savon mais n'assèche pas votre peau. Hydrate votre peau toute la nuit, apaise les brûlures causées par le soleil ou le vent et dissipe la gerçure et la sécheresse de votre peau. 220 ml.



Lait de beauté «Nivea»
Prix Simpsons 3⁴⁹

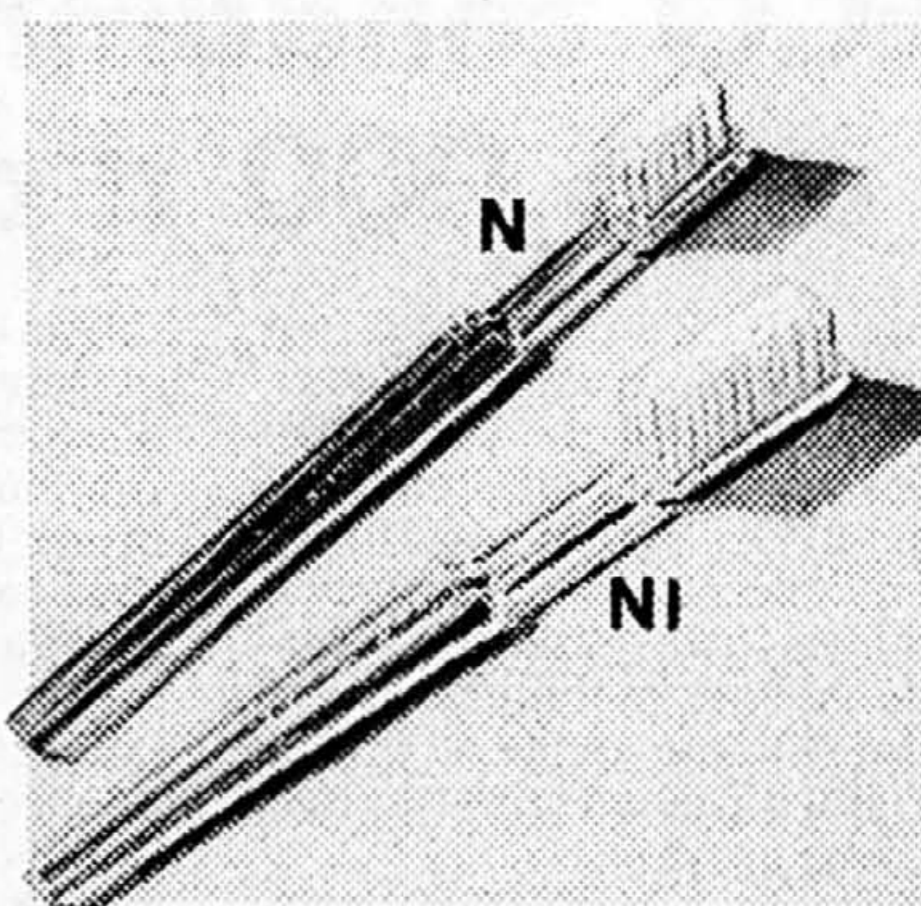
J. Nivea... pour un bel épiderme. Un lait qui nettoie, hydrate, conditionne et embellit votre peau. 320 ml.



Serviettes «Stayfree» de «Johnson & Johnson»
K. 30 maxi-serviettes.
Prix Simpsons 2⁹⁹
L. 48 mini-serviettes.
Prix Simpsons 3³⁹

Poudre pour bébés «Johnson & Johnson»

M. Une poudre fine et onctueuse faite du meilleur talc. Idéale pour toute la famille pour après la douche ou comme poudre de talc. Pour fraîcheur et confort en tout temps. 397 g.
Prix Simpsons 1⁸⁹



Brosses à dents/gencives «Oral B»

La brosse à dents professionnelle la plus recommandée par les dentistes.

- N. «Oral B» 30
Prix Simpsons 99^c
N1. «Oral B» 40
Prix Simpsons 1⁰⁹
(Non représentée)
N2. «Oral B» 60
Prix Simpsons 1¹⁹



Produits de marque Simpsons

Prix Simpsons

P 4²⁹ Q à R 2/3⁴⁹

- P. Bain moussant. Hydrate et adoucit les peaux sensibles. Mousse abondamment. Biodégradable, ne laisse aucun cerne dans la baignoire. Rose, rose sauge, orchidée, lilas ou gardénia. 180 cl. 4²⁹
Shampooing et conditionneur.
Q. Conditionneur aux herbes avec protéines. Contient 9 herbes naturelles. 450 ml. 2³⁹
Q1. Conditionneur baume avec protéines naturelles. Donne du corps aux cheveux; ils se démêlent plus facilement. 450 ml. 2³⁹
R. Shampooing-crème aux protéines et au citron. Conditionne les cheveux tout en leur donnant du corps. 450 ml. 2³⁹
R1. Shampooing aux herbes avec protéines. Contient l'essence parfumée de 9 herbes. 450 ml. 2³⁹

LA GRANDE FÊTE S'EN VIENT!



Rayon 204, au rez-de-chaussée, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

